



REPUBLIQUE DU NIGER

.....

CABINET DU PREMIER MINISTRE



Dispositif National de Prévention et de
Gestion des Crises Alimentaires

Plan de Soutien aux
Populations
vulnérables du Niger

2021



Février 2021

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
LISTE DES ACRONYMES	4
AVANT-PROPOS.....	6
I. RESUME	9
II. Analyse situationnelle	13
2.1 Bilan de la mise en œuvre du Plan de Soutien 2020	13
2.2 Appréciation de la situation alimentaire et nutritionnelle en cours	22
III. Analyse INstitutionnelle	32
3.1 L'élaboration du document de stratégie d'intervention du DNP-GCA	32
3.2 Cellule Filets Sociaux et éléments de cadrage	32
3.3 Analyse des Outils et Lignes Directrices des modalités d'intervention	34
3.4 Nexus Urgence Développement	41
3.5 Principes Directeurs du Plan de Soutien 2021	42
3.6 Synthèse des caractéristiques principales de l'analyse et de réponse qui sera planifiée en 2021 et des dynamiques en cours	44
IV. IDENTIFICATION DES BESOINS ET PLANIFICATION	45
4.1 Catégorisation des populations ciblées par le Plan de Soutien :	45
4.2 Zones en insécurité alimentaire ciblées par le Plan de soutien 2021.....	47
4.3 Estimation du nombre des Populations ciblées par le Plan de Soutien 2021	51
4.4 Cartographie de la situation alimentaire courante & projetée - CH nov. 2020.....	53
4.5 Cartographie des Zones vulnérables en 2021.....	54
4.6 Cible du Plan de Soutien 2021	56
V. DESCRIPTION du Plan de soutien	61
5.1 OBJECTIFS ET RESULTATS.....	61
5.2 ACTIVITES PRIORITAIRES RETENUES	62
VI. LES ACTIVITES PRIORITAIRES	63
6.1 Résultat 1 : L'accès aux aliments et nutriments sains et diversifiés des populations cibles est amélioré	63

6.2	Résultat 2 : La prise en charge des enfants malnutris est renforcée.....	70
6.3	Résultat 3 : Les moyens d’existence des populations affectées par les crises alimentaires et / ou catastrophes sont protégés et réhabilités	73
6.4	Résultat 4 : Les populations chroniquement vulnérables à l’insécurité alimentaire et nutritionnelle sont soutenues.....	78
6.5	Résultat 5 : Les instruments de prévention et de gestion des crises sont performants	79
6.6	Résultat 6 : Les facteurs de risques humanitaires et les réponses mises en œuvre sont connus, suivis et gérés au niveau local, régional et national.....	83
VII.	BUDGET ET FINANCEMENT DU PLAN DE SOUTIEN 2021	86
7.1	Budget du Plan de Soutien 2021.....	86
7.2	Financement du Plan de Soutien 2021	90
VIII.	Coordination et stratégie de mise en oeuvre.....	91
8.1	Mécanismes de Coordination et de collaboration entre acteurs	91
8.1	Modalités de planification et d’exécution des opérations	94
8.2	Critères de ciblage socio-économique.....	94
8.3	Dispositif de suivi-évaluation	95
8.4	Validation du Plan de Soutien 2021 :	96
8.5	Calendrier de mise en œuvre du Plan de Soutien 2021 :	96
IX.	Defis liés à la mise en œuvre du Plan de soutien 2021	96
X.	Annexes	98

CONTACTS



www.dnpgcca.ne



227.20.72.35.78.

227.20.72.26.46.



cca-pm@intnet.ne

LISTE DES ACRONYMES

CCA	Cellule Crises Alimentaires
CC/SAP	Cellule de Coordination du Système d'Alerte Précoce
CEC	Comité Elargi de Concertation
CFS	Cellule Filets Sociaux
CFW	Cash for Work pour la récupération des terres
CH	Cadre Harmonisé
CIO	Comité Interministériel d'Orientation
CR/PGCA	Comité Régional de Prévention et Gestion des Crises Alimentaires
CRC	Comité Restreint de Concertation
CSR	Comité Sous Régional
DDE	Direction Départementale de l'Environnement
DGC	Distribution Gratuite Ciblée de Céréales
DN	Direction Nationale de la Nutrition
DNPGCA	Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires, pastorales et nutritionnelles
EVIAM	Enquête sur la Vulnérabilité à l'Insécurité Alimentaire des Ménages
FAO	Organisation Mondiale pour l'Alimentation
FCD	Fonds Commun des Donateurs
GTI	Groupe Technique Inter pluridisciplinaire
GTN	Groupe Technique Nutrition
HCI3N	Haut-Commissariat à l'Initiative 3 N « les Nigériens Nourrissent les Nigériens »
MAGEL	Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage
MAH/GC	Ministère de l'Action Humanitaire / Gestion des Crises
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation de Producteurs/Paysanne
OPVN	Office de Produits Vivriers du Niger
OSV	Observatoire de Suivi de la Vulnérabilité
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PCMA	Prise en Charge de la Malnutrition Aigüe
PDC	Plan de Développement Communal
PDM	Post Distribution Monitoring

PS	Plan de Soutien
PS	Programme Stratégique
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RAS	Réserve Alimentaire Stratégique
RECA	Réseau des Chambres d'Agriculture
RRA	Revue Après Action
S&E	Suivi et Evaluation
SANAD	Sécurité Alimentaire et Agriculture Durable
SCAP-RU	Système Communautaire d'Alerte Précoce et de Réponse d'Urgence
SIMA	Système d'Information sur les Marchés Agricoles
SIMB	Système d'Information sur les Marchés de Bétail
SNS	Stock National de Sécurité
SP/DNPGCA	Secrétaire Permanent /DNPGCA
SPR	Secrétaire Permanent Régional
TDR	Termes de Référence
UBT	Unité de Bétail Tropical
VABPM	Vente d'aliments du Bétail à Prix Modéré
VPMC	Vente à Prix Modéré de Céréales

AVANT-PROPOS

Le Plan de Soutien aux Populations vulnérables est le document cadre de référence de l'Etat du Niger et de ses partenaires pour la mise en œuvre des actions de prévention et de réponse appropriées dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la nutrition, et du pastoralisme. Il constitue l'outil privilégié de dialogue et de plaidoyer pour la mobilisation des ressources et celui qui précise les normes techniques affiliées aux modalités d'intervention pour la réponse aux besoins des populations vulnérables.

Outil de planification stratégique et opérationnelle, le plan de soutien est d'importance capitale pour le Niger au regard des défis qui sont aujourd'hui les nôtres. En effet, le contexte humanitaire est marqué depuis quelques années par une juxtaposition de chocs et de catastrophes qui ne cessent d'aggraver la sécurité alimentaire des populations les plus fragiles ainsi que leur état nutritionnel, notamment celui de la frange la plus vulnérable à savoir les femmes et les enfants, avec de forts impacts négatifs sur l'éducation et la santé.

Ces chocs qui entravent le bon déroulement de nos programmes de développement sont de différentes natures. Ils occasionnent les déplacements forcés de milliers de personnes, réduisent l'accès humanitaire et la mise en œuvre des réponses appropriées, dégradent voire anéantissent les moyens d'existence des ménages. Ces chocs se caractérisent par :

- la persistance de l'insécurité à certaines de nos frontières et dans le lit du Lac Tchad entraînant d'importants mouvements de populations consécutifs aux attaques récurrentes des Groupes Armés Terroristes contre notre pays et ses populations ;
- L'aggravation des inondations et la persistance des périodes de sécheresse localisées qui deviennent de plus en plus imprévisibles du fait du dérèglement climatique et qui accroissent davantage encore l'insécurité alimentaire des populations et la fragilité de l'écosystème et ;
- l'avènement de la COVID 19 en mars 2020 et ses effets qui ont aggravé et/ou fait basculer certaines personnes dans une situation de vulnérabilité avec souvent la perte de revenus et de leurs moyens d'existence.

En dépit de cette situation et de l'impérieuse nécessité d'agir vite et bien pour secourir ces populations, le Niger reste debout et plus que jamais déterminé à tout mettre en œuvre pour ramener la paix et créer les conditions d'un meilleur mieux-être pour toutes ces populations vulnérables sur l'ensemble du pays. Pour répondre efficacement à ces exigences, nous aurons besoin à cet effet d'engagements qui se traduiront de façon concrète sur le terrain à la hauteur de l'ampleur des défis.

Le Plan de Soutien 2021 cible cette année **1 731 303 personnes** avec un besoin réel d'assistance alimentaire d'urgence en période de soudure ainsi que d'autres catégories de populations impactées toute l'année comme les **338 858 personnes déplacées internes**. A cela, s'ajoutent les besoins des personnes retournées ou encore des réfugiées. Il s'agira également d'anticiper certains chocs sécuritaires ou climatiques avec des contingences retenues pour les personnes qui seraient amenées à se déplacer ou pour celles potentiellement victimes des inondations à la prochaine saison des pluies. La situation prend aussi en compte l'impact de la pandémie de la COVID19 et la volonté de poursuivre certains appuis parmi ceux déjà engagés en 2020 et l'anticipation de la résurgence de la maladie.

Je relève également la volonté de mon Gouvernement de prendre en compte l'Insécurité Alimentaire Chronique dans le cadre d'interventions planifiées sur le plus long terme à l'image des filets sociaux caractérisés par des transferts monétaires pluriannuels et le renforcement des moyens d'existence des ménages. La lutte contre la malnutrition des jeunes enfants et des femmes enceintes ou allaitantes sous toutes ses formes, qu'elle soit aigüe sévère et modérée ou chronique est une priorité d'intervention qui doit apparaître comme une composante dans chaque projet ou programme d'assistance alimentaire mis en œuvre sur le terrain.

Nous allons également concentrer nos efforts sur les activités de suivi et d'évaluation en continue de la situation alimentaire, nutritionnelle et pastorale, plus particulièrement dans les zones les plus fragiles.

Au regard des défis existants et de notre volonté d'inverser radicalement la tendance des effets néfastes des crises et des chocs récurrents sur les populations, je fonde l'espoir que nos partenaires, comme à l'accoutumée, seront une fois de plus à nos côtés. Pour sa part, le Gouvernement garantira sa disponibilité pour conforter et renforcer ce fécond partenariat au service de nos populations basé sur une complémentarité agissante entre les différents intervenants de la chaîne humanitaire.

Je relève et m'en félicite, que le Plan de Réponse Humanitaire 2021 est conçu, comme en 2020, en réelle harmonie avec le Plan de Soutien du Gouvernement dans l'optique de créer davantage de synergies dans l'identification des besoins, des cibles ainsi que leur prise en charge avec plus d'efficacité et d'efficience tout en s'alignant sur les priorités de notre pays.

Ensemble, nous mettrons tout en œuvre pour faire vivre et fructifier les cadres de concertation déjà existants à l'image des Comités de Concertation techniques et stratégiques présidés par le Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires dont la vice-présidence est assurée par le Chef de file des Partenaires ou encore le Comité Tripartite Technique sur le Nexus Urgence-Développement présidé par le Ministère de l'Action Humanitaire et de Gestion des Catastrophes dont la vice-présidence est assurée par le Haut-Commissariat à l'initiative 3N. Ce dernier ayant pour objectif l'atteinte d'une plus grande synergie et complémentarité entre les réponses saisonnières, les réponses d'urgence aux chocs climatiques et sécuritaires d'une part et les investissements structurants pour la résilience et le développement, pour le renforcement des effets sur les populations vulnérables et l'amélioration du cout-efficacité des interventions d'autre part.

Le Gouvernement veillera à réduire significativement les risques et les vulnérabilités et le fait que cette complémentarité se traduise dans les faits, avec des résultats visibles et mesurables, pour lesquels nous en sommes tous redevables.

Conscient des difficultés éprouvées par tous les intervenants à délivrer une réponse humanitaire d'urgence et opportune sur le terrain, le Gouvernement s'engage à explorer avec les acteurs humanitaires les meilleures conditions d'un accès large et sécurisé aux populations dans le besoin, en privilégiant la garantie permanente et durable de la sécurité des acteurs humanitaires et de leurs biens sur l'ensemble du territoire national.

C'est le lieu de remercier, d'encourager et de féliciter les acteurs humanitaires qui sont constamment à nos côtés pour assister les personnes vulnérables mais également, les différentes institutions nationales à tous les niveaux qui font que l'Etat est le premier acteur en matière d'assistance humanitaire.

Le Plan de Soutien 2021, doté d'un budget estimatif de **192 865 315 988 F CFA**, prévoit les interventions d'assistance alimentaire et nutritionnelle suivantes en termes de réponses :

- ✓ Les opérations d'atténuation (Cash et Food For Work) et de réponse à l'urgence (mise en œuvre des Distributions Gratuites Ciblées (DGC), de la Vente à Prix Modéré de Céréales (VPMC);
- ✓ La prise en charge et la prévention de la malnutrition ;
- ✓ La protection des moyens d'existence des ménages impactés par une crise ;
- ✓ La prise en charge d'une partie importante des besoins des populations en insécurité alimentaire chronique à travers les programmes de filets sociaux pluriannuels.
- ✓ Le suivi et l'évaluation de la situation alimentaire, nutritionnelle et pastorale des populations.

Les opérations d'atténuation intégrées dans ce Plan de Soutien sont des actions phares, de véritables mécanismes d'assistance et de redistribution des revenus aux plus démunis qui sont les distributions gratuites ciblées de vivres pendant la période de soudure et la facilitation de l'accès aux céréales dans les zones vulnérables à des prix réduits aux populations vulnérables sur l'ensemble de notre vaste territoire.

J'en appelle enfin, à l'ensemble des acteurs de mise en œuvre à tous les niveaux à s'investir pleinement afin que nous atteignons dans les délais requis les nobles objectifs que nous nous sommes assignés.

Cela se fera par la reconnaissance par tous du leadership stratégique et opérationnel du DNP-GCA d'une part et par le renforcement des capacités d'analyse, de suivi, de mise en œuvre et d'évaluation des réponses d'autre part.

BRIGI RAFINI



PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

I. RESUME

Le Plan de soutien est l'outil principal du Gouvernement du Niger et de ses partenaires pour la planification, la programmation et le suivi des interventions en réponse aux besoins des populations dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la nutrition, et du pastoralisme.

Cadre de référence du domaine, il est utilisé pour faciliter le plaidoyer et la mobilisation des ressources nécessaires tout en précisant les normes techniques d'intervention à retenir dans la mise en œuvre des interventions. Il est considéré comme le principal outil permettant la prise de décision du Gouvernement dans des situations de crises exceptionnelles comme celle vécue en 2020 suite à la pandémie de la COVID19.

Ses normes techniques qui ont pour objectif d'harmoniser les pratiques d'interventions de tous les acteurs ont été révisées et retenues dans le cadre de l'exercice de la « Revue des Outils d'intervention du Dispositif » avec la formulation de lignes directrices par opération devant faire évoluer, dans le contexte changeant de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'architecture et le contenu de chacune d'entre elles.

Si ces Lignes Directrices édictées en novembre 2019 ont été présentées dans le Plan de soutien 2020, la révision du Plan à partir de mars 2020, faite suite à la pandémie de la COVID19 et l'urgence de la situation n'ont pas permis une prise en compte voire une reconnaissance de ces dernières dans la mise en œuvre des interventions de réponse en 2020. Il s'agira pour le Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (DNP-GCA) de valoriser davantage ce travail en 2021.

L'analyse du contexte et la formulation des activités de réponses qui sont programmées dans ce plan ont été formulées par le DNP-GCA dans le cadre d'un groupe de travail dédié à la formulation du plan en collaboration avec les acteurs du domaine puis approuvées par le Gouvernement en conseil des Ministres. Un groupe d'acteurs qui a dû s'adapter au contexte sanitaire et au respect des mesures de prévention prises dans le cadre de la pandémie du COVID19.

La campagne agricole d'hivernage 2020 a été marquée par une pluviométrie moyenne à excédentaire avec un cumul des précipitations en majorité excédentaire comparé à l'année passée et à la moyenne trentenaire. On retiendra que malgré le caractère précoce et à tendance normale de la campagne, certains départements connaissent des déficits de production en raison des facteurs exogènes tels que les longues pauses pluviométriques en début de saison, l'arrêt précoce des pluies, les infestations, les séquences sèches etc.

La production prévisionnelle 2020 / 2021 des principales céréales est estimée à **5 576 371 tonnes** (contre 5 296 551 tonnes en 2019 / 2020). Cette production céréalière est en hausse de 5% par rapport à celle de 2019. En revanche, on observe une baisse de 2% comparée à la moyenne des cinq (5) dernières années. Les niveaux de production sont en hausse respectivement de 6% pour le sorgho et 5% pour le mil et le maïs. Le riz et le fonio affichent quant à eux des baisses de 8% et 15%.

Avec une pluviométrie importante et bien répartie dans le temps et dans l'espace, le bilan fourrager provisoire de la campagne pastorale 2020-2021 fait ressortir un excédent de l'ordre de **1 738 950 Tonnes de Matières Sèches (TMS)** correspondant aux besoins fourragers de 5, 82% des UBT avec un disponible fourrager (réel) évalué à **31 636 950 TMS** (contre 17 232 850 TMS lors de la campagne précédente, soit une augmentation de 45%). Cet excédent est calculé à partir des besoins globaux théoriques du cheptel résident évalués à **29 897 782 TMS**.

Cependant, ce résultat cache quelques disparités entre les régions (3 régions sont déficitaires sur 8 que compte le pays à savoir Tillabéri, Diffa et Niamey) et à l'intérieur de celles-ci avec des départements déficitaires (36 sur les 66 sont déficitaires). Aussi, la fermeture de la frontière avec le Nigeria et l'inaccessibilité à des zones de pâturage pour des raisons sécuritaires impacteront une partie des ménages pastoraux les plus pauvres estimés au nombre de **45 269** soit une population de **272 802 personnes**.

Si les niveaux d'approvisionnement des marchés sont satisfaisants en ce début d'année, certains dysfonctionnements ont été relevés. Malgré la réouverture des frontières nigérianes le 16 janvier par exemple, les flux habituels des céréales en provenance des marchés du nord Nigéria fonctionnent à une très faible intensité, notamment pour les deux céréales de base, le mil et le sorgho. Ceci a un impact visible sur les prix moyens des céréales et de presque tous les produits de rente, qui ont connu une tendance haussière par rapport à l'année passée et par rapport à la moyenne quinquennale (+12% et +9% respectivement, pour le mil). Cette hausse de prix est encore plus prononcée dans les zones en proie à l'insécurité civile et fortement affectées par la dégradation des moyens d'existence (c'est le cas des marchés des départements de Banibangou, Téra, Ouallam, Abala, Bosso, etc.). Il semble probable que l'on assiste à une généralisation de la hausse de prix des principales céréales de base (mil et sorgho) dans les 3 prochains mois.

La situation sécuritaire dans les régions de Diffa, Tillabéri et dans certains départements de la région de Tahoua et de Maradi s'est détériorée en 2020 avec une hausse du nombre d'attaques de groupes armés contre les forces de sécurité et les populations civiles enclenchant des déplacements de populations de manière répétée. Si les impacts de cette situation dégradent fortement les moyens d'existence des ménages et le fonctionnement des marchés, cette crise limite l'accès humanitaire pourtant nécessaire pour répondre aux besoins des ménages vulnérables.

Ce que l'on retiendra de l'année 2020 et qui devrait impacter l'année 2021 est l'apparition de la pandémie mondiale de la COVID19 qui, en raison des mesures de prévention prises par le Gouvernement dès le mois de mars 2020, a impacté la situation alimentaire et nutritionnelle des populations, particulièrement celles se trouvant en zones urbaines.

Le Plan de soutien 2021 prend également en compte l'analyse et le besoin de réponse des populations victimes des inondations ravageuses qui ont suivi les précipitations et les crues exceptionnelles dans toutes les régions du pays. Pour rappel, ce sont plus de **632 000 personnes** qui ont été impactées par les inondations en 2020.

L'analyse de la vulnérabilité des zones à risque produite par la CC/SAP en novembre 2020 a fait ressortir **160 zones classées extrêmement et moyennement vulnérables** (contre 184 en décembre 2019).

Au total, ce sont **3 909 villages agricoles sur les 12 816 villages agricoles suivis** qui sont déficitaires à 50% et plus (soit 30%) contre 4 808 villages déficitaires (soit 38%) en 2019.

D'après les résultats des analyses du Cadre harmonisé de novembre 2020, en 2021, ce sont **1 228 778 personnes** en insécurité alimentaire (Phase courante 3 et +) hors période de soudure (contre **1 444 905 personnes** en 2020) et **1 731 303 personnes** en insécurité alimentaire (Phase projetée 3 et +) pendant la période de soudure (contre **1 932 539 personnes** en 2020) qui nécessitent une assistance adaptée.

A ces besoins s'ajoutent ceux de **231 000 personnes réfugiées** (nigériens et maliens), **310 000 personnes déplacées internes** (contre 254 000 en 2020) et **34 300 personnes retournées**.

Concernant les chocs probables, environ **450 000 personnes** victimes des inondations, **27 000 élèves et 2 000 personnes victimes d'autres catastrophes** pourraient se retrouver dans le besoin et devraient pouvoir bénéficier d'une assistance alimentaire.

Pour pallier à une dégradation de la situation sanitaire et / ou sécuritaire, une contingence de **536 000 personnes** pouvant basculer dans une situation d'urgence en cas de résurgence de la pandémie de la COVID19 (dans les zones rurales et urbaines) ainsi que **120 000 personnes** pouvant être victimes de l'insécurité et être amenées à se déplacer, a été planifiée dans ce Plan de soutien.

La situation nutritionnelle reste alarmante avec **1 301 369 personnes** devant bénéficier d'un appui nutritionnel curatif ou préventif. Au niveau national, les taux de Malnutrition Aiguë Globale (MAG) est de **12.7% en 2020** (contre 10,7% en 2019), dont **2,7%** concerne la Malnutrition Aiguë Sévère (MAS) (contre 2.6% en 2019). Ces prévalences restent encore très élevées et les régions les plus touchées par la MAG sont Diffa (19.3%), Zinder (14.9%), Agadez (14.8%), Tahoua (13.7%) et Maradi (13.3%).

Le taux de malnutrition chronique quant à lui plafonne à **45,1%** et ce depuis plusieurs années.

Le budget estimatif total du Plan de Soutien 2021 s'élève à **192 865 315 988 FCFA** (contre **186 511 115 631 F CFA** en 2020 avant la révision du Plan pour répondre à la pandémie de la COVID 19). Il est décliné en **41 activités et 6 résultats majeurs**.

En 2019, une des principales évolutions positives du plan de soutien aux populations vulnérables avait été la détermination d'un nouveau « Résultat attendu » **pour une meilleure prise en compte des populations chroniquement vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle**. En termes d'activités de réponse, il s'agit de retenir l'appui aux ménages chroniquement vulnérables à travers la mise en œuvre de filets sociaux pluriannuels ainsi que certaines mesures d'accompagnement.

Dans le Plan de soutien 2020 et particulièrement dans sa version révisée suite à l'apparition de la pandémie de la COVID19, ce nouveau résultat, en cohérence avec la mise en place et l'opérationnalisation de la Cellule Filets Sociaux (CFS), a particulièrement été suivi et a facilité la mobilisation et la mise en œuvre des ressources et activités des transferts monétaires en réponse à la pandémie de la COVID19.

Pour le Plan de soutien 2021, la CC/SAP et ses partenaires ont retenu à nouveau la méthodologie consensuelle pour l'analyse de la vulnérabilité chronique à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle de mars 2019. Des **5 707 025 personnes en insécurité alimentaire chronique sévère et modérée**, le Dispositif a retenu un besoin d'assistance pour cette catégorie de personnes à hauteur de 20% soit **1 360 783 personnes bénéficiaires des interventions de filets sociaux pluriannuels** incluant les programmes « résilience ».

Les activités planifiées dans le cadre du Plan de Soutien couvriront l'année 2021. Elles couvriront les besoins conjoncturels des populations ciblées. L'appui aux ménages chroniquement vulnérables sera poursuivi également ainsi que des interventions planifiées en réponse à la crise de la COVID19 sur 2020 mais aussi sur 2021.

Elles ont été déterminées par le groupe d'acteurs en charge de l'élaboration du Plan de Soutien composé des services techniques de l'Etat, des Agences des Nations Unies des domaines concernés et des ONG. Le contenu du Plan est issu de l'analyse des résultats de la campagne agropastorale, de la situation nutritionnelle et des résultats de l'analyse du Cadre Harmonisé de novembre 2020 ainsi que ceux des rencontres techniques annuelles d'identification des zones vulnérables organisées par le DNP-GCA en région en décembre 2020, avant la mise en place de certaines mesures préventives à la seconde vague de la COVID19 qui n'ont pas permis d'organiser la rencontre nationale.

Comme en 2020, un alignement entre le Plan de Soutien aux populations vulnérables du Niger 2021 et le Plan de Réponse Humanitaire du Niger 2021 (HNO / HRP) a été retenu avec la prise en compte de la même méthodologie d'analyse de la vulnérabilité (Cadre Harmonisé de novembre 2020) pour le volet lié à la sécurité alimentaire et **d'une même cible d'intervention en période de soudure (populations phase 3 et +)**.

L'actualisation de ce plan sera réalisée sur la base des informations disponibles en cas d'évolution de la situation alimentaire, nutritionnelle et pastorale.

Enfin, il s'agira pour le Dispositif et ses partenaires de mise en œuvre de poursuivre la prise en compte des recommandations de **l'évaluation indépendante des effets des opérations 2018** mises en œuvre par le consortium « IRAM / COWI / Prospect / CIRAD ».

Cette évaluation a été suivie **d'une revue des modalités d'intervention** qui a favorisé **l'élaboration de lignes directrices** des opérations d'assistance alimentaire et d'appui à la production (pastorale, céréalière, etc.).

Ces nouvelles lignes directrices permettent de mieux répondre aux enjeux et à l'évolution des secteurs de la sécurité alimentaire et de la nutrition en faisant évoluer les concepts et les pratiques affiliés à chacune de ces interventions mises en œuvre par les acteurs de la sécurité alimentaire au Niger.

II. ANALYSE SITUATIONNELLE

2.1 Bilan de la mise en œuvre du Plan de Soutien 2020

2.1.1 Processus et chiffres clés du Plan de Soutien 2020

Le bilan de la mise en œuvre du Plan de Soutien est un processus nécessaire pour évaluer le Plan de Soutien passé. Ce travail nécessite la collecte et le traitement de données fiables récoltées tout au long de l'année et consolidées en fin d'année. Ce bilan a été élaboré par la CCA dans le cadre de la **Revue Après Actions (RAA)** du Plan de soutien 2020 organisée à Maradi du **06 au 09 décembre 2020** en présence de certains partenaires et Organisations de Producteurs impliqués dans la mise en œuvre du Plan de Soutien.

Cette RAA a permis de faire le point sur l'assistance alimentaire aux populations vulnérables (tant conjoncturel que chronique) à l'échelle nationale en réponse aux besoins définis concomitamment dans le cadre du Plan de Soutien 2020 révisé en mars 2020 et dans le Plan de Réponse Humanitaire du SNU.

La revue a également démontré les limites et les nombreuses difficultés de collecte des informations de réponse ainsi que la nécessité de travailler davantage de concert avec les groupes d'acteurs existants à l'image du Cluster Sécurité Alimentaire.

Dans la partie « Coordination et stratégie de mise en œuvre » au Chapitre VIII, un état des lieux des mécanismes de coordination en place au Niger a été développé avec une présentation des réflexions en cours et des perspectives d'amélioration envisagées.

Il est rappelé également que le Plan de Soutien s'inscrit en complémentarité avec d'autres dynamiques de planification et de réponses aux urgences.

La CCA et la CFS en collaboration avec le PAM, la FAO, l'UNICEF et leurs partenaires du Cluster Sécurité Alimentaire et du Groupe Technique Nutrition, ont joué leurs rôles de lead dans leurs domaines avec l'organisation de planifications conjointes des interventions après la validation du Plan de Soutien 2020 et sa révision.

Ce chantier a permis de faciliter le travail de coordination de la réponse proposée par les acteurs de la sécurité alimentaire.

Concernant le travail de capitalisation de la réponse, il a été engagé avec l'utilisation d'une matrice de collecte de données conçue avec l'appui du Cluster Sécurité Alimentaire et partagée à l'ensemble des acteurs.

En guise de rappel, l'analyse consensuelle de la situation 2020 avait permis de déterminer une cible de **1 932 539 personnes** en Insécurité Alimentaire Sévère pendant la période de soudure avant la parution de la pandémie de la COVID19 puis une cible révisée liée à l'impact de la pandémie de la COVID19 de **2 700 000 personnes en insécurité Alimentaire Sévère nécessitant une assistance alimentaire d'urgence (priorité 1) ainsi que 2 900 000 personnes** impactées économiquement par la pandémie dans le besoin d'un appui financier apporté principalement par des interventions de type « filets sociaux réactifs aux chocs » (Priorité 2).

Si la région de Diffa a fait cette année encore l'objet d'une attention particulière en raison de l'ampleur du choc subit depuis plusieurs années, l'évolution soudaine de la situation des régions de Tillabéri et de Maradi a obligé la communauté des acteurs à prendre en compte les besoins additionnels des personnes réfugiées, des personnes retournées et des personnes déplacées internes. Au total, ce sont **334 736 personnes** qui ont été bénéficiaires d'une assistance alimentaire et nutritionnelle en continue (dont 178 606 personnes réfugiées, retournées et 156 130 personnes déplacées internes).

Le Budget global du plan de soutien 2020 s'élevait à **186 511 115 631 FCFA** (contre **156 222 814 907 FCFA en 2019**). Ce budget a été réévalué à **343 295 549 461 FCFA** suite à la révision du Plan de soutien en mars 2020 pour répondre à l'impact de la pandémie de la COVID19.

Que ce soit en période hors soudure ou de soudure, la couverture des besoins d'assistance alimentaire a été considérée relativement bonne lors de la RAA de décembre 2020 avec une forte mobilisation des acteurs pour la mise en œuvre d'une réponse planifiée très tôt dans l'année et ce, malgré la révision des cibles et du budget du Plan de Soutien en mars 2020.

Avec un taux de réalisations financières de **59.6%**, soit **un montant mobilisé équivalent à 204.5 milliards de FCFA sur les 343.2 Milliards de FCFA planifiés**, le niveau de financement du Plan de Soutien 2020 a été jugé satisfaisant par les acteurs du domaine qui ont retenu aussi, lors de la RAA 2020, un taux de réalisations opérationnelles de **87.5%** représentant une bonne couverture des besoins des cibles identifiées dans un contexte pourtant difficile.

2.1.2 Niveau de mise en œuvre du Plan de Soutien 2020

✓ L'Assistance Alimentaire à l'Insécurité Alimentaire Conjoncturelle :

Généralement, les activités planifiées hors période de soudure en soutien aux populations vulnérables restent des activités difficiles à mettre en œuvre par les différents opérateurs en raison d'une période pour leurs mises en œuvre très tôt dans l'année (janvier à mai) et d'une faible mobilisation des ressources en cette période.

De plus, avec la pandémie de la COVID19, beaucoup d'opérations de cash ou food for work ont été suspendues en raison de l'impossibilité de rassembler les bénéficiaires autour de chantiers communautaires.

Planifiée pour atténuer les effets de l'insécurité alimentaire conjoncturelle ou d'urgence, la réponse pendant la période critique de soudure a permis à plus de **2 343 880 personnes (soit 338 536 ménages)** de recevoir une assistance alimentaire (en cash ou en vivres) sur les **2 676 871 personnes** ciblées dans le Plan de Soutien révisé en mars 2020 (priorité 1), soit un **taux de couverture de 87.5%** (contre 84% en 2019).

Il est important de souligner ici la prise en compte, dans le Plan de Soutien révisé suite à la pandémie de la COVID19, de nouvelles catégories de populations vulnérables impactées principalement en zones urbaines à savoir les personnes handicapées, les enfants de la rue et les personnes retraitées vulnérables. Ces populations ont pu bénéficier par exemple de l'intervention de DGC de la CCA qui n'était jusque-là jamais intervenue en zone urbaine.

Le niveau de réalisation physique des interventions en faveur des populations nécessitant un appui ponctuel pour préserver leurs moyens d'existence suite à la pandémie (priorité 2) établit une forte mobilisation des acteurs avec un taux de réalisation de 164%. En effet, sur une prévision de **2 951 098 personnes**, **4 835 397 personnes** ont été soutenues essentiellement à travers des distributions de cash inconditionnel à l'image des activités du Projet Filets Sociaux, du PAM ou encore de l'UNICEF.

Les chocs soudains intervenus au cours de l'année (déplacements de populations, inondations, etc.) ont affecté un nombre grandissant de populations vulnérables tout au long de l'année. Environ **350 000 personnes** (déplacées, retournées...) et ont été bénéficiaires de distributions gratuites de vivres ou de cash dans les zones affectées par ces chocs.

La réponse aux inondations qui ont impacté à partir de juin 2020 plus de **641 730 personnes** (soit 91 675 ménages) a été conséquente avec des distributions de vivres, de cash et de biens non alimentaires de façon coordonnée sur l'ensemble des zones impactées. La CCA et le PAM ont pour leur part apporté un appui alimentaire à plus de **460 000 personnes impactées**. De nombreux acteurs sont investis également dans une réponse coordonnée par le Ministère de l'Action Humanitaire et de la Gestion des Catastrophes.

Les activités d'assistance alimentaire en réponse aux besoins des personnes impactées par les inondations en 2020 ont permis de soulager une majeure partie de ces populations touchées à travers des distributions gratuites de vivres ou d'argent.

Certains ménages devraient continuer à recevoir une assistance sous forme de transferts monétaires dans le cadre de certains programmes de filets sociaux (réponse aux chocs).

Pour répondre à ces besoins alimentaires conséquents, une forte mobilisation des ressources dédiées à la reconstitution des stocks d'assistance alimentaire nationaux a permis d'acquérir plus de **112 537 tonnes de vivres** à travers des Appels d'Offres Nationaux mais également à travers des opérations d'achats locaux auprès des petits producteurs (à titre illustratif, le cas de la CCA avec des achats de **5 200 tonnes** de céréales auprès des organisations de producteurs de 5 régions dans le cadre de la reconstitution du Stock National de Sécurité Alimentaire).

✓ **L'Assistance Alimentaire à l'Insécurité Alimentaire Chronique :**

En rappel, une des principales innovations retenues dans le Plan de soutien 2019 fut la détermination d'une nouvelle catégorie de populations cibles dites « chroniquement vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle » résultant d'une analyse pilote selon l'IPC chronique conduite par la CC/SAP et ses partenaires validée en mars 2019.

La prise en compte de cette dimension dans le Plan de Soutien tant dans l'analyse que dans la réponse a permis au Dispositif de mieux distinguer ce domaine marqué par des évolutions politiques et institutionnelles importantes ces dernières années à l'image de la création de la Cellule Filets Sociaux en 2017 pour répondre à la nécessité de mettre en place un système de filets sociaux intégré, permanent et efficace.

Lors de la RAA de décembre 2020, davantage d'intervenants ont répondu à l'appel de la CCA et de la CFS pour compléter la matrice de collecte de données des opérations de lutte contre l'insécurité alimentaire chronique.

Au total, ce sont près de 3 586 583 personnes soutenues dans le cadre de ces filets sociaux pour la sécurité alimentaire sur les 2 900 000 de personnes ciblées par le Plan de Soutien essentiellement à travers des distributions de cash inconditionnel à l'image des activités du Projet Filets Sociaux, du PAM ou de l'UNICEF qui ont dû adapter leurs modalités d'intervention pour faire face aux besoins survenus avec la pandémie de la COVID 19.

A la lumière des discussions aux seins des groupes de coordination, on peut estimer que les activités des acteurs autour de filets sociaux montrent que les normes appliquées dans ce domaine d'intervention varient d'un acteur à un autre.

Avec l'opérationnalisation de la CFS en 2019 et la mise en place du Groupe Technique Interdisciplinaire des Filets Sociaux (GTI-FS) en janvier 2020, la CFS devrait pouvoir préparer des lignes directrices et stratégiques (analyse des besoins, ciblage, normes...) pour un

cadrage des filets sociaux sur la base d'un processus participatif et inclusif. Le GTI-FS jouera un rôle clé dans la préparation et la validation technique de ce processus en 2021.

✓ **La prévention et le renforcement des moyens d'existence :**

Ces activités de prévention et de renforcement des moyens d'existence ont été financées à hauteur de **45% des montants prévus (contre 36% en 2019)**. Des constats spécifiques tirés de la RAA, il ressort que les trois principales activités liées à ce résultat ont été relativement bien financées à l'image des activités de distribution d'aliment bétail financées à hauteur de 67% (26 215 tonnes d'aliment bétail mobilisées sur les 35 000 tonnes prévues), de distribution de semences pluviales financées à hauteur de 65.7% (6 571 tonnes de semences mobilisées sur les 10 000 tonnes prévues) et enfin les activités de réponse aux personnes impactées par les inondations à savoir **560 000 personnes soutenues** sur les 270 000 personnes planifiées à l'origine dans le plan de soutien. On retiendra pour cette réponse une forte mobilisation des acteurs qui a permis de soulager une majeure partie des populations touchées.

Certaines activités qui avaient été planifiées dans le Plan de Soutien révisé à l'image des appuis en semences maraichères en zones péri-urbaine impactées par la COVID19 n'ont quasiment pas été financées.

Pour les autres activités, et comme en 2019, il est évident que toutes les informations liées à l'appui aux populations réfugiées, déplacées ou migrantes ne soient pas entièrement disponibles en raison d'une absence de collaboration de certains acteurs avec le Dispositif (peu d'informations disponibles, pas de capitalisation de données liées à la réponse...). Dans ce type d'activités comme dans bien d'autres, la coordination et l'utilisation des outils de collecte consensuels à l'image de la matrice du « qui fait quoi et où » restent des difficultés majeures à surmonter.

✓ **La lutte contre la malnutrition :**

La Stratégie de Réponse en Nutrition a pour objectif global de « Réduire la mortalité et les dommages permanents causés par la malnutrition aiguë » à travers un ensemble intégré d'interventions portant sur la nutrition.

Lors de la RAA de décembre 2020, la Direction de la Nutrition a indiqué que sur la cible de **533 384 enfants** âgés de moins de 5 ans souffrant de **Malnutrition Aiguë Sévère (MAS** avec et sans complication), plus de **324 519 enfants** avaient été bénéficiaires d'un traitement médical et nutritionnel soit un taux de couverture de **60.84% des cibles**.

De plus, s'agissant des activités de traitement médical et nutritionnel des enfants âgés de moins de 5 ans (6 à 59 mois) souffrant de Malnutrition Aiguë Modérée (MAM) sur une cible

de **521 821 enfants**, seuls **303 351 enfants** âgés de 6 à 23 mois ont été pris en charge soit un taux de couverture de **58.10%**.

La distribution des rations alimentaires complémentaires pour les **376 444 femmes enceintes et les femmes allaitantes** ciblées n'a été effective que pour **123 052** femmes enceintes malnutries des cinq (5) régions sur huit (8) d'entre elles correspondant à un taux de couverture de **33%**.

La distribution des rations alimentaires complémentaires aux mères accompagnantes (couple mère / enfant) dans les CRENI destinée à près **de 69 070 bénéficiaires** a couvert selon la DN **41 897 mères accompagnantes** soit un taux de réalisation de **61%** (contre 78% en 2019).

Pour les opérations de supplémentation préventive de la malnutrition (blanket feeding), **116 056 enfants de 6-23 mois** des ménages très pauvres des communes vulnérables (y compris à Diffa) ont été touchés sur une cible de **85 735 enfants** retenue, soit un taux de réalisation de 135% (contre 55% en 2019).

Dans le cadre de l'amélioration de sa ration distribuée en vue de prévenir la malnutrition, la CCA a reconduit son programme de production et de distribution de farines fortifiées localement dans les zones vulnérables ciblées des régions de Zinder, Tahoua, Maradi, Dosso et Tillabéri. **Un programme qui passe donc progressivement à l'échelle** dans le cadre de l'opération de DGC en soudure mise en œuvre par la CCA.

Globalement, on retiendra de ces activités de nutrition, le sous financement de celles-ci avec peu de ressources mobilisées sur le budget national malgré l'appui technique et financier continu de nombreux partenaires dans le domaine de la Prise En Charge (PEC).

Ce manque de ressources a malheureusement contraint certains acteurs de la nutrition à prioriser la tranche d'âge des enfants de 6 à 23 mois plutôt que celle initialement ciblée dans le Plan de soutien à savoir celle des enfants de 6 à 59 mois ainsi que les régions à fortes prévalences de la malnutrition aigüe (Maradi, Tahoua, Diffa, Tillabéri et Zinder).

On notera cependant des avancées en termes de stratégies opérationnelles de lutte contre la malnutrition avec la mise en œuvre d'une approche déviance positive à travers la création des foyers d'apprentissage et de réhabilitation nutritionnelle (FARN) pour la prise en charge et la prévention de la malnutrition au niveau communautaire (plus de quatre cent villages des régions de Diffa, Zinder, Maradi, Tillabéri et Tahoua).

La formation des acteurs sur le « comment rendre plus sensible à la nutrition les interventions et les activités de la sécurité alimentaire, de la santé, des pratiques de soin, de l'eau, l'hygiène, l'assainissement et les interventions éducatives pour renforcer leur potentiel de réduction du risque de sous-nutrition » a bénéficié à deux cent quatorze cadres du secteur.

2.1.3 Principales leçons apprises et recommandations :

Le niveau de mobilisation des ressources nécessaires pour financer le Plan de Soutien fluctue d'un résultat à un autre. **Le résultat 1**, à savoir l'accès aux aliments et nutriments sains et diversifiés des populations cibles a été financé à hauteur de 111% en raison d'une forte mobilisation des acteurs intervenants dans le cadre de la réponse à la COVID19, y compris la partie nationale. La mise à l'échelle progressive des activités de blanket feeding par la CCA participe également au rehaussement du niveau de financement du résultat 1.

Les activités de prévention et de réponse du **résultat 2** liées à la lutte contre la malnutrition restent globalement sous financées avec un taux de mobilisation de 49%. Les financements mobilisés le sont à partir des ressources extérieures malgré l'inscription de certaines interventions sur le budget national non disponibles.

Le manque de financement de certaines activités du **résultat 3** indique qu'un plaidoyer est nécessaire pour la concrétisation d'appuis essentiels à la protection des moyens d'existence des ménages, particulièrement en temps de crises. Avec la pandémie de la COVID19, de nouveaux besoins comme par exemple ceux des petits producteurs maraichers en zones péri-urbaines ont été identifiés et mériteraient une réponse pour palier d'une part les baisses de revenus des producteurs mais également le manque de denrées sur le marché.

Le **résultat 4** lié à la lutte contre l'insécurité alimentaire chronique est au centre des enjeux pour la mise en place d'un système de protection sociale via les transferts monétaires pluriannuels. Au-delà de la mobilisation des ressources, il s'agira aussi de définir les normes techniques (ciblage, réponse...), de consolider la coordination des interventions en lien avec celles conjoncturelles ou encore de renforcer le Registre Social Unifié (RSU) alimenté cette année par les données de la DGC CCA en zone urbaine.

Le **résultat 5** indique le niveau de reconstitution des stocks nationaux en vivres à atteindre chaque année pour les DGC et les VPMC. De la prise en compte des enjeux affiliés à ce résultat dépendra la reconnaissance du DNP-GCA en traitant des problématiques de mobilisation des ressources à temps avec des achats locaux de céréales à des prix abordables auprès des petits producteurs, la prise en compte de la modalité cash par la CCA sur des zones où le transfert de céréales est difficile et enfin la modernisation de la VPMC qui mobilise des fonds importants aux effets limités sur certaines zones.

Le **résultat 6** qui traite des enjeux de suivi, d'évaluation et de coordination est financé à hauteur de 50% principalement par les partenaires. Il s'agira ici de sanctuariser les ressources nationales pour se donner les moyens de suivre et d'évaluer dans des calendriers très précis et selon les méthodes reconnues au niveau national la situation alimentaire, nutritionnelle et pastorale des populations du Niger.

Globalement, et considérant les données transmises, **le Plan de Soutien révisé 2020 a été financé à hauteur de 59.59 % pour un montant de 204 585 367 801 FCFA** ce qui démontre, tenant compte du contexte de 2020, d'une bonne capacité de mobilisation de ressources pour la mise en œuvre des principales activités du Plan.

2.1.4 Conclusion :

Globalement le Plan de Soutien 2020, tenant compte de la COVID 19, a connu une réalisation moyenne à satisfaisante grâce à l'ajustement apporté par l'Etat et ses partenaires à leurs planifications initiales. C'est ainsi que les cibles planifiées dans le domaine de l'assistance alimentaire ont été atteintes avec des taux de réalisation satisfaisants. Des efforts ont été fournis aussi dans le cadre de soutien aux populations chroniquement vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

On retiendra également que certains coûts du Plan de Soutien 2020, à l'image des coûts de mise en œuvre liés à la COVID19 ont été surestimés et que peu de données affiliées aux coûts réels de mise en œuvre ont été collectées. Certaines activités n'ont pas du tout été planifiées par les acteurs intervenants, qu'ils soient nationaux ou internationaux.

On notera enfin la contribution record d'environ 25 partenaires à la capitalisation des données. Par ailleurs, il a été reconnu l'importance de la matrice de collecte des réalisations des différents acteurs d'où la nécessité de la travailler davantage et assurer son internalisation par tous les acteurs, notamment de concert avec le CSECAL.

La performance du plan de soutien peut et doit être améliorée à travers la mise en œuvre des recommandations suivantes :

A l'endroit au dispositif national

- Veiller au respect et au renforcement du leadership de l'Etat à toutes les étapes de la mise en œuvre du Plan de Soutien, y compris sur le terrain.
- Améliorer la collecte des données et la production des indicateurs des actions de CRS/DRS en relation avec leur contribution à l'amélioration de la sécurité alimentaire.
- Renforcer les capacités des acteurs sur l'utilisation, et de la matrice de reportage et de suivi, comme un outil de croisement et d'analyse (CCA, DSE, Cluster SA, Etat).
- Intégrer les OSV et SCAP/RU (en tant qu'organes du DNP/GCA) dans l'identification, la mise en œuvre des actions du Plan de Soutien aux populations vulnérables.

Aux autres partenaires nationaux (conseils régionaux, communaux, partenaires de mise en œuvre)

- Prendre en compte la participation au financement des opérations de réponses dans leurs programmations annuelles (Plan régionaux et communaux de développement).
- Accompagner la dynamisation et le fonctionnement régulier des instances déconcentrées de concertation, de dialogue et de décision.
- Concevoir, développer et mettre en œuvre une méthodologie et une démarche de collecte de données et de production d'indicateurs d'effets et d'impacts, ainsi que des bénéficiaires réels des opérations VCPM (OPVN, DNP/GCA, Etat).

A l'endroit de l'état

- Renforcer les capacités de portage régional et envisager une programmation régionalisée du Plan de Soutien dès 2021
- Affecter et rendre disponible à temps des ressources financières adéquates conformément aux besoins identifiés dans le Plan de Soutien, respecter le calendrier (caractère saisonnier des principales activités de réponse) et assouplir les modalités techniques et les procédures comptables
- Réaffirmer et renforcer le leadership technique, décisionnel et financier de l'Etat
- Veiller à l'alignement de tous les partenaires aux choix et priorités d'intervention dans le cadre du plan de soutien
- Rechercher les voies et moyens de comprendre et de solutionner définitivement la problématique de la malnutrition infantile, en rapport avec les attitudes et comportements des populations, en particulier dans toutes les zones de grande production agricole et à haut potentiel économique mais présentant des taux de malnutrition élevés.
- Renforcer les mécanismes de coordination existants et faciliter l'accès des acteurs de mise en œuvre aux populations dans le besoin.
- Renforcer les capacités d'analyse, de suivi et d'évaluation du dispositif à tous les niveaux.

A l'endroit des partenaires techniques et financiers

- Accompagner l'Etat dans le renforcement de son rôle de leader à toutes les étapes de l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du Plan de Soutien.
- Améliorer l'accès et la diffusion des données et indicateurs de tous les partenaires et pour tous les niveaux du dispositif.
- Accompagner le dispositif et l'Etat dans le processus de rédaction des accords, conventions, protocoles et autres mémorandums d'entente pour la mise en œuvre des opérations conduites au titre du dispositif.
- Accompagner l'Etat dans la recherche des voies et moyens de comprendre et de solutionner définitivement la problématique de la malnutrition en rapport avec les potentiels économiques et de production des régions du Niger.

2.2 *Appréciation de la situation alimentaire et nutritionnelle en cours*

2.2.1 Bilan de la campagne Agropastorale 2020/2021 :

✓ Situation agricole :

La campagne agricole d'hivernage 2020 a été marquée par une pluviométrie moyenne à excédentaire avec un cumul des précipitations en majorité excédentaire comparé à l'année passée et à la moyenne trentenaire. Les conditions pluviométriques ont été défavorables d'avril à fin juin. Le régime pluviométrique s'est normalisé à partir de la première décade du mois de juillet où les pluies ont été bien réparties dans le temps et dans l'espace jusqu'à la fin de la saison. On remarque, la bonne répartition de la pluviométrie enregistrée de juillet à la première décade d'octobre ; ce qui a été favorable à la croissance et au développement des cultures.



Les semis ont démarré à partir de la troisième décade d'avril et se sont poursuivis de manière plus ou moins régulière jusqu'au 31 juillet. Au 31 juillet 2020, 12 710 des 12 816 villages agricoles du pays avaient effectué leurs semis soit plus de 99%.

L'installation de la campagne a été marquée par des pauses pluviométriques assez longues avec comme conséquences les avortements de semis dans plusieurs localités occasionnant des baisses de production agricole notamment dans les régions d'Agadez, Diffa, Niamey et Zinder. On retiendra que malgré le caractère précoce et la tendance normale de la campagne, plusieurs départements ont enregistré de déficit de production en raison des facteurs exogènes tels que les retards de semis, les pauses pluviométriques prolongées, les actions des ennemis des cultures et l'arrêt brusque des pluies au cours du mois de Septembre etc.

On retiendra que malgré le caractère précoce et à tendance normale de la campagne, certains départements connaîtront de déficit de production en raison des facteurs exogènes tels que les retards de semis, les pauses pluviométriques prolongées, les actions des ennemis des cultures et l'arrêt brusque des pluies au cours du mois de Septembre etc.

La production prévisionnelle 2020 / 2021 des principales céréales est estimée à **5 576 371 tonnes** (contre 5 296 551 tonnes en 2019 / 2020). Cette production céréalière est en hausse de 5% par rapport à celle de 2019. En revanche on observe une baisse de 2 % comparée à la moyenne des cinq (5) dernières années. Les niveaux de production sont en hausse respectivement de 6% pour le sorgho et 5% pour le mil et le maïs. Le riz et le fonio affichent quant à eux des baisses de 8% et 15%.

Le bilan céréalier brut prévisionnel pour les céréales sèches est excédentaire de **552 156 tonnes** (contre 461 388 tonnes lors de la campagne précédente), même si celui-ci cache quelques disparités entre les régions et à l'intérieur de celles-ci avec des zones de très mauvaise production.

Au total **3 909 villages déficitaires** (contre 4 808 villages en 2019) répartis au niveau de l'ensemble des régions ont été concernés et **160 zones extrêmement et moyennement vulnérables** (contre 184 en 2020) ont été retenues dans le cadre des analyses faites suites au processus de détermination des zones vulnérables piloté par la CC/SAP en novembre 2020.

✓ **Situation pastorale :**

Si la campagne pastorale 2019/2020 avait été déficitaire de **11 328 258 Tonnes de Matières Sèches (TMS)** obligeant le secteur à mobiliser des ressources conséquentes pour prévenir une crise pastorale en devenir, la



campagne pastorale 2020 / 2021 a été classée excédentaire de l'ordre de **1 738 950 TMS** correspondant aux besoins fourragers de **5, 82% des UBT** avec un disponible fourrager (réel) évalué à **31 636 950 TMS** (contre 17 232 850 TMS en 2019 soit une augmentation de 45%). Cet excédent est calculé à partir des besoins globaux théoriques du cheptel résident évalués à **29 897 782 TMS**.

Cette campagne pastorale 2020 / 2021 a été marquée par une installation précoce des pluies et par une pluviométrie moyenne à excédentaire occasionnant des inondations dans plusieurs localités du pays Abalak (communes d'Abalak, Tabalak et de Tamaya), Madarounfa, Aguié, Gazaoua, Boboye, Ingall, Tillabéri, Ouallam, Kollo, Gotheye, Balleyara, Iférouane, Tchirozérine et les Arrondissements communaux Niamey 1, 4 et 5.

Cependant, ce résultat cache quelques disparités entre les régions (3 régions sont déficitaires sur 8 que compte le pays : Diffa, Tillabéry et Niamey) et à l'intérieur de celles-ci avec des départements déficitaires (36 sur les 66 sont déficitaires). Au niveau de la zone pastorale 7 départements sont déficitaires sur 13.

A l'image des années déficitaires, un programme d'urgence d'appui à la campagne pastorale 2020 / 2021 a été élaboré par le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage pour être mis en œuvre et répondre aux besoins des pasteurs et à ceux de leurs animaux touchés par les déficits localisés. Ainsi, pour cette campagne, les prévisions en Aliments Bétail (tourteaux et son de blé) ont été estimés à 15 704 tonnes d'aliment dont 3 033 tonnes actuellement disponibles d'où un gap de 12 671 tonnes.

Pour la planification opérationnelle du Plan de Soutien 2021, un tonnage de **15 000 tonnes d'aliments bétail** a été retenu de façon à anticiper un besoin supplémentaire imprévu et / ou une réponse adaptée sur les zones agro-pastorale et agricole auprès des ménages agro-pastoraux et agricoles vulnérables possédant très peu de têtes d'animaux. Cette réponse bien ciblée pourrait permettre la préservation de ces moyens d'existences avec une distribution d'aliments plus complets et de qualité.

En ce début d'année, la disponibilité et l'accessibilité des ressources fourragères, permettent au bétail de présenter un embonpoint assez satisfaisant, toutes espèces confondues. Malheureusement, l'insécurité de plus en plus grandissante aux frontières limite les mouvements des éleveurs (dans le bassin du Lac Tchad, dans la région de Tillabéry, au Nord de la région de Tahoua et le sud Maradi) et pourraient occasionner de fortes concentrations d'animaux dans les zones agricoles et pastorales pourvues en pâturages et en points d'eau. **45 269 ménages pastoraux vulnérables** pourraient en être impactés pour une population estimée à **272 802 habitants**.

Cette situation pourrait occasionner de fait un disfonctionnement de certains marchés à bétail avec des conséquences négatives sur l'offre, la demande et le prix des animaux.

2.2.2 Situation des marchés à céréales et des marchés à bétail :

L'analyse de la situation des marchés (céréaliers et à bétail) fait ressortir un état d'approvisionnement des marchés globalement satisfaisant, en dehors des marchés des zones sous état d'urgence du fait de l'insécurité civile (Diffa, Tahoua et Tillabéri) et sur certains marchés de la zone pastorale.

✓ Situation des marchés à céréales :



De façon générale, il est observé sur les marchés agricoles suivi par les services du Système d'Information sur les Marchés Agricoles (SIMA) une bonne animation de presque tous les marchés du fait de la disponibilité des nouvelles récoltes et de la présence des producteurs, des commerçants, des éleveurs et des transporteurs sur les marchés.

Cependant, malgré la réouverture des frontières nigérianes le 16 janvier, les flux habituels des céréales en provenance des marchés du nord Nigéria fonctionnent à une très faible intensité, notamment pour les deux céréales de base, le mil et le sorgho. Ceci a un impact visible sur les prix moyens des céréales et de presque tous les produits de rente, qui ont connu une tendance haussière par rapport à l'année passée et par rapport à la moyenne quinquennale (+12% et +9% respectivement, pour le mil).

Cette hausse de prix est encore plus prononcée dans les zones en proie à l'insécurité civile et fortement affectées par la dégradation des moyens d'existence (c'est le cas des marchés des départements de Banibangou, Téra, Ouallam, Abala, Bosso, etc.). Il semble probable que l'on assiste à une généralisation de la hausse de prix des principales céréales de base (mil et sorgho) dans les 3 prochains mois. L'évolution devrait s'aggraver davantage avec la réduction de l'offre sur certains marchés suivis mais aussi de la pression de la demande dans le cadre de la reconstitution de stocks commerçants et institutionnels (Etat, Partenaires...).

Par rapport au mois de décembre 2020, les prix moyens des céréales sont de +3% pour le mil, -9% pour le sorgho et -1% pour le maïs. Pendant que les prix moyens du riz importé et du riz local sont restés constants. Comparativement aux moyennes nationales, le prix moyen est en baisse de 2% pour le mil, 8% pour le sorgho, 2% pour le riz importé. Toutefois, on observe une hausse de 4% et 12% respectivement pour le maïs et le riz local.

L'offre du mil sur les marchés sentinelles du SIMA au cours de ce mois de décembre se caractérisait par une augmentation sur 28% des marchés et une stabilité sur 65% des marchés suivis. Cette offre est assurée à 50% par les commerçants nigériens, à 46% par les producteurs locaux et à 4% par les commerçants étrangers

Une demande plus ou moins stable dans la plupart des marchés soutenue par les consommateurs locaux dans une proportion de 38%, par les commerçants nigériens pour 54% et enfin par les commerçants étrangers pour 8%.

En décembre 2020, le prix moyen national du mil connaissait une légère hausse de 4% par rapport à celui du mois de novembre à 218 FCFA/kg contre 210 FCFA/kg, et ce, malgré la nouvelle production disponible sur les marchés. Cette augmentation de prix pourrait s'expliquer par la pression de la demande du produit sur les marchés suivis.

Le prix plus élevé toujours en cette période est enregistré à Mangaïzé (309 FCFA/kg), une localité sous état d'urgence du fait de l'insécurité civile et qui a enregistré les déplacés en provenance des villages environnants (Tchambangou et Zaroumdareye). Globalement, le prix moyen de ce produit connaît une hausse de 11% et 8% respectivement par rapport au niveau de la même période de l'année passée et à la moyenne des cinq dernières années.

Le prix moyen national d'une autre céréale très consommée, le sorgho, a connu une baisse de 5% par rapport au niveau du mois passé en raison de l'amélioration de l'offre du produit sur les marchés suivis, en lien avec la campagne de grande production du produit. Le prix moyen national actuel se situe à 186 FCFA/kg contre 214 FCFA/kg précédemment.

Le prix le plus bas (116 FCFA/kg) est observé sur le marché de Gararé/Tessaoua et le prix le plus élevé (286 FCFA/kg) est relevé sur celui d'Arlit (zone à dominance pastorale). Par rapport à la même période de l'année passée et à la moyenne quinquennale, le prix moyen du sorgho est en hausse respectivement de 10% et 5%.

Concernant les cultures de rente, le prix moyen du niébé connaît en décembre 2020 une légère hausse de 2% par rapport à son niveau du mois précédent en raison de l'épuisement progressif de stock paysan et des stocks de report mais surtout par le fait que la campagne 2020 n'a pas répondu totalement à l'attente des producteurs du niébé dans certaines zones suite à l'abondance de pluie enregistré cette année.



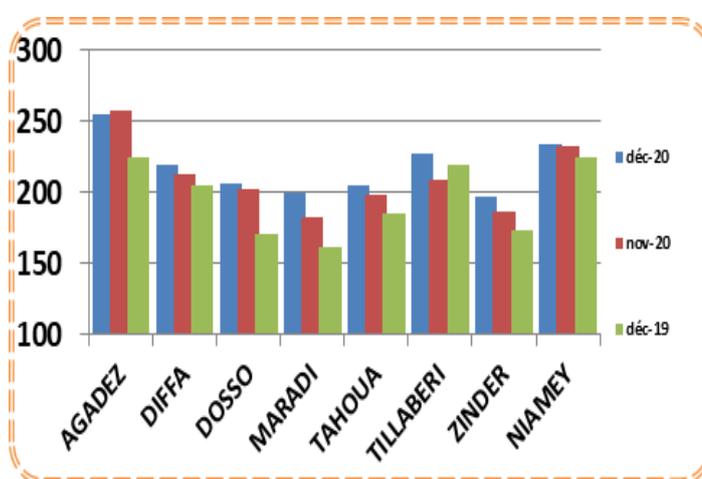
Au prix de 295 FCFA /Kg en décembre contre 290 FCFA /Kg le mois précédent, avec un prix le plus bas (167 FCFA/Kg) enregistré à Illéla et le prix plus élevé (503 FCFA/Kg) à Iférouane, son prix moyen connaît des variations suivantes de +17% et -7% respectivement par rapport à la même période de l'année 2019 et à la moyenne des cinq dernières années.

En termes de perspectives, l'offre des principaux produits pourrait diminuer sur certains marchés suivis à cause de l'épuisement progressif des stocks paysans, la réduction de la disponibilité dans certaines localités impactées par des chocs localisés.

Les prix des produits agricoles vont certainement suivre l'augmentation due à la tendance saisonnière en hausse en raison d'une pression de la demande sur les marchés par les ménages et pour la reconstitution des stocks institutionnels et du dysfonctionnement de certains marchés dans les régions sous état d'urgence.

Au niveau des ménages, ceci soulève une préoccupation majeure pour l'accès économique aux denrées alimentaires, en particulier pour les couches vulnérables. Au niveau des acheteurs institutionnels, notamment le Gouvernement et le PAM, la baisse des imports en provenance du Nigeria entraîne des difficultés majeures pour les grossistes nigériens à pouvoir répondre aux appels d'offre institutionnels. Il s'avère donc urgent que le SIMA en collaboration avec les partenaires clés du DNP-GCA et du cluster sécurité alimentaire, de continuer à suivre de manière rapprochée, les conditions de fonctionnement des marchés, afin d'informer à temps les décideurs et acteurs humanitaires/développement.

Le choix de la modalité de réponse (distribution de cash ou de vivres) apportée par les différents acteurs sur ces zones impactées devra être orienté par les résultats d'un suivi et d'une analyse fine du fonctionnement des marchés sur ces zones (disponibilité, prix...). Les opérations de transferts d'argent par exemple seront préconisées dans les zones à disponibilité de céréales.



Moyenne des prix du mil par région (SIMA 2020)

✓ Situation des marchés à bétail :

D'une manière générale les marchés à bétail ont été bien approvisionnés au cours du mois de Novembre 2020 par rapport à la Moyenne des 5 ans à l'exception des camelins et des asins. On note cependant une absence de certains exportateurs ce qui a ralenti le flux transfrontalier. Cette absence serait imputable à la fermeture de certains marchés du Nigeria et la fermeture des frontières terrestres.

Malgré la hausse du taux de change du naira on note une hausse des prix pour la plupart des espèces et catégories suivies par rapport à la Moyenne de 5ans.

Le prix moyen des petits ruminants a connu une légère baisse au cours du mois de décembre 2020 sur les marchés sentinelles comparativement au mois passé. Le prix moyen actuel du bouc d'un an sur ces marchés, s'établit à 20 000 FCFA contre 21 500 FCFA le mois passé pendant que celui du sac de 100 kg de mil se situe à 21 400 FCFA.

Les termes de l'échange sont donc de 0,93 contre 1,04 le mois passé ; indiquant qu'un bouc moyen d'un an procure à l'éleveur 93 kg de mil, démontrant ainsi que les termes de l'échange sont en défaveur de l'éleveur. On note qu'au niveau de 12% des marchés suivis les TDE sont inférieurs à 1. Ces marchés méritent une attention particulière pour la suite de la campagne.

En termes de perspectives, l'insécurité aux frontières du Mali et du Burkina Faso désorganise les parcours des éleveurs transhumants qui se rabattent vers de nouvelles zones (cas de Gothèye par exemple). La disponibilité de pâturage lié à la mauvaise campagne pastorale dans les régions de Diffa et Tillabéri pourrait venir aggraver une situation déjà tendue marquée par la désorganisation de certains marchés. De plus, la dégradation des prix des animaux due à une présence inhabituelle de certains éleveurs demeure une donnée constante à prendre en compte, y compris pour la période de soudure pastorale.



2.2.3 Situation de l'état nutritionnel des populations :

Le Niger est un pays sahélien exposé à des crises alimentaires et nutritionnelles récurrentes et de grande ampleur se traduisant par une prévalence inouïe de malnutrition aigüe et se soldant par un nombre inacceptable de décès parmi les plus vulnérables. Cette situation est engendrée par un certain nombre de facteurs: les conditions climatiques austères dans un contexte du changement climatique à impacts néfastes qui compromettent le développement rural, l'absence de diversification économique, un accroissement démographique accéléré, de faibles niveaux d'alphabétisation et de scolarisation favorisant le développement des pratiques inadéquates d'alimentation et de soins du nourrisson et du jeune enfant. Aussi, l'étendue du territoire et son enclavement qui rendent difficile l'offre de services de base à la population.



Les épidémies (choléra et méningite etc.) ainsi que d'autres catastrophes naturelles comme les inondations affectent régulièrement le Niger. En outre, l'insécurité civile, notamment dans l'Est et l'Ouest du pays est un facteur aggravant de la situation nutritionnelle dans le pays, provoquant des déplacements massifs de populations, perturbant les activités agropastorales et les marchés. La combinaison de ces facteurs est la plus grande menace pour la survie de l'enfant, pour le développement.

Dans ce contexte, la malnutrition y sévit de manière endémique. Elle touche particulièrement les enfants, les femmes enceintes et allaitantes.

L'enquête nutritionnelle SMART menée en 2020 comme celles réalisées les années antérieures révèle une situation nutritionnelle assez préoccupante. En effet, les taux de malnutrition carencielle restent élevés. La prévalence de la malnutrition chronique ou retard de croissance chez les enfants de 0 à 59 mois est de 45,1% au niveau national maintient le Niger à un niveau très élevé selon la classification de l'OMS ($\geq 30\%$). La prévalence de la Malnutrition Aigüe Globale (MAG) est de 12,7% au niveau national, plaçant le Niger au rang des pays à prévalence élevée. Quant à la prévalence de la malnutrition aigüe sévère, elle est de 2,6% dépassant le seuil critique de 2% de l'OMS.

La prévalence de l'anémie globale chez les enfants de 6 à 59 mois est de 63,3 % et chez les femmes âgées de 15 à 49 ans, elle est de 58,4%. Ces prévalences sont largement au-dessus du seuil grave de 40% de l'OMS.

Les efforts dans la réduction de la mortalité liée à la malnutrition sont traduits à travers un large réseau de prise en charge de la malnutrition aigüe.

A travers ce réseau chaque année environ 350 000 enfants de 0 à 59 mois et 400 000 enfants de 6 à 59 mois sont traités respectivement pour la malnutrition aigüe sévère et modérée.

Pour le Gouvernement, la réduction de la mortalité infantile est la priorité de toutes les priorités. Au cœur de ce combat, la malnutrition occupe une place particulière.

2.2.4 Situation des risques et catastrophes :

La situation humanitaire au Niger se caractérise depuis quelques années par une succession de chocs pour certains récurrents (sécheresses et inondations) et pour d'autres beaucoup plus récents avec des mécanismes d'évaluation et de réponse encore à parfaire dans des conditions d'intervention souvent difficiles (violences sécuritaires, déplacements de populations, difficultés d'accès et réduction de l'espace humanitaire...).



L'avènement de la pandémie de la COVID 19 intervenue en mars 2020 a malheureusement aggravé la situation et a obligé les autorités du pays et les partenaires à s'adapter et à fournir encore plus d'efforts pour répondre aux besoins d'un grand nombre de populations impactées par les effets directs ou indirects de la pandémie.

L'année 2020 a été particulièrement difficile à gérer avec une superposition des crises nécessitant des ressources additionnelles pour y faire face.

La situation sécuritaire continue d'impacter négativement la sécurité alimentaire des populations et leurs moyens d'existence dans les régions de Diffa, Tillabéri, Tahoua et Maradi, affectant également la fourniture de services sociaux de base (écoles, Centres de Santé et marchés fermés);

A Diffa, Tillabéri, Tahoua et depuis 2019 à Maradi, l'insécurité grandissante suite aux attaques de groupes armés provoque d'incessants mouvements de populations (massifs ou non) d'une zone à une autre. Les localités sous état d'urgence sont caractérisées par des restrictions de mouvements des personnes et des biens ainsi que par une insuffisance d'accès aux services sociaux de base et aux moyens de subsistance.

En 2020, les déplacements de populations ont été en forte hausse avec plus de **563 000 personnes déplacées forcées** (réfugiées et retournées au 30 novembre 2020) résultant principalement de l'activité des groupes armés non étatiques dans les zones frontalières du Nigeria et dans la bande frontalière du Liptako-gourma Mali - Burkina Faso.

De plus, les besoins d'assistance alimentaire sont difficiles à évaluer en raison du manque d'accès et de l'insécurité. La mise en place de la réponse en dehors des zones sécurisées est difficile. L'insécurité dans ces zones du Niger et du Mali restreint considérablement la capacité des acteurs à atteindre les populations affectées et les communautés qui les accueillent.

La protection des populations affectées sur ces zones sera une des préoccupations du gouvernement afin que la réponse aux populations impactées par cette crise puisse être mise en œuvre.

Un impact de la pandémie de la COVID 19 qui a touché plus de 6 millions de personnes et qui a engendré des bouleversements d'ordre social, économique, sanitaire à travers le pays, principalement en zones urbaines.

Des précipitations exceptionnelles avec d'importants dégâts causés par les inondations dans toutes les régions du pays. Ces dégâts ayant concerné tous les secteurs et ont touché plus de **91 675 ménages** soit plus de **641 731 personnes sinistrées** par les crues des fleuves ou des inondations à la date du 30 octobre 2020.

D'après le Ministère de l'Action Humanitaire et de la Gestion des Catastrophes (MAHGC), les différentes catégories de populations impactées au Niger se présentent comme suit :

**Tableau des principales populations impactées par les chocs et catastrophes en 2020
(Hors pandémie de la covid19)**

Cibles PS 2020_MAHGC	Prévues 2020	Réalisées 2020	Observations
Réfugiés Diffa, Maradi, Tahoua et Tillabéri	226 000	231 223	178 606 en 2019
PDI, Diffa, Tahoua et Tillabéri	254 000	338 858	156 130 en 2019
Retournés Nigeria, Libye et Algérie	43 000	34 324	
Migrants en transit	20 000	3 671	En date du 30 octobre 2020
Victimes d'inondation	270 000	641 730	

En commentaire il est important de souligner l'augmentation de certaines catégories de populations impactées directement ou indirectement par les chocs à savoir les populations réfugiées, les personnes déplacées avec une augmentation de leurs nombres de 62% et enfin les populations impactées par les inondations exceptionnelles de cette année 2020.

De plus, au regard de la situation sécuritaire dans les zones sous état d'urgence et de la difficile problématique de l'accès humanitaire, l'Etat du Niger et ses partenaires ont mis en place un comité de réflexion de haut niveau qui devrait permettre de réfléchir et de trouver des solutions concertées pour faciliter de nouveau l'accès humanitaire aux acteurs et bénéficiaires.

2.2.5 Situation scolaire dans les zones affectées par la crise

Au Niger, les problématiques humanitaires qui impactent et pourraient continuer à impacter négativement le secteur de l'éducation en 2021 sont principalement les mouvements de populations liés aux conflits armés aux frontières avec le Mali, le Tchad et le Nigeria, les catastrophes naturelles dont les inondations et le déficit fourrager localisé dû à la sécheresse cette année dans deux régions du pays, à savoir Diffa et Tillabéri.

À ces trois problématiques humanitaires pourraient s'ajouter les épidémies qui peuvent affecter les écoles à cause de la méconnaissance des pratiques essentielles en matière d'hygiène et de santé par les élèves et de la faible couverture en infrastructures d'eau, hygiène et assainissement en milieu scolaire.

Le secteur éducatif nigérien déjà fragile, présente des vulnérabilités énormes en termes d'accès à l'éducation justifié par un taux net de scolarisation de 61,5% en 2018, plus de 2.5 millions d'enfants sont en dehors du système éducatif selon l'étude menée sur les enfants et adolescent(e)s en dehors de l'école (EADE) au Niger (Version définitive), Mars 2018).

Pour une meilleure prise en compte de la situation de l'éducation en situation d'urgence, le Niger s'est engagé dans un processus qui à terme aboutira à l'élaboration d'un document de Stratégie de Réduction de la Vulnérabilité du Système Educatif Nigérien face aux conflits et aux catastrophes avec son Plan d'Action budgétisé. Cela permettra la prise en compte de façon planifiée des questions d'urgence dans les programmations nationales afin d'y apporter des réponses appropriées.

En 2021, de concert avec les structures techniques en charge de ce secteur, 27 000 élèves issus des zones en insécurité civile et / ou celles impactées par la soudure pastorale pourraient être soumis à des déplacements forcés et nécessiteraient une assistance alimentaire d'urgence dans leurs localités d'accueil.



III. ANALYSE INSTITUTIONNELLE

En rappel, depuis 2016, plusieurs chantiers d'ordre institutionnel et stratégique ont été mis en œuvre par les acteurs du domaine dans le cadre du DNP-GCA. Ces chantiers se sont poursuivis en 2020 malgré la pandémie de la COVID19 apparue au Niger en mars 2020 et les contraintes engendrées par les mesures de prévention prises pour bloquer la pandémie.

3.1 L'élaboration du document de stratégie d'intervention du DNP-GCA

En octobre 2020, une prestation portée par le DNP-GCA a été engagée avec comme objectif général d'accompagner le DNP-GCA dans l'élaboration de son document de Stratégie de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (SP-GCA) pour les 5 années à venir, dans le cadre de son mandat tout en prenant en compte l'environnement institutionnel, technique, financier, partenarial dans lequel il évolue.

Pour ce faire, une consultation extérieure a été mobilisée et séquencée initialement en plusieurs missions. Le chantier a connu certaines contraintes et retards (notamment liées à la COVID19) mais une reformulation du calendrier et une réorganisation de la mission est en cours pour que d'ici la fin du premier trimestre 2021, le Gouvernement du Niger dispose d'une Stratégie de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires.

Un diagnostic a déjà été présenté et validé par le DNP-GCA et ses partenaires. Il a entre autre permis de définir les premières orientations de la stratégie et déterminé les thématiques clés à approfondir pour avancer dans l'élaboration de la stratégie.

Des discussions sont d'ores et déjà engagées pour la résolution des problématiques soulevées par thématique (organisationnelles, institutionnelles, financières etc.) ainsi que le dialogue de haut niveau entre les différentes parties afin de partager une vision commune du DNP-GCA et la formulation de l'organisation institutionnelle, fonctionnelle, financière que sera le DNP-GCA dans le contexte des 5 prochaines années.

Les 14 Partenaires Techniques et Financiers signataires de l'accord cadre « Etat-Donateurs » qui régit le DNP-GCA sont prêts à s'engager et à accompagner le DNP-GCA pour une modernisation de la programmation et des outils d'intervention. Des réflexions conjointes seront engagées en 2021 pour que la partie nationale puisse, de façon concertée, définir sa conception de l'évolution des thématiques présentées ci-dessus et alimenter ainsi les orientations du document de stratégie de PGCA.

3.2 Cellule Filets Sociaux et éléments de cadrage

Conformément aux recommandations de l'audit organisationnel et institutionnel du DNP-GCA réalisé en 2018 dans le cadre du Contrat de Réforme Sectorielle du SANAD, la Cellule Filets Sociaux (CFS) continue d'être renforcée en ressources humaines, techniques et financières.

Extrait de la définition de la notion de filets sociaux par la Cellule Filets Sociaux du DNP-GCA :

Les programmes de filets sociaux fournissent des transferts non-contributifs, réguliers et prévisibles, dirigés directement vers les ménages pauvres et vulnérables chroniques, et visent à accroître directement leurs accès à l'alimentation et aux services sociaux de base.

La réponse aux chocs affectant les populations (inondations, déplacement, insuffisance alimentaire, etc.) est abordée par la CFS dans le cadre d'une démarche durable qui permettra de faire face au déficit de production et aux autres chocs d'une part et de construire une meilleure résilience des communautés affectées, d'autre part. La réponse s'inscrit ainsi dans le cadre d'une démarche de Réduction des Risques de Catastrophes et répond de ce point de vue aux six principes de base d'une meilleure prise en compte de la RRC dans l'implémentation des projets et programmes.

Ces transferts d'argent sont généralement couplés à la participation des ménages bénéficiaires à des activités de soutien (sensibilisation aux pratiques familiales essentielles en santé, nutrition, assainissement, préservation et restauration de l'environnement, mobilisation des eaux...). **Ces programmes assimilés à des activités de protection sociale visent à réduire les niveaux de vulnérabilité chronique à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle chez les ménages bénéficiaires.** Cette source de garantie d'un revenu minimal sur la durée d'un cycle leur permettra d'améliorer leurs accès à la nourriture et d'initier des investissements productifs. De plus, les renforcements techniques des capacités des bénéficiaires permettent de mieux rentabiliser cet investissement.

Au Niger, deux grands acteurs sont d'ores et déjà avancés dans la mise en œuvre de ces transferts monétaires sous la coordination de la Cellule Filets Sociaux (CFS) du DNP-GCA à savoir le projet filets sociaux financé par la Banque Mondiale et le PAM à travers son projet « résilience » financé par plusieurs bailleurs. La capitalisation des interventions faite dans le cadre de la Revue Après Actions de décembre 2020 a montré également que plusieurs autres intervenants (ONG notamment) investissaient ce domaine.

Chaque année, environ 400 000 personnes sont bénéficiaires du programme de cash transfert de la CFS et 300 000 personnes bénéficiaires du programme « Résilience » du PAM.

En 2019, un Groupe Technique Inter pluridisciplinaire Filets Sociaux (GTI-FS) a été mis en place par la Cellule Filets Sociaux du DNP-GCA et rassemble, les acteurs et les parties prenantes impliqués dans la programmation, la mise en œuvre et le suivi des interventions des Filets Sociaux. Il a pour mandat principal d'alimenter les réflexions sur le cadre de référence des pratiques pour assurer une convergence et des principes directeurs communs, de participer aux efforts d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité chronique à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, de définir les pratiques et les outils permettant de renforcer l'articulation entre prise en charge de la vulnérabilité chronique à l'ISAN et les réponses aux chocs conjoncturels, d'accompagner la CFS et le DNP-GCA dans la définition des orientations stratégiques et techniques concernant les filets sociaux pour la SAN de proposer et d'alimenter des outils de coordination et de suivi des interventions dans ce domaine ou encore de promouvoir et de participer à l'élaboration d'un Registre Social Unifié.

En 2020, les principes de mises en œuvre de l'action de la CFS et des Filets Sociaux avaient été définis et présentés dans le Plan de Soutien. Une note en annexe du PS rappelle ces principes.

3.3 *Analyse des Outils et Lignes Directrices des modalités d'intervention*

La sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations du Niger dépend de la capacité pour le DNP-GCA lui-même ainsi que pour l'ensemble des intervenants agissant en faveur des populations vulnérables de relever des défis qui se multiplient avec l'extension des zones en insécurité et les enjeux structurels liés à la croissance démographique, l'exode rural débouchant sur des migrations à risque et une urbanisation désordonnée ou encore les changements climatiques. En 2020, la pandémie de la COVID19 nous a montré que d'autres crises pouvaient à tout moment impacter les populations du pays et que les acteurs devaient pouvoir anticiper et répondre à une superposition de chocs dans un intervalle de temps très court.

Surmonter et dépasser ces défis appelle à une meilleure coordination et complémentarité des intervenants dans le champ d'action du Dispositif impliqué dans la gestion des crises jusqu'au déploiement des filets sociaux.

Les résultats de l'évaluation indépendante des effets de 5 opérations mises en œuvre en 2018 par le DNP-GCA diffusés lors d'un atelier de restitution et d'une réunion de CRC élargi en juillet 2019 ont montré la nécessité d'amélioration de modalités opérationnelles ainsi que le besoin de clarification des objectifs des opérations consignées dans le Plan de Soutien.

L'équipe en charge de réaliser la revue des outils a concentré ses travaux sur 6 des principales opérations de réponse inscrites dans le Plan de Soutien à savoir :

- L'opération de Distribution Gratuite Ciblée de Céréales (DGC) ;
- L'opération de Vente à Prix Modéré de Céréales (VPMC) ;
- L'opération de Vente à Prix Modéré d'Aliment Bétail (VPMAB) ;
- L'opération de Récupération des Terres (CFW) ;
- L'opération d'Achats Locaux auprès des Petits Producteurs pour la reconstitution du Stock National de Sécurité (SNS) ;
- L'opération de Distribution Gratuite de Semences Pluviales de qualité.

Ce travail conduit sous le leadership du DNP-GCA avec une forte implication des acteurs étatiques et des partenaires techniques et financiers avait pour objectif de réaliser un bilan de 6 opérations clés du Plan de Soutien avec un accent particulier mis sur :

- l'adéquation des objectifs et des modalités de mise en œuvre de ces opérations avec les orientations gouvernementales et les politiques sectorielles;
- l'adaptation aux facteurs de risques (évolutions du contexte) et aux évolutions des modalités de financement et institutionnelles;

- le recensement des bonnes pratiques et des difficultés rencontrées par les acteurs depuis la préparation jusqu'à l'exécution de ces opérations;
- les forces et faiblesses dans la coordination des acteurs (harmonisation des normes, complémentarité thématique, spatiale et temporelle des intervenants, programmation et suivi des interventions).

Il s'agissait enfin de clarifier les objectifs de ces 6 opérations et de préciser les orientations générales de lignes directrices de chacune d'entre elles.

Les résultats de ce chantier sont disponibles auprès du DNP-GCA.

Des travaux de synthèse et de restitution seront entrepris cette année pour valoriser et diffuser le contenu de la revue au sein de la communauté des acteurs qui interviennent dans la sécurité alimentaire du Niger.

Pour les besoins du Plan de Soutien et de compréhension de l'enjeu, les résultats des principales opérations sont présentés ci-dessous à savoir :

- L'opération de Distribution Gratuite Ciblée de Céréales (DGC) ;
- L'opération de Récupération des Terres (CFW) ;
- L'opération de Vente à Prix Modéré d'Aliment Bétail (VPMAB) ;
- L'opération de Vente à Prix Modéré de Céréales (VPMC).

La gestion des crises alimentaires à évolution lente liée à une insécurité alimentaire atteignant un pic en période de soudure est donc décrite dans des lignes directrices sur les DGC saisonnières. Cependant, des recommandations ont été faites pour investiguer davantage et spécifier de nouvelles orientations des opérations de DGC en situation d'urgence (zones de conflits, intervention hors soudure etc.). C'est donc en 2020 qu'une réflexion a été conduite pour préciser et proposer des lignes directrices centrées sur les Distributions Gratuites Ciblées mobilisées en situation d'Urgence (DGC/U) afin de répondre à un choc soudain.

L'élaboration des lignes directrices des DGC/U est spécifiquement prévue pour aider la CCA à concevoir ses prochaines Notes de cadrage en réponse aux crises à évolution rapide voire immédiates.

La même réflexion a été conduite pour les interventions de Cash et de Food for work en situation d'urgence. En effet, si les opérations de CFW visant la Récupération Durable des Terres (CFW – RDT) ont été réorientées vers des objectifs de contribution à la réduction de la vulnérabilité chronique plutôt que conjoncturelle, certaines opérations de CFW visent quant à elles prioritairement l'atténuation précoce des effets de la conjoncture sur la sécurité alimentaire des populations vulnérables (CFW – Court Terme /Atténuation). Ce type d'opération se concentre sur l'objectif d'amélioration de l'accès à l'alimentation pour les ménages vulnérables et affectés par la conjoncture en période de pré-soudure.

Ces deux dernières lignes directrices n'ayant pas encore été validées, des communications seront faites et les deux nouvelles lignes directrices seront diffusées.

Revue des Outils et Lignes Directrices

Opération	Distribution Gratuite Ciblée (DGC)
Objectif révisé	« Améliorer l'accès aux aliments de base des ménages en phases 3 et supérieures (calcul du nb de ménages à cibler) dans les zones vulnérables à l'insécurité alimentaire saisonnière (critère de ciblage géographique des zones concernées). »
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> → accroître la consommation de nourriture des ménages subissant un stress important en cas d'insécurité alimentaire saisonnière → confirmer le choix d'étendre la ration à d'autres aliments que les seules céréales → adapter la cible des ménages au diagnostic basé sur le Cadre Harmonisé → recouvrir l'option de recourir aux transferts monétaires
Principales Lignes Directrices	<ul style="list-style-type: none"> → Améliorer redevabilité et capacité d'apprentissage (redevabilité de l'intervention par rapport cibles du PS et du PA I3N, conformité des critères ménages, quantités distribuées et de zones couvertes) → Améliorer l'évaluation des effets (consommation alimentaire, Stratégies de survie, maintien des mécanismes de solidarité) → Identifier et capitaliser les valeurs cibles avec les acteurs humanitaires de DGC et le Département Suivi et Evaluation du SP/DNPGCA (faisabilité méthodologique, coût, régularité des enquêtes, etc.) → Articuler l'intervention avec la stratégie globale d'interventions d'urgence et de protection sociale → Cibles et modalités <ul style="list-style-type: none"> - <u>Zones extrêmement vulnérables</u> avec une couverture totale de la cible dans chaque commune et zone identifiées renforcée par le niveau d'assistance des projets filets sociaux/résilience existants - Cible retenue en Crise phase 4 et 5: cibles TP et P et adapter le nombre de mois aux besoins - <u>Zones moyennement vulnérables</u> avec une couverture par filets sociaux/résilience existants (pas de DGC, autres opérations possibles) - Zone hors projets filets sociaux : DGC réduite complétée par d'autres opérations → Ajuster les taux de couverture communaux aux besoins en cohérence avec Plan opérationnel / besoins Plan de soutien → Poursuivre la dynamique de ration de vivres diversifiés et adaptés à chaque phase dans les zones extrêmement vulnérable set avec des rations adaptées aux habitudes alimentaires → Respecter le calendrier des principales étapes de l'opération → Améliorer le ciblage infra-communal et individuel → Assurer une complémentarité des opérations de prévention et gestion des crises alimentaires, nutritionnelles et pastorales → Adapter la modalité de l'assistance avec des transferts monétaires en complément ou alternative aux vivres

Opération	Cash For Work / Recuperation des Terres (CFW)
Objectif révisé	Dans les zones les plus fortement touchées par l'insécurité alimentaire chronique, (1) d'une part, permettre aux ménages les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire de disposer de revenus leur permettant d'accéder à l'alimentation, et (2) d'autre part de renforcer durablement la productivité des terres récupérées.
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> → Logique de prévention des crises et non plus d'atténuation → Ciblage géographique plus fort et sur l'IA chronique → Objectif formulé en matière de productivité durable des terres récupérées. <p>Nécessité de travailler à l'élaboration de LD pour une opération de CFW – atténuation des crises qui aurait pour Objectif de permettre aux ménages les plus vulnérables de disposer de revenus leur permettant d'accéder à l'alimentation en période de pré-soudure, tout en réalisant des travaux d'intérêt public</p>
Principales Lignes Directrices	<ul style="list-style-type: none"> → Inscription dans une logique pluriannuelle, en lien avec objectifs de réduction de l'insécurité alimentaire chronique avec un ciblage des bénéficiaires directs pour plusieurs années consécutives pour des chantiers inscrits dans une logique territoriale plus large avec un démarrage plus précoce des travaux. → Faire évoluer le ciblage géographique privilégiant les zones de forte prévalence de l'insécurité alimentaire chronique et renforcer le ciblage individuel vers un ciblage des ménages TP, stratégie de ciblage conjoint avec TMI/DGC. → Systematiser la mise en valeur des actifs productifs récupérés et l'accompagnement pré et post chantier afin de favoriser la gestion durable et inclusive → Réduire fortement le nombre d'opérateurs et Renforcer le suivi et évaluation (conception d'indicateurs adaptés pour mesurer la graduation et utilisation RSU) → Mutualiser les travaux de suivi de l'opération de DGC, cohérence avec le système de suivi du CS-GDT

Opération	Vente à Prix Modéré d'Aliment Bétail (VPMAB)
Objectif révisé	Faciliter d'accès aux compléments alimentaires pour le bétail par les ménages pastoraux les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire à travers la mise en œuvre d'une Vente à Prix Modéré d'Aliment pour le Bétail de proximité, dans les zones prioritaires identifiées au sein des zones impactées par la crise pastorale.
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> → Uniquement en cas de crise pastorale → Objectif en termes d'accès à l'AB plutôt que de survie des animaux → Reconnaissance du fait que l'AB mis en vente à un complément alimentaire → Ciblage géographique maintenu → Ciblage sur le petit éleveur maintenu → Meilleure prise en compte de la mobilité dans le diagnostic et le ciblage géographique
Principales Lignes Directrices	<ul style="list-style-type: none"> → Préparation d'une stratégie sectorielle d'intervention sur la filière de l'AB par le MAG/EL (Objectifs clarifiés, connaissance de la filière, complémentarité entre acteurs), → Réserver l'appui du DNP-GCA aux situations exceptionnelles (Poursuite de l'amélioration du diagnostic (qualité, mouvements, ...) , seuil d'intervention DNP-GCA) → Anticiper les ventes et implications logistiques (Anticiper les achats, mettre en place un stock physique, accélérer la mise en vente). → Renforcer les bases et les processus sur lesquels repose le ciblage géographique (Méthodes et les mécanismes de coordination opérationnelle, et prise en compte des mouvements des animaux), → Mesures visant à faciliter l'accès de certains groupes sont à poursuivre et/ou à renforcer (Déconcentration des points de vente, ciblage avant la mise en vente portant sur des critères simples et vérifiables, deux cycles de vente et quantités limitées, comités locaux). → Renforcer suivi, évaluation et apprentissage Assurer un suivi efficace des invendus et en anticiper le stockage, Evaluer la qualité du ciblage géographique et des ménages, et les effets sur les marchés et filières).

Opération	Vente à Prix Modéré de Céréales (VPMC)
Objectif révisé	Permettre aux ménages des communes vulnérables d'accéder plus facilement aux vivres en cas de pic de prix
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> → Plus grande modulation interannuelle des VCPM avec une forte corrélation du dimensionnement de l'opération à la conjoncture annuelle → Plus grande modulation régionale des VCPM en fonction de la nature des besoins (nécessité de faire baisser les prix sur un marché régional, faciliter l'accès aux marchés pour les populations visées par l'opération...) → Recherche d'une efficacité économique de la VPMC (diminution des coûts d'achats et de l'impact négatif sur les marchés en période de soudure par exemple, pas de mise en œuvre automatique de la VPMC sur l'ensemble du territoire...)
Principales Lignes Directrices	<ul style="list-style-type: none"> → Réduire le volume des VCPM les bonnes années de production ou les marchés sont approvisionnés et les prix des denrées relativement stables (meilleure analyse et suivi des marchés) → Limiter les VCPM aux zones vulnérables définies chaque année par la CC/SAP → Ajouter un déclencheur prix pour éviter les VCPM dans les communes où les prix sont bas pour éviter de déstructurer le fonctionnement d'un marché déjà fragile en période de crise, → Opérer des achats de céréales pour la reconstitution de la Réserve Alimentaire Stratégique (RAS) par appels d'offres lancés plus tôt dans l'année ou à travers les achats locaux auprès des petits producteurs pour d'une part, reconstituer le stock à des prix abordables pour l'institution mais également pour ne pas augmenter la demande et les prix des denrées sur le marché en période de soudure par exemple alors que l'opération vise justement à les réduire, → Travailler sur un calendrier triennal pour que le budget prévisionnel des achats de l'OPVN de l'année n soit élaboré l'année n-1 (nécessité de disposer des fonds nécessaires très tôt dans l'année pour des achats moins coûteux et aux bénéfices des organisations de producteurs par exemple) → Réviser la population cible en fonction du déficit céréalier dans les zones en crises et proportionnellement à la population totale de la localité → Rechercher des complémentarités entre les différentes interventions, principalement les opérations de Distributions Gratuites de Vivres (DGC) avec des VPMC en charge d'influer sur une crise de l'approvisionnement avec un but de stabilisation des prix sur les marchés aux bénéfices de la population de la zone et une DGC qui influe sur l'amélioration des conditions alimentaires des ménages vulnérables ciblés.

Opération	Achats Locaux auprès des Petits Producteurs pour la reconstitution du Stock National de Sécurité (SNS).
Objectif révisé) (non	« offrir aux producteurs un meilleur accès au marché en achetant leurs produits à des prix et conditions plus favorables que ceux offerts par les réseaux commerciaux habituels », et « reconstituer le SNS » (Objectif inchangé)
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> → . Améliorer la programmation budgétaire des achats et le délai de mise à disposition des fonds → Intégrer les stocks de proximité dans le SNS → Renforcer les capacités des OP → Suivre les effets de l'opération
Principales Lignes Directrices	<ul style="list-style-type: none"> → Effectuer à temps les démarches de mise à disposition des fonds sur le compte dépôt / établir une relation rapprochée avec le ministère des finances pour la mise à disposition des fonds → Intégration des stocks de proximité dans le SNS (avec et ou sans la participation des Institutions de Micros Finances) → Travail sur les aspects de Qualité avec l'établissement progressif d'une norme qualité « SNS » compatible avec celle du PAM → Travail sur les aspects de Traçabilité avec l'établissement d'une traçabilité améliorée des céréales issues des achats locaux auprès des petits producteurs → Travail sur les aspects de commercialisation avec le développement de capacités commerciales des OP pour qu'elles puissent répondre aux appels d'offre concurrentiels → Travail sur les Effets des achats locaux du SNS sur les capacités d'organisation des OP (Indicateurs : part de la production vendue, prix de vente/ prix du marché) → Travail sur les Effets des achats locaux du SNS sur les gains budgétaires (Indicateurs: prix d'achat moyen du SNS/ prix du marché) → Travail sur la détermination des Impacts sur les investissements des producteurs (Achats d'engrais dans les OP contractantes, surface cultivée au sein des OP contractantes, production par les OP contractantes...)

3.4 Nexus Urgence Développement

La promotion d'une approche Nexus Urgence-Développement par le Gouvernement, depuis 2019, vise une plus grande synergie et complémentarité entre les réponses saisonnières, les réponses d'urgence aux chocs climatiques et sécuritaires d'une part et les investissements structurants pour la résilience et le développement, pour renforcer les effets sur les populations vulnérables et améliorer le cout-efficacité des interventions d'autre part.

Le DNP-GCA est membre du Comité Tripartite de Haut-Niveau présidé par le Premier Ministre et du Comité Tripartite Technique sur le Nexus Urgence-Développement présidé par le MAHGC et vice présidé par le HC3N, afin d'impulser la concertation et la coordination entre les acteurs et l'opérationnalisation du Nexus. Ceci représente un enjeu autant pour les actions en période de soudure que pour les mesures de soutien aux effets de l'épidémie de COVID 19, l'assistance alimentaire aux victimes d'inondations ou encore des mouvements de populations en conséquence des risques sécuritaires.

Dans le cadre du Plan de Soutien 2021, l'approche Nexus peut être considérée à différents niveaux :

- La complémentarité entre les filets sociaux pluriannuels ciblant les populations chroniquement vulnérables à l'insécurité alimentaire d'une part et les réponses saisonnières ou d'urgence d'autre part ;
- L'intégration de mesures de relèvement et d'appui aux moyens d'existence ciblant les bénéficiaires de l'assistance alimentaire ;
- La veille et la contingence pour répondre aux chocs soudains climatiques (inondations) mais aussi aux chocs sécuritaires (mouvements de population) ;
- L'articulation entre le Plan de Soutien dans le domaine de la sécurité alimentaire et le Plan global de réponse humanitaire intégrant les besoins dans d'autres domaines sectoriels ;
- La promotion et la facilitation des conditions d'accès pour les acteurs humanitaires afin de répondre aux besoins des personnes vulnérables ou affectées par des chocs dans les « zones fragiles » des 3 frontières et du Lac Tchad ;
- Les synergies entre les interventions du DNP-GCA et les stratégies nationales sous-sectorielles et sectorielles en vigueur ;
- Le renforcement de la coordination des actions entre tous les acteurs humanitaires et de développement à travers les instances prévues à cet effet.

Tous les acteurs de mise en œuvre du Plan de Soutien sont ainsi appelés à adopter des pratiques favorisant les synergies et les effets durables et à participer aux instances et à alimenter les exercices de coordination et de suivi des interventions relevant du mandat du DNP-GCA.

3.5 Principes Directeurs du Plan de Soutien 2021

Au regard des éléments d'analyse du Plan de Soutien, l'objectif global de ce dernier est de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables à travers des actions harmonisées d'assistance alimentaire, nutritionnelle et de protection de leurs moyens d'existence.

Dans ce cadre, il sera demandé aux acteurs du domaine, étatiques et non étatiques, nationaux et internationaux, de planifier et de mettre en œuvre, sous le lead du Gouvernement, une panoplie d'activités en réponse aux besoins de prévention et de gestion des crises alimentaires, nutritionnelles et pastorales déterminées et développées dans ce plan.

Pour ce faire, quelques principes directeurs ont été définis pour faciliter le déroulement de ce Plan de Soutien sur l'année 2021 afin d'orienter les acteurs et permettre ainsi l'atteinte des objectifs assignés à ce plan.

Ces principes directeurs sont :

- Une prise en compte progressive des lignes directrices formulées et retenues suite à la révision des outils d'intervention du DNP-GCA en septembre 2019 avec l'adéquation des objectifs et des modalités de mise en œuvre de ces opérations, l'adaptation aux facteurs de risques (évolutions du contexte) et aux évolutions des modalités de financement et institutionnelles, la prise en compte des bonnes pratiques et des difficultés rencontrées par les acteurs et le renforcement de la coordination des acteurs (harmonisation des normes, complémentarité thématique, spatiale et temporelle des intervenants, programmation et suivi des interventions etc.) ;
- Une prise en compte plus forte des problématiques d'insécurité alimentaire chronique, de résilience ou encore dans le cadre d'une sortie de crise dans certaines localités en s'appuyant sur l'expérience d'interventions déjà planifiées et mises en œuvre par de nombreux partenaires (CFS, PAM, ONG) ;
- La prise en compte des résultats décrits dans le rapport de la CC/SAP « Populations vulnérables à l'insécurité alimentaire Chronique (Analyse IPC) » cette cible a été définie par le groupe d'analyse sur la base d'un **taux de 20% de la cible totale** comptabilisée dans la catégorie des populations en IAC Sévère et Modérée (soit 6 803 917 personnes) ;
- Une imbrication plus forte entre les interventions d'assistance alimentaire et celles liées à la prévention et au traitement de la malnutrition avec la création de

passerelles opérationnelles, institutionnelles, techniques ou stratégiques entre ces deux domaines d'intervention par les acteurs ;

- Un lien stratégique entre urgence et développement - Les activités entreprises dans ce cadre devraient contribuer à réduire la vulnérabilité et renforcer la résilience des populations à l'insécurité alimentaire, à la malnutrition et aux catastrophes. Pour ce faire, elles doivent être orientées vers la réduction des risques et doivent s'inspirer des bonnes pratiques et des leçons tirées des expériences passées ;
- Le respect d'un calendrier d'intervention adapté (pré-soudure, soudure, post récolte) en fonction des modalités de réponses : Activité conditionnelle (vivres et cash) de janvier- mai et de novembre – décembre, Distributions Gratuites Ciblées de Céréales ou de Cash à partir de juin jusqu'en août, activités de ventes à prix modéré de céréales anticipées sur les zones à risque, et d'aliment bétail en prévention de la soudure pastorale...), etc. ;
- La formulation d'interventions plus innovantes dans les domaines de l'évaluation, du suivi de la situation alimentaire nutritionnelle et pastorale ainsi que dans le domaine de la réponse avec un partage et une valorisation plus systématique des bonnes pratiques déjà existantes et des informations ou expériences déjà disponibles ;
- La mise en place de mécanismes plus aptes à évaluer les effets et les impacts des opérations mises en œuvre dans le cadre du Plan de Soutien devra être encouragée. Le cadre élargi de concertation technique du Dispositif (CEC) pourrait être mobilisé davantage par les membres qui le souhaitent ;
- La mise en place de partenariats institutionnels reconnus, précis, partagés, établis entre les structures nationales et leurs partenaires tant au niveau national que régional, sous régional ou communal. Des partenariats mis en place avec pour objectif de renforcer, transférer, d'institutionnaliser certaines pratiques opérationnelles (cas des PDM¹ par exemple) ou pour faciliter la conduite de réflexions concertées (cas du ciblage par exemple) ;
- Une évaluation et un suivi concertés de la mise en œuvre de la réponse annuelle par le Dispositif avec l'organisation de missions conjointes, de la revue après action du Plan de Soutien, la mise en œuvre de PDM, etc. ;
- Une prise en compte de l'analyse situationnelle en lien avec les priorités et principes de la charte PREGEC.

¹ Post Distribution Monitoring

3.6 Synthèse des caractéristiques principales de l'analyse et de réponse qui sera planifiée en 2021 et des dynamiques en cours

Points saillants concernant l'analyse de la vulnérabilité
Une campagne pluviale moyenne à bonne avec des départements marqués par des déficits de production,
Un important déficit fourrager enregistré dans les régions de Diffa et Tillabéri
Un impact de la pandémie de la COVID 19 et celui des inondations exceptionnelles sur les populations et leurs moyens d'existence dans toutes les régions du pays entraînant des mouvements de population localisés
Une situation sécuritaire qui continue d'impacter négativement la sécurité alimentaire des populations et leurs moyens d'existence dans les régions de Diffa, Tillabéri, Tahoua et Maradi, affectant également la fourniture de services sociaux de base (écoles, Centres de Santé et marchés fermés)
Des déplacements de populations en hausse avec plus de 563 000 personnes déplacées forcées (réfugiées et retournées au 30 novembre 2020) résultant principalement de l'activité des groupes armés non étatiques dans les zones frontalières du Nigeria et dans la bande frontalière du Liptako-gourma Mali Burkina Faso
Une situation nutritionnelle marquée par une hausse du taux de MAG au niveau national passant de 10,7% (2019) à 12,7 (2020)
Dynamiques en cours à prendre en compte dans la réponse
Articulation entre la réduction de la vulnérabilité chronique à l'ISAN et la réponse conjoncturelle, intégration des filets sociaux pluriannuels dans le Plan de Soutien
Appropriation du chantier lié à la modernisation des concepts et des pratiques d'interventions engagé en 2019 dans le cadre de la revue des outils du DNP-GCA avec la formulation de lignes directrices stratégiques et opérationnelles
Mise en œuvre d'une approche Nexus Urgence-Développement selon la démarche et le processus impulsés sous l'égide du MAHGC grâce au Comité Tripartite Technique sur le Nexus Urgence Développement
Elaboration d'un document de Stratégie de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (SPGCA) pour les 5 années à venir
Maintien des capacités de suivi et d'intervention dans les zones frontalières fragiles

IV. IDENTIFICATION DES BESOINS ET PLANIFICATION

Une prise en compte des différentes données disponibles (Cadre Harmonisé, Zones vulnérables, SMART) a permis au groupe d'analyse situationnelle, de s'accorder sur le processus de détermination des différentes cibles de ce Plan de Soutien 2021.

Cette méthodologie consensuelle pour la détermination des cibles se base principalement sur les résultats de l'analyse Cadre Harmonisé de novembre 2020.

Elle a également permis un alignement des données entre le Plan de Soutien et le processus « HNO/HRP » piloté par le Système des Nations Unies.

Les notes méthodologiques de détermination des cibles Sécurité Alimentaire et Nutritionnelles sont jointes en annexe à ce document.

Au total, et concernant les populations du Niger ce sont **1 228 778 personnes** en Insécurité Alimentaire (phase courante P3 et + du Cadre Harmonisé) hors période de soudure et **1 731 303 personnes** (phase projetée P3 et + du Cadre Harmonisé) pendant la période de soudure qui devraient être soutenues par des interventions adaptées mises en œuvre par le Gouvernement et ses partenaires.

Les besoins de **231 223 personnes** réfugiées, **338 858 personnes** déplacées et **34 324 personnes** retournées (Nigéria / Mali) seront également pris en compte dans ce Plan de Soutien 2021 ainsi qu'une assistance potentielle aux chocs probables à **449 081 personnes** nigériennes victimes des inondations, **27 000 élèves** victimes de déplacements internes et **2 000 personnes** victimes d'autres catastrophes.

4.1 *Catégorisation des populations ciblées par le Plan de Soutien :*

Les populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle ciblées par le Plan de Soutien 2021 sont aussi bien victimes de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle chronique que conjoncturelle sur l'ensemble des régions du pays.

On y retrouve également certaines catégories de populations possiblement impactées par un choc à l'image des personnes victimes des déplacements forcés ou des inondations pendant la saison des pluies 2021.

Ces catégories de populations qui se trouvent cette année encore face à la **vulnérabilité alimentaire** sont :

✓ ***Les Populations impactées par l'insécurité alimentaire sévère***

L'analyse consensuelle de la situation avec les outils disponibles a permis de déterminer cette année **1 228 778 personnes en Insécurité alimentaire sévère** (phase courante 3 et + du Cadre Harmonisé) **hors soudure** et **1 731 303 personnes en Insécurité alimentaire sévère** (phase projetée 3 et + du Cadre Harmonisé) **en soudure**.

✓ ***Les Populations impactées par les autres chocs***

Le nombre de personnes déplacées internes a été évaluée par les services techniques au regard de l'évolution de la situation sécuritaire sur les zones d'urgence a été évaluée à **338 858 personnes**. A ces personnes dans un besoin d'assistance alimentaire actuel pourraient se rajouter en cas de détérioration de la sécurité sur les zones fragiles une contingence de **120 000 personnes déplacées internes** prises en charge par la CCA lors du choc puis par le Mécanisme de Réponse Rapide des partenaires.

Les personnes réfugiées des régions de Tillabéri, Tahoua et Niamey sont estimées à **231 223** présentes sur le territoire.

Le nombre de personnes migrantes, retournées ou rapatriées d'Algérie ou de Lybie a été évaluée à **34 324 personnes**.

✓ ***Les Populations impactées par les inondations***

Les services du Ministère de l'Action Humanitaire et de la Gestion de Catastrophes estiment que cette année, au regard de l'ampleur du choc de 2020, **449 081 personnes** (soit 64 154 ménages) seront potentiellement touchées par les inondations en 2021 dans toutes les régions du Pays. Ces populations auront besoin d'une assistance alimentaire et non alimentaire d'urgence dès l'apparition du choc.

✓ ***Les enfants des écoles à cantines situées en zone de crise (pastorale, insécurité civile)***

La bonne campagne agropastorale de cette année se caractérise également par des déficits fourragers chroniques et localisés, des zones d'insécurité avec des déplacements de populations qui sont autant de facteurs qui impactent la fréquentation scolaire. Au total, **27 000 élèves** seront soutenus au sein de leurs ménages de **mars à mai 2021** dans les zones vulnérables impactées par les crises localisées.

✓ ***Les Populations impactées par la malnutrition***

En ce qui concerne la gestion de la malnutrition, on estime que **1 121 357 personnes** dont **853 667 enfants de moins de 5 ans** et **202 222 mères accompagnantes, femmes enceintes ou Allaitantes** auront besoin des services de santé et de la nutrition pour des activités de prise en charge de la malnutrition aigüe en 2021. Ceci inclut également l'assistance alimentaire pour 65 468 mères accompagnantes des enfants malnutris hospitalisés avec complications.

Concernant la prévention de la malnutrition à travers la modalité de « Blanket Feeding », **173 712 enfants** de 06 à 23 mois et femmes enceintes et allaitantes ont été ciblés pour bénéficier de ces rations de prévention.

✓ ***Les Populations impactées par l'insécurité alimentaire chronique***

Le DNP-GCA recherche depuis plusieurs années à mieux identifier les populations cibles de ces activités de réduction de la vulnérabilité chronique pour mieux les prendre en compte) dans le cadre du Plan de Soutien.

L'analyse consensuelle de la sécurité alimentaire chronique au Niger effectuée en 2018 avec l'ensemble des partenaires à l'aide des outils et protocoles du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC) est une des principales avancées dans ce domaine. La parution du rapport d'Évaluation de l'insécurité alimentaire chronique au Niger en mars 2019 permet d'avoir une référence dans ce domaine sur laquelle s'est appuyé le groupe d'analyse pour définir une cible potentiellement bénéficiaire des programmes de filets sociaux.

La méthodologie utilisée pour déterminer cette cible est présentée en annexe 2 à ce plan. Elle prend en compte le taux de 20% du total des populations classées dans les phases supérieures à 3 de l'analyse à savoir les populations en Insécurité Alimentaire Chronique Sévère et Modérée (sur une cible totale de 6 803 917 personnes) soit **1 360 783 personnes** (contre 1 000 000 personnes en 2019).

Cette année encore, le groupe d'analyse et de rédaction du Plan de Soutien a retenu :

1. Le rapport d'Évaluation de l'insécurité alimentaire chronique au Niger en mars 2019 comme référence pour le calcul de la cible et sa méthodologie,
2. Le report de cette cible pour cette catégorie de population « en insécurité alimentaire chronique » sur une période de 3 ans (2021 / 2023) pour guider et faciliter ainsi les interventions en cours et futures.

4.2 Zones en insécurité alimentaire ciblées par le Plan de soutien 2021

✓ ***Analyse Cadre Harmonisé - novembre 2020***

L'analyse du Cadre Harmonisé de novembre 2020 est le premier exercice de cette nouvelle campagne réalisée par le Dispositif et ses partenaires pour déterminer la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Niger en phase courante (octobre-décembre 2020) et projetée (juillet-août 2021).

Des réflexions conjointes sur l'analyse de la situation de la sécurité alimentaire, nutritionnelle et pastorales il ressort que les épisodes secs durant la campagne agricole 2020, combinées aux facteurs structurels de baisse de la fertilité des sols et aux attaques nuisibles des cultures ont engendré des déficits de production agricole dans certains départements. Le déficit fourrager localisé (35 départements déficitaires en 2021), l'acuité

des événements aigus tels que les inondations 2020, sont entre autres des éléments de causalité limitant ainsi la disponibilité et l'accès aux aliments aux ménages pauvres et très pauvres. La tension sécuritaire, dans le Lac Tchad, dans la région de Tillabéri et au Nord de la région de Tahoua et le sud Maradi continue à créer des incertitudes sur le fonctionnement des marchés locaux et contribue à la détérioration de la situation alimentaire et nutritionnelle et les moyens d'existence dans les zones concernées. Les effets de la pandémie de la COVID 19 sur la santé, la sécurité alimentaire et les moyens d'existence des populations vont continuer à aggraver les difficultés alimentaires des populations

Des faits saillants de cette campagne 2020 / 2021 on retiendra que sur le plan agricole, la production céréalière 2020 est estimée à **5.576.371 tonnes**. Cette production est en hausse de 5% par rapport à celle de 2019, et, est en baisse de 2% comparée à la moyenne des cinq (5) dernières années. Sur le plan pastoral, la production fourragère est globalement excédentaire de **1.138.000 tonnes de matières sèches**. Il faut cependant noter que les régions de Diffa et Tillabéri ont enregistré un important déficit fourrager.

Concernant les effets des impacts des catastrophes sur les populations et leurs moyens d'existences, notamment les inondations, 2020 a été une année atypique. En effet, les fortes précipitations enregistrées ont occasionné des pertes en vie humaine et des dégâts importants dans 112 Communes réparties dans 46 départements.

L'analyse de l'impact de la pandémie de la COVID 19 sur la sécurité alimentaire, réalisée en mars 2020 par le Dispositif National de Prévention et Gestion des Crises Alimentaires (DNP-GCA) à travers la Cellule de Coordination du Système d'Alerte Précoce (CC/SAP) a identifié **5,6 millions de personnes** en insécurité alimentaire dont (i) 2,7 millions de personnes en insécurité alimentaire sévère, et, (ii) 2,9 millions de personnes appartenant aux couches socio-économiques dont la principale source de revenus est affectée par l'impact de la COVID-19.

La situation nutritionnelle est marquée par une hausse du taux de MAG au niveau national passant de 10,7% (2019) à 12,7 (2020).

Malgré ces différents chocs ayant impacté la sécurité alimentaire et nutritionnelle au plan national, on observe en novembre dernier un bon niveau d'approvisionnement des marchés en produits alimentaires avec une légère hausse des prix des céréales comparées à la même période en 2019 et à la moyenne des cinq dernières années et le maintien de l'amélioration des prix des animaux, avec comme effet, des termes de l'échange légèrement favorables aux éleveurs et agropasteurs acheteurs des céréales.

Pour la situation courante (octobre-décembre 2020), l'analyse fait ressortir que **1 228 778 personnes** au niveau national (contre **1 444 905** en 2019), n'étaient pas en mesure d'assurer leur sécurité alimentaire.

Ces personnes sont réparties dans pratiquement tous les départements avec une forte concentration dans huit (8) départements, contre 8 en 2019 (N'Gourti, Bosso, N'Guigni

(Diffa) ; Madarounfa (Maradi) ; Abala, Ayorou, Banibangou, Torodi (Tillabéri) où les proportions des personnes en insécurité alimentaire sévère « phase 3 et plus » du Cadre Harmonisé atteignent au moins 20% de leurs populations totales. Ces personnes sont constituées d'hommes et de femmes ayant un déficit alimentaire caractérisé par une consommation alimentaire pauvre et faiblement diversifiée, et, d'enfants de moins de 5 ans marqués par des déséquilibres entre le poids et la taille. Les ménages se trouvant dans cette situation alimentaire préoccupante se caractérisent aussi par l'adoption de stratégies de survie ayant des conséquences négatives sur leur situation alimentaire et leurs moyens d'existence. La situation des ménages se trouvant dans cette insécurité alimentaire est préoccupante.

Ces ménages sont, surtout ceux ayant été affectés par d'importants déficits de productions agropastorales, des chocs comme les inondations 2020 et les effets de l'insécurité civile avec le dysfonctionnement des marchés et les restrictions des mouvements des personnes et leurs biens.

Pour la situation projetée en juin-août 2021, la soudure pourrait se manifester dans la plupart des zones par des difficultés alimentaires et nutritionnelles. Ainsi, si des dispositions idoines ne sont pas prises, 1 731 303 personnes (contre 1 932 539 en 2019) pourraient basculer dans une crise alimentaire pendant la période de soudure (juin-août) 2021.

Durant cette période de soudure, la prévalence de l'insécurité alimentaire pourrait persister au niveau sévère ou crise et urgence avec une augmentation du nombre de départements et de la proportion des personnes touchées. Ainsi, 17 départements, contre 12 en 2020 : N'Gourti, Bosso, Diffa, N'Guigmi (Diffa) ; Madarounfa, Guigan Roumdji (Maradi) ; Abala, Ayorou, Banibangou, Ouallam, Filingué, Torodi, Bankilaré, Tera (Tillabéri) ; Bagaroua, Keita (Tahoua) ; Dogon Doutchi (Dosso) pourraient vivre cette insécurité alimentaire sévère. Aussi, si des dispositions idoines ne sont pas prises, 1.731.303 personnes pourraient vivre une situation de crise alimentaire. Les facteurs qui concourent à cette situation sont surtout une persistance de l'insécurité civile et ses impacts négatifs sur la disponibilité et les prix des produits alimentaires sur les marchés, une insuffisance de la réponse aux effets des inondations 2020, la persistance des effets négatifs de la pandémie de la COVID 19, une insuffisance dans la mobilisation des ressources en faveur du Plan de Soutien et du Plan Humanitaire des Nations Unies 2021.

Les facteurs qui concourent à cette situation sont surtout une persistance de l'insécurité civile et ses impacts négatifs sur la disponibilité et les prix des produits alimentaires sur les marchés, une insuffisance de la réponse aux effets des inondations 2020, une insuffisance dans la mobilisation des ressources en faveur du Plan de Soutien et du Plan Humanitaire des Nations Unies 2020/2021.

La répartition par région des populations en insécurité alimentaire sévère en période courante (octobre-décembre 2020) et en période projetée (juin-août 2021) est donnée dans le tableau ci-dessus.

REGION	SITUATION COURANTE	SITUATION PROJETEE
AGADEZ	47.741	53.094
DIFFA	83.958	129.215
DOSSO	71.203	147.141
MARADI	123.320	210.063
NIAMEY	149.496	163.086
TAHOUA	260.928	314.875
TILLABERI	336.661	475.287
ZINDER	155.470	238.543
TOTAL	1.228.778	1 731.303

- **Rencontres Techniques du Dispositif – décembre 2019**

Chaque année deux rencontres techniques du Dispositif se tiennent avec pour objectifs l'analyse de la vulnérabilité alimentaire des populations du Niger et la détermination des zones et populations vulnérables.

Cette année, les mesures restrictives de prévention liées à la COVID 19 n'ont pas permis de rassembler l'ensemble des acteurs pour un partage des données et des fiches collectées sur le terrain à des fins d'analyse. Cependant, des ateliers se sont déroulés au niveau de chaque région et ont permis une évaluation de la situation alimentaire, nutritionnelle et pastorale par région. Ces résultats ont été capitalisés par la CC/SAP qui, à l'issue d'une analyse au niveau national, a permis de projeter **160 zones extrêmement et moyennement vulnérables** composées de **3 493 villages, campements et tribus** (contre **184 zones extrêmement et moyennement vulnérables en 2019**).

De cette dernière analyse, plusieurs défis ont été pris en compte à savoir i) **la situation sécuritaire** dans les régions de Diffa, Tillabéri, Nord-Tahoua et Sud-Maradi ainsi que la zones nord de la région de Tahoua qui impacte négativement les moyens d'existence, ii) **la situation nutritionnelle** avec des taux de malnutrition toujours élevés dans certaines zones du pays, iii) **l'insécurité alimentaire chronique** qui gagnerait à être mieux analysée afin de pouvoir apporter une réponse efficace dans le Plan de Soutien, iv) les effets des chocs de la pandémie de la COVID19 et des inondations sur la quasi majorité des régions du pays et qui nuiront cette année encore les ménages vulnérables et leurs moyens d'existence.

- **Enquête de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des populations (EVIAM)**

L'enquête de vulnérabilité qui sera réalisée en début d'année 2021 devra bénéficier d'une mobilisation des ressources suffisante de la part des partenaires techniques et financiers du Dispositif (Fonds Commun des Donateurs) ainsi que du Budget National.

Organisée et mise en œuvre à partir de février 2021, elle vise à apprécier la situation de vulnérabilité des populations à l'insécurité alimentaire à l'issue de chaque campagne agro-pastorale et permettra d'alimenter et de renforcer l'analyse Cadre Harmonisé de mars 2021, la précision et la localisation des ménages vulnérables ainsi que le renforcement du plaidoyer pour la mobilisation des ressources.

Une actualisation du Plan de Soutien 2021 pourra être réalisée si l'évolution du contexte et celle de la situation alimentaire des ménages étaient démontrées par l'enquête ainsi que par l'analyse Cadre Harmonisé de mars 2021.

4.3 Estimation du nombre des Populations ciblées par le Plan de Soutien 2021

La méthodologie du groupe d'analyse pour la détermination de la cible du Plan de Soutien 2021 est basée par ordre sur l'utilisation de toutes les données récentes disponibles à savoir :

- Les résultats de l'analyse du Cadre Harmonisé de novembre 2020 pour prendre en compte d'une part, les caractéristiques de chaque département du pays selon la classification du CH et d'autre part, les caractéristiques et le nombre des populations de ces départements toujours selon la classification du CH (cf. les 5 phases classification CH en annexe).
- Les résultats des ateliers régionaux et des réflexions techniques de la CC/SAP de décembre 2020 qui ont mis en avant les zones extrêmement et moyennement vulnérables du pays.

Concernant la méthodologie retenue par le groupe d'analyse pour la détermination de la cible du Plan de Soutien 2021, elle se base comme en 2020 sur :

- Des données du CH de novembre 2020 en situation courante (pour la cible hors soudure) et projetée (pour la cible soudure) (CC/SAP - novembre 2020)
- Des données de l'analyse IPC Chronique (CC/SAP - mars 2019)
- Des zones vulnérables identifiées par les Comités Régionaux (CC/SAP - décembre 2020)
- Des taux de prévalence de la malnutrition (DN - SMART 2020)
- Des données des Ministères techniques (MAHGC, MAGEL, MESUDD, etc.)
- Des contingences (COVID19, Déplacements, inondations...) et la poursuite des appuis auprès de certaines populations impactées en 2020.

Enfin, les conclusions des travaux du groupe ont été présentées et amendées lors d'une réunion technique tenue au Dispositif le 07 janvier 2020 à Niamey puis au Comité Elargi de Concertation (CEC) le 24 janvier 2020.

Les résultats du groupe d'analyse situationnelle obtenus après une prise en compte et le croisement de toutes les informations disponibles sont les suivants :

- **1 228 778 personnes** en insécurité alimentaire et vulnérables hors période de soudure, (résultats de l'analyse Cadre Harmonisé novembre 2020 - situation courante) ;
- **1 731 303 personnes** en insécurité alimentaire et vulnérables pendant la période de soudure (résultats de l'analyse Cadre Harmonisé novembre 2020- situation projetée) ;
- **1 360 783 personnes** chroniquement vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle potentiellement bénéficiaires des interventions de filets sociaux pluriannuels incluant les programmes « résilience » (résultats de l'analyse IPC chronique de mars 2019 / 20% des populations en insécurité alimentaire chronique phase 2 sous pression) ;
- **1 073 268 personnes** ciblées dans les catégories de populations « sous pression en phase projetée du CH » correspondant à 20% de la population totale de cette catégorie potentiellement bénéficiaire des interventions de Vente à Prix Modéré de Céréales (VPMC) ;
- **231 223 personnes réfugiées** des régions de Diffa, Maradi, Tahoua et Tillabéri (contre **226 000** en 2020) ;
- **338 858 personnes déjà déplacées internes** par l'insécurité dans les régions de Diffa, Tahoua et Tillabéri (contre 254 000 en 2020 et 156 130 en 2019) ;
- **120 000 personnes qui deviendront possiblement déplacées internes en 2021** (contingence) par l'insécurité dans les régions de Diffa, Tahoua et Tillabéri,
- **34 324 personnes retournées** déplacées par l'insécurité dans les régions de Diffa, Tahoua et Tillabéri ;
- **3 670 personnes migrantes** en transit et ou **rapatriées** d'Algérie, de Lybie et du Nigéria (contingence) ;
- **449 081 000 personnes** possiblement victimes des inondations (contingence) ;
- **27 000 élèves** de classe primaire sur les zones localisées en situation de crise pastorale et d'urgence (contingence) ;
- **2 000 personnes** victimes d'autres catastrophes (contingence victime d'Incendies, feu de brousse et conflits intercommunautaires, etc.).

En ce qui concerne la gestion de la malnutrition, on estime que **1 121 357 personnes** dont **853 667 enfants de moins de 5 ans** et **267 690 mères accompagnantes, femmes enceintes ou Allaitantes** auront besoin des services de santé et de la nutrition pour des activités de lutte contre la malnutrition aigüe en 2021.

Concernant la prévention de la malnutrition à travers la modalité de « Blanket Feeding », **173 712 enfants** de 06 à 23 mois et femmes enceintes et allaitantes ont été ciblés pour bénéficier de ces rations de prévention.

4.4 Cartographie de la situation alimentaire courante & projetée - CH nov. 2020

- **Situation Courante**



- Populations en situation difficile d'octobre à décembre 2020 (phase 3 à 5 du CH)
- **1.228.778 personnes** sont identifiées en insécurité alimentaire sévère (crise et +)
- **5 %** de la population analysée (8 départements)
- **Concentration des ménages dans les départements de N'Gourti, Bosso, N'Guigmi (Diffa) ; Madarounfa (Maradi) ; Abala, Ayrou, Banibangou, Torodi (Tillabéri)**

- **Situation Projetée**



- Populations en situation difficile de juin à août 2021 (phase 3 à 5 du CH)
- 1.731.303 personnes sont identifiées en insécurité alimentaire sévère (crise et +)
- 8 % de la population analysée (17 départements)
- Concentration des ménages dans les départements de N’Gourti, Bosso, Diffa, N’Guigmi (Diffa); Madarounfa, Guigan Roumdji (Maradi) ; Abala, Ayorou, Banibangou, Ouallam, Filingué, Torodi, Bankilaré, Tera (Tillabéri) ; Bagaroua, Keita (Tahoua) ; Dogon Douchi (Dosso)

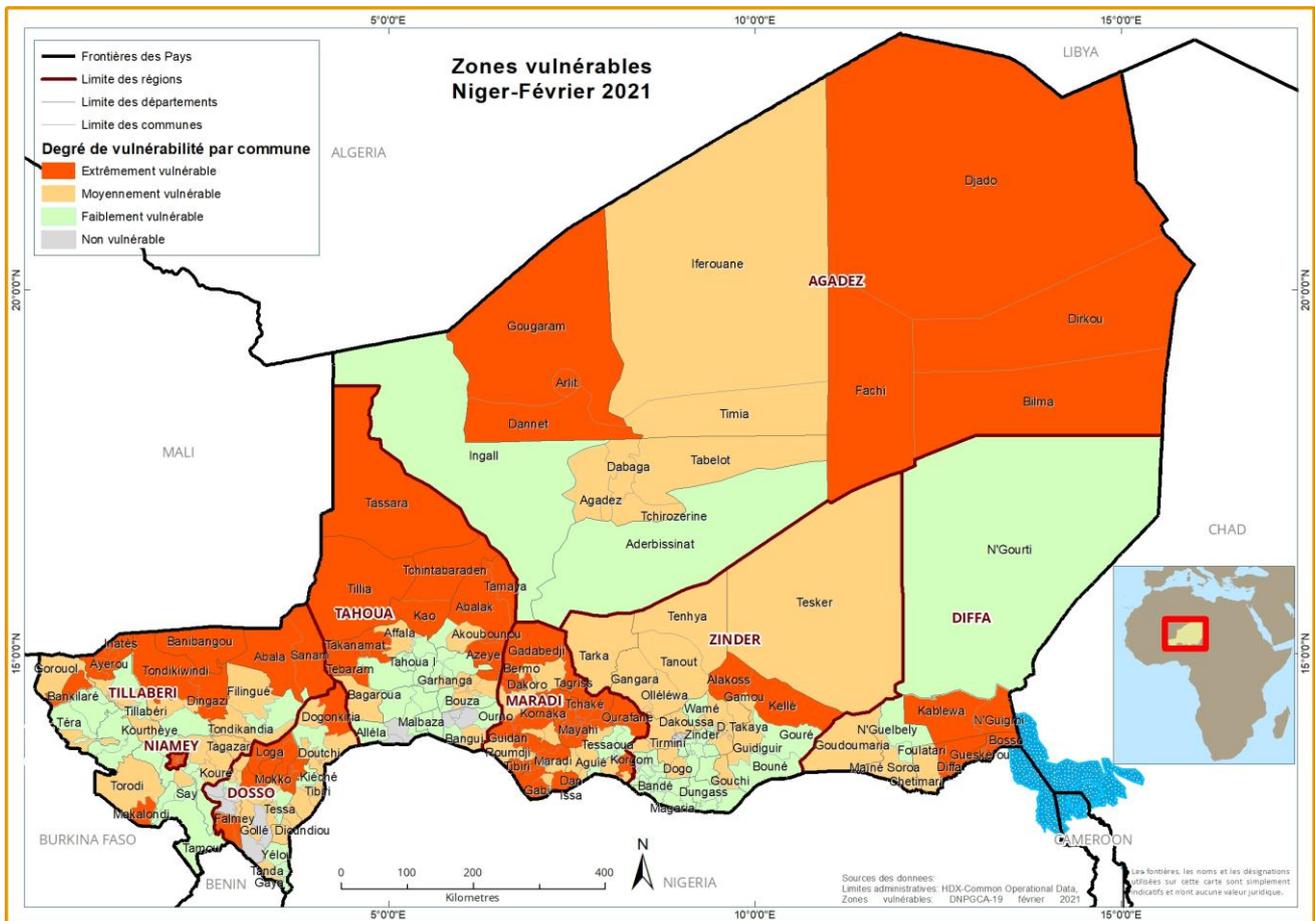
4.5 Cartographie des Zones vulnérables en 2021

Dans le cadre de la détermination des zones vulnérables identifiées au Niger, la CC/SAP coordonne la collecte d’un certain nombre de données sur l’ensemble des départements auprès des services techniques et des administrations. Des fiches d’identification des zones vulnérables sont remplies au début du mois d’octobre sur base des informations collectées par les différents services techniques qui apportent leurs contributions dans leur domaine technique de compétence (agriculture, élevage, environnement, santé). Elles fournissent les données nécessaires au calcul d’une note de vulnérabilité pour chaque zone.

Le classement des zones vulnérables qui en découle sert de base à l’élaboration du plan de soutien. Une actualisation de celles-ci est faite chaque année au mois de mars lors de la réévaluation de la situation alimentaire, nutritionnelle et pastorale organisée par le DNP-GCA.

Lors des ateliers régionaux tenus fin décembre 2020, ont été identifiées 160 zones extrêmement et moyennement vulnérables composées de 3 493 villages, campements et tribus (contre 184 zones extrêmement et moyennement vulnérables en 2019). 88 zones ont été classées faiblement vulnérables.

- **Carte des zones vulnérables décembre 2021**



- 72 départements extrêmement vulnérables
- 88 départements moyennement vulnérables
- 88 départements faiblement vulnérables

- Tableau de synthèse zones vulnérables 2021

Zones moyennement et extrêmement vulnérables 2021

Région	Nombre de zones vulnérables	Nombre de villages		Population	
		Total	Vulnérables	Total	villages vulnérables
Agadez	13	782	354	-	232 115
Diffa	9	1 579	480	732 426	344 296
Dosso	30	1 283	509	1 671 416	692 817
Maradi	39	2 278	752	2 163 691	759 413
Tahoua	18	-	214	-	373 875
Tillabéri	25	1 373	606	1 998 824	858 693
Zinder	21	1 944	561	2 103 492	510 390
Niamey	5	39	17	1 317 872	62 068
Total	160	9 278	3 493	9 987 721	3 833 667

La liste des zones vulnérables est présentée en annexe 4 du présent document.

4.6 Cible du Plan de Soutien 2021

Les cibles du Plan de Soutien 2021 sont précisées par modalité d'intervention avec les différentes catégories de populations qui peuvent en être bénéficiaires.

Les tableaux ci-dessous précisent les caractéristiques des cibles et les modalités de réponse les plus utilisées par le Dispositif et ses partenaires au Niger.

Populations cibles du Plan de Soutien 2021 et période

I. Cible Retenue Plan de soutien 2021 / Assistance Alimentaire						
Caractéristiques Cibles	Resultat PS	Modalités d'Intervention	Période	Cible Total	Ménages	Observations
Population en insécurité alimentaire (phase courante 3 et + du CH hors soudure et projetée soudure)	R1	DGC Cash et DGC Vivres (3 mois d'intervention)	Hors Soudure	1 228 778	175 540	Source CH Novembre 2020
	R1	DGC Cash et DGC Vivres (3 mois d'intervention)	Soudure	1 731 303	247 329	
Population en insécurité alimentaire "Phase 2 sous pression" basculant en "phase 3 et +" en raison du covid (10% population phase 2 projete du CH de Nov 2020)	R1	DGC Cash et DGC Vivres (3 mois d'intervention)	Soudure	536 634	76 662	Source CH Novembre 2020
Population en insécurité alimentaire "Sous Pression" (20% population phase projete 2 du CH de Nov 2020)	R1	VPMC	12 mois	1 073 268	153 324	Cibles VPMC
Populations vulnérables à l'insécurité alimentaire Chronique (Analyse pilote IPC Chronique / 20% populations phase 3 et + Rapport IAC mars 2019)	R4	Transferts monétaires pluriannuels + Appuis productifs	12 mois	1 360 783	194 398	Cibles interventions CFS, PFS et PAM / Programmes résilience
Populations vulnérables à l'insécurité alimentaire impactées par covid en 2020 devant être soutenus à nouveau en 2021 (10% de la cible 2020 (400 000 ménages))	R4	Transferts monétaires spécifiques en réponse au COVID	12 mois	280 000	40 000	Cibles interventions CFS, PFS / PAM / UNICEF
Populations vulnérables à l'insécurité alimentaire impactées par covid en 2020 devant être soutenus à nouveau en 2021 (10% de la cible 2020 (400 000 ménages))	R4	Transferts monétaires spécifiques en réponse au COVID	3 mois	280 000	40 000	Cibles interventions CFS, PFS / PAM / UNICEF
Populations réfugiées des régions de Diffa, Maradi, Tahoua, Tillabéri, Agadez et Niamey	R3		12 mois	231 223	33 032	Source HCR – Commission Nationale d'Eligibilité (CNE)
Personnes déplacées internes, zone d'urgence de Diffa, Tahoua, Tillabéri, Maradi	R3		12 mois	338 858	48 408	Comité National de Collecte des données et de gestion des informations sur les personnes déplacées internes (PDI) 30/11/20
Contingence Personnes déplacées internes, zone d'urgence	R3		12 mois	120 000	17 143	Contingence / MAHGC / MRR
Personnes retournées Diffa, Tahoua	R3		12 mois	34 324	4 903	Source CNE
Migrants transit / Demandeurs d'asile	R3		12 mois	3 671	524	Source CNE
Victimes d'inondations	R3		1 mois	449 081	64 154	Source MAHGC
Elèves des écoles des zones extrêmement vulnérables	R3		3 mois	27 000	3 857	Source MAHGC
Populations victimes autres catastrophes	R3		3 mois	2 000	286	Source MAHGC

II. Cible Retenue Plan de soutien 2021 / Assistance Nutritionnelle

Caractéristiques Cibles	Resultat PS	Modalités d'Intervention	Période	Cible Total	Ménages	Observations
Enfants de 06 à 59 mois victimes de la malnutrition aigüe Sévère (MAS)	R2		12 mois	457 200		Source DN
Enfants de 06 à 23 mois victimes de la malnutrition aigüe Modérée (MAM)	R2		12 mois	396 467		Source DN
Femmes Enceintes et Allaitantes victimes de la malnutrition aigüe Modérée (MAM)	R2		12 mois	202 222		Source DN
Mères accompagnantes dans les CRENI	R2		12 mois	65 468		Source DN
Enfants de 6 à 23 mois bénéficiaires prévention de la malnutrition (BF)	R2		3 mois	173 712		Source DN

✓ **Cible des interventions 2021 par modalité d'intervention**

MODALITES D'INTERVENTIONS 2021				
Caractéristique Cible	Cible Total	Ménage	Quantité (T)	Observations
I. CFW et FFW				
Cible = 75 % des population en Insécurité alimentaire sévère (phase courante 3 à + du CH soit 75% de 1 228 778 = 1 083 678 personnes)	82 500	11 786	3 536	FFW / 100 kg par ménage et par mois / 3 mois (mars à mai)
	839 084	119 869		CFW / 32500 Fcfa * 3 mois/ménage
II. DGC Vivres ou Argent				
Cible DGC Food = 25 % des population en Insécurité alimentaire / zones d'urgence (phase courante 3 à + du CH soit 25% de 1 228 778 = 307 195 personnes) Hors soudure	307 195	43 885	13 165	100 kg par ménage et par mois pendant 3 mois (mars à mai)
Cible DGC Food = 75% des population en insécurité alimentaires phase 3 à + projetée CH Soudure soit 75% de 1 731 303 personnes soit 1 298 477 personnes	1 298 477	185 497	55 649	100 kg par ménage et par mois pendant 3 mois (juin à aout)
Cible DGC Cash = 25% des population en insécurité alimentaires phase phase 3 à + projetée CH Soudure soit 75% de 1 731 303 personnes soit 432 826 personnes	432 826	61 832		32500 Fcfa * 3 mois/ménage
Cible DGC Food / cash pour Population en insécurité alimentaire "Phase 2 sous pression" basculant en "phase 3 et +" en raison du covid (10% population phase 2 projete du CH de Nov 2020)	536 634	76 662	22 999	Equivalent à 100 kg par ménage et par mois pendant 4 mois (mai / Aout)
Cible Populations réfugiées des régions de Diffa, Maradi, Tahoua, Tillabéri, Agadez et Niamey	231 223	33 032	39 638	100 kg /ménage et / mois / 12 mois
Personnes déplacées internes, zone d'urgence de Diffa, Tahoua, Tillabéri, Maradi	338 858	48 408	29 045	100 kg /ménage / mois sur 06 mois, + kit nut + kits NFI
Contingence Personnes déplacées internes, zone d'urgence	120 000	17 143	20 571	100 kg /ménage / mois sur 12 mois / MRR
Personnes retournées Diffa, Tahoua	34 324	6 429	2 333	100 kg /ménage / mois sur 3 mois, + kit nut + kits NFI RRM
Migrants Transit / Demandeurs d'asile	3 671	524	105	100 kg /ménage et / mois / 2 mois
Populations victimes autres catastrophes	2 000	286	29	100 kg /ménage / 1 mois
Victimes inondations	449 081	64 154	6 415	Vivres 1 mois
Elèves cantines scolaires zones extrêmement vulnérables	27 000		1 215	15 kg par élève et par mois / 3 mois

III. Transferts Monétaires Pluriannuels (Insécurité Alimentaire Chronique)				
Population vulnérables à l'insécurité alimentaire Chronique (Analyse IPC Chronique) 20% phase 3 et + (IAC sévères + modérés)	1 360 783	194 398		Distribution de cash CFS et PAM 15 000 FCFA / mois par ménage pendant 12 mois
IV. Transferts Monétaires Annuels (poursuite Reponse _ COVID)				
Populations vulnérables à l'insécurité alimentaire impactées par covid en 2020 devant être soutenues à nouveau en 2021 (10% de la cible 2020 (400 000 ménages))	280 000	40 000		Distribution de cash CFS, UNICEF et PAM 15 000 FCFA / mois par ménage pendant 12 mois
Populations vulnérables à l'insécurité alimentaire impactées par covid en 2020 devant être soutenues à nouveau en 2021 (10% de la cible 2020 (400 000 ménages))	280 000	40 000		Distribution de cash CFS, UNICEF et PAM 15 000 FCFA / mois par ménage pendant 3 mois
V. Vente à Prix Modéré de Céréales (VPMC)				
Population en insécurité alimentaire "Sous Pression" (20% population phase projete 2 du CH de novembre 20)	1 073 268	153 324	76 662	VPMC / OPVN 100 kg/ménage/mois répartis sur 5 mois
VI. Kits NFY				
Assistance NFY Victimes d'Inondations	449 081	64 154	38 571	132 000 fcfa par kit et par ménage + mise en oeuvre
Assistance NFY Réfugiés, Déplacés	224 224	32 032	32 032	132 000 fcfa par kit et par ménage + mise en oeuvre
VII. Vente à prix modéré d'aliment bétail (VPMAB)				
Stock de securité aliment betail	183 840	30 640	15 000	250 000 Fcfa / tonne
VII. DGC Semences pluviales (kit complet)				
Semences pluviales sur les zones déficitaires en production	4 666 667	666 667	10 000	821 332 Fcfa / tonne

NB : Pour les réponses impliquant le food, chaque partenaire adaptera sa ration en fonction de son projet.

V. DESCRIPTION DU PLAN DE SOUTIEN

Le Plan de Soutien est élaboré par le Gouvernement du Niger sous le lead de la CCA avec la participation technique des différentes cellules du Dispositif et de ses partenaires.

Il détermine les besoins de réponse des populations vulnérables à l'insécurité alimentaire conjoncturelle et chronique après une analyse conjointe de la situation alimentaire, pastorale et nutritionnelle, courante et projetée. Son contenu est intégré au plan humanitaire global du Niger qui présente les besoins et la planification de la réponse dans l'ensemble des secteurs.

Il évalue aussi le nombre estimé de personnes ayant besoin d'une assistance alimentaire et facilite d'une part la planification conjointe des interventions prévues par l'Etat et par ses partenaires et d'autre part le plaidoyer et la mobilisation des ressources. Il couvre la période de **janvier à décembre 2021** et pourra être **actualisé** en fonction de l'évolution de la situation.

5.1 OBJECTIFS ET RESULTATS

L'objectif global du Plan de Soutien est de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables et groupes cibles affectés par les facteurs de risque humanitaire à travers des actions harmonisées d'assistance alimentaire et de protection de leurs moyens d'existence.

5.1.1 Les objectifs spécifiques de ce Plan de Soutien sont :

- OS1. Améliorer l'accès aux aliments pour les ménages vulnérables ;
- OS2. Contribuer à la réduction de la morbidité et de la mortalité liée à la malnutrition ;
- OS3. Protéger et réhabiliter les moyens d'existence des ménages vulnérables.

5.1.2 Les Résultats attendus sont :

- R1. L'accès aux aliments et nutriments sains et diversifiés des populations cibles est amélioré;
- R2. La prise en charge et la prévention de la malnutrition sont renforcées ;
- R3. Les moyens d'existence des populations affectées par les crises alimentaires et/ou catastrophes naturelles sont protégés et réhabilités ;
- R4. Les populations chroniquement vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle sont soutenues ;
- R5. Les instruments de prévention et de gestion des catastrophes naturelles et crises alimentaires sont performants :

R6. Les facteurs de risques humanitaires et les réponses mises en œuvre sont connus, suivis et gérés aux niveaux local, régional et national.

5.2 ACTIVITES PRIORITAIRES RETENUES

Les principales actions de prévention (pré soudure), d'urgences (soudure) et de réhabilitation (post-soudure) et de réduction de la vulnérabilité chronique programmées dans ce Plan de Soutien correspondent aux modalités d'intervention suivantes :

- Opérations de Cash et / ou Food For Work ;
- Distribution Gratuite Ciblée de vivres ou d'argent et / ou Transferts monétaires (espèces, coupons, etc.) inconditionnels ;
- Appui aux ménages chroniquement vulnérables (très pauvres) à travers des filets sociaux pluriannuels et des mesures d'accompagnement ;
- Vente à Prix Modérée de produits alimentaires ;
- Alimentation scolaire d'urgence ;
- Prévention nutritionnelle auprès des enfants de 6 – 23 mois, des femmes enceintes et allaitantes ayant un enfant de moins de 6 mois (Blanket Feeding) ;
- Prise en charge nutritionnelle des enfants âgés de moins de 5 ans, des femmes enceintes et allaitantes souffrant de malnutrition aiguë ;
- Appuis aux producteurs de cultures pluviales en semences améliorées ;
- Appuis à la disponibilité alimentaire du cheptel ;
- Appuis aux populations victimes de catastrophes naturelles ;
- Appuis en réponse aux chocs soudains entraînant des déplacements forcés de personnes vulnérables (rapatriés, réfugiés, retournés, déplacés internes et migrants) ;
- Reconstitution de réserves en vivres (stocks nationaux) ;
- Lutte préventive contre le Criquet pèlerin ;
- Renforcement des systèmes d'information sur la situation alimentaire, nutritionnelle et de veille pastorale ;
- Renforcement des capacités de Coordination nationale des activités, vulgarisation et suivi de la mise en œuvre du Plan de Soutien, Communication et plaidoyer.

Avec cette planification par modalité d'intervention, certains ménages pourront être bénéficiaires de plusieurs appuis. Dans ce cadre, la coordination des interventions et le partage d'information entre les acteurs seront soutenus par le Dispositif lors des différents exercices de planification et de coordination prévus.

VI. LES ACTIVITES PRIORITAIRES

6.1 *Résultat 1 : L'accès aux aliments et nutriments sains et diversifiés des populations cibles est amélioré*

A1. Organiser des opérations de Food For Work

Objectifs : Lutter contre la vulnérabilité alimentaire, fixer les populations susceptibles de partir en exode et protéger les moyens d'existence.

Description : Dans les localités où les marchés ne permettent pas le recours au cash (faibles approvisionnements, hausse des prix...) certains acteurs comme le PAM assurent en priorité cette modalité d'intervention.

L'opération se matérialise à travers la réalisation de travaux à Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO). En contrepartie, le participant est rémunéré sous la forme d'une réponse en vivres par un équivalent alimentaire (céréales, légumineuses, huile) évalué à **32 500 FCFA** par ménage de 7 personnes pendant 25 jours.

La ration journalière est de 350 g de céréale, 60 g de légumineuse, 35 g d'huile, 50 g de super céréales et 5 g de sel par personne (1 personne/ménage de 7 personnes en moyenne), pour 25 jours de travaux 61,25 kg de céréale, 10,5 kg de légumineuse, 6,125 kg d'huile, 8,75 kg de super céréales et 0,875 kg de sel.

Au total, **3 536 tonnes de vivres** seront mobilisées pour cette activité.

Un basculement de la modalité food au cash (ou vice versa) pourra être engagé au cours de la mise en œuvre des opérations en fonction des analyses de marché faites par les acteurs.

Cible qualité : Populations en Insécurité alimentaire « phase 3 et + » de la période courante du Cadre Harmonisé, les ménages très pauvres et pauvres ou encore les personnes sinistrées par les catastrophes. Cette modalité concerne en moyenne une seule personne par ménage.

Cible nombre : 82 500 personnes soit 11 786 ménages.

Localisation : zones extrêmement et moyennement vulnérables (y compris les zones sous état d'urgence).

Période et Durée de l'opération : Janvier–Mai et Octobre-Décembre 2021 (période « hors soudure »). Cependant, il est possible aujourd'hui de proposer aux bénéficiaires ce type d'activité en période de soudure selon la nature des activités planifiées.

Budget/montant de l'opération : 127 500 000 FCFA (coûts de mise en œuvre)

Partenaires de mise en œuvre et perspectives : PAM, ONG, CCA

Priorités opérationnelles : Dans la mesure du possible, les activités envisagées devront correspondre à celles déjà planifiées dans le Plan de développement Communal (PDC). Le cas échéant, l'accord écrit de la commune dans laquelle les activités se déroulent est un préalable.

Pour assurer la pérennisation des ouvrages réalisés dans le cadre du FFW, les populations locales bénéficiaires et les communes concernées sont associées et responsabilisées à la conception, la mise en œuvre et la mise en valeur des ouvrages réalisés.

Les ministères techniques du secteur rural seront impliqués et responsabilisés dans l'appui conseil, le contrôle qualité, le suivi et la mise en œuvre de certaines activités.

A2. Organiser des opérations de Cash For Work.

Objectifs : Lutter contre la vulnérabilité alimentaire, fixer les populations susceptibles de partir en exode et protéger les moyens d'existence.

Description : l'opération se matérialise à travers la réalisation de travaux à haute intensité de main d'œuvre (HIMO). En contrepartie, le participant est rémunéré sur une base de 1300 FCFA/J/personne pendant une période de 25 jours par mois (soit 32 500 FCFA/mois/personne).

Un basculement de la modalité cash au food (ou vice versa) pourra être engagé au cours de la mise en œuvre des opérations en fonction des analyses de marché faites par les acteurs.

Cible qualité : Populations en Insécurité alimentaire « phase 3 et + » de la période courante du Cadre Harmonisé, les ménages très pauvres et pauvres ou encore les personnes sinistrées par les catastrophes. Cette modalité concerne en moyenne une seule personne par ménage.

Cible nombre : 839 084 personnes soit 119 869 ménages.

Cette cible représente 75 % des populations en Insécurité alimentaire (phase courante 3 à + du CH soit **921 584 personnes** moins la cible de cette catégorie de populations déjà prise en charge par le PAM dans le cadre de son opération de Food For Work (82 500 personnes) à cette période.

Localisation : zones extrêmement et moyennement vulnérables.

Période et Durée de l'opération : Janvier–Mai et Octobre–Décembre 2021 (période « hors soudure »). Cependant, il est possible aujourd'hui de proposer aux bénéficiaires ce type d'activité en période de soudure selon la nature des activités planifiées.

Budget/montant de l'opération : 13 440 319 634 FCFA (transferts + coûts mise en œuvre)

Partenaires de mise en œuvre et perspectives : CCA, PAM, ONG et autres.

Dans le cadre des financements affiliés au Dispositif ou de fonds publics, la mise en œuvre technique est confiée aux ONG, Communes et aux CSR/PGCCA selon des modalités définies dans la note de cadrage de l'opération qui précise les modalités de planification, de mise en œuvre et de suivi/évaluation des opérations.

Dans la mesure des possibilités, le Dispositif soutient la mise en œuvre d'actions de pérennisation de ces opérations effectuées en rapport avec certains partenaires techniques comme le RECA, le Code Rural etc.

La note de cadrage qui détaille les modalités opérationnelles de cette intervention est actualisée chaque année. L'objectif étant de renforcer la cohérence des méthodologies de

ciblage de l'opération conduit par les différents opérateurs (CCA, CFS, PAM, ONG, etc.), l'organisation des distributions, la conduite des travaux etc.

Priorités opérationnelles : Dans la mesure du possible, les activités envisagées devront correspondre à celles déjà planifiées dans le Plan de Développement Communal (PDC) bonifié dans le cas où ils existent à travers des planifications communautaires participatives (PCP). Le cas échéant, l'accord écrit de la commune dans laquelle les activités se déroulent est un préalable.

Pour assurer la pérennisation des ouvrages réalisés dans le cadre du CFW, les populations locales bénéficiaires et les communes concernées sont associées et responsabilisées à la conception, la mise en œuvre et la mise en valeur des ouvrages réalisés.

Les ministères techniques du secteur rural seront et responsabilisés dans l'appui conseil, le contrôle qualité, le suivi et la mise en œuvre de certaines activités.

A3. Distribution Gratuite Ciblée de vivres ou d'argent

A.3.1 Organiser la Distribution Gratuite Ciblée de Vivres pour les populations en crise période hors soudure

Objectifs : Lutter contre la vulnérabilité alimentaire et protéger les moyens d'existence en favorisant l'accès alimentaire aux populations en crise.

Description : Distribution de 100 kg de céréales sèches de légumineuse et d'huile / ménage / mois (au prorata du nombre de personnes) soit **13 165 tonnes** de céréales, de légumineuses et d'huile. Certains partenaires, comme le PAM donne un panier complet avec des céréales, des légumineuses, de l'huile et du sel.

Cible qualité : 25% des populations en phase 3 et + des zones d'urgence du Cadre Harmonisé hors période de soudure

Cible nombre : **307 195 personnes** soit 43 885 ménages

Durée de l'opération et dates limites : mars, avril mai 2021²

Budget/montant de l'opération : **658 273 929 FCFA** (coût de la mise en œuvre pour l'opération de distribution d'urgence) à raison de 20% du cout total d'achat des céréales pour le financement du transport, du ciblage des ménages, la distribution et le suivi des opérations.

Partenaires de mise en œuvre : CCA, PAM, ONG, MAH/GC, OPVN, autres acteurs

A.3.2 Organiser la Distribution Gratuite Ciblée de Vivres pendant la période soudure

Objectifs : Lutter contre la vulnérabilité alimentaire et protéger les moyens d'existence tout en favorisant l'accès alimentaire aux ménages en insécurité alimentaire sévère et vulnérables.

² Période de soudure pastorale.

Description : Distribution d'une ration complète équivalent à 100 kg de céréales, de légumineuse et d'huile/ ménage / mois (au prorata du nombre de personnes) soit un volume total de vivres distribués en 3 phases de **55 650 tonnes** (céréales et légumineuses). Certains partenaires, comme le PAM donne un panier complet avec des céréales, des légumineuses, de l'huile et du sel.

Cible qualité : 75 % des populations en Insécurité alimentaire vulnérables « phase 3 et + » de la période projetée du Cadre Harmonisé, les ménages très pauvres et pauvres ou encore les personnes sinistrées par les catastrophes. Cette modalité concerne toutes les personnes du ménage ciblé.

Cible nombre : **1 298 477 personnes soit 185 497 ménages.**

Localisation : zones moyennement et extrêmement vulnérables où les marchés sont moins bien approvisionnés (pour la céréale), zones inondées, zones accueillant les réfugiés, refoulées, rapatriées et migrants.

Durée de l'opération et dates limites : Juin- Aout 2021

Budget/montant de l'opération : **2 782 451 250 FCFA** (coût de la mise en œuvre pour la DGC de la CCA) à raison de 20% du cout total d'achat des céréales pour le financement du transport des stocks par l'OPVN jusqu'aux centres secondaires de distribution, le ciblage des ménages, la distribution et le suivi des opérations.

Partenaires de mise en œuvre : CCA, PAM, CICR, MAH/GC, ONG, autres acteurs

Priorités opérationnelles : Le ciblage des bénéficiaires se fera en étroite collaboration avec les Communes et les Communautés bénéficiaires.

Une complémentarité géographique et temporelle avec les activités de Blanket Feeding et de distribution de semences sera recherchée lors de la mise en œuvre des opérations de distributions gratuites de vivres.

A.3.3 Organiser la Distribution Gratuite Ciblée d'argent pendant la période de soudure

Objectifs : Lutter contre la vulnérabilité alimentaire et protéger les moyens d'existence tout en favorisant l'accès alimentaire aux ménages en insécurité alimentaire sévère et vulnérables.

Description : Distribution de 32 500 FCFA/ménage/mois pendant 3 mois.

Cible qualité : 25 % des populations en Insécurité alimentaire vulnérables « phase 3 et + » de la période projetée du Cadre Harmonisé, les ménages très pauvres et pauvres ou encore les personnes sinistrées par les catastrophes. Cette modalité concerne toutes les personnes du ménage ciblé.

Cible nombre : **432 826 personnes soit 61 832 ménages.**

Localisation : zones moyennement et extrêmement vulnérables où les marchés sont bien approvisionnés et fonctionnels (transfert d'argent), zones inondées, zones accueillant les réfugiés, refoulées, rapatriées et migrants.

Durée de l'opération et dates limites : Juin- Aout 2021

Budget/montant de l'opération : **6 932 941 031 FCFA** répartis entre la distribution de **6 028 644 375 FCFA aux bénéficiaires** et un coût de mise en œuvre de **6 028 644 375 FCFA** (soit 15% du cout total distribué nécessaire pour les transferts d'argents, le ciblage des ménages, et le suivi des opérations).

Partenaires de mise en œuvre : PAM, CFS, ONG, autres acteurs

Priorités opérationnelles : Les opérations de transferts d'argent sont préconisées dans les zones à disponibilité de céréales. Le ciblage des bénéficiaires se fera en étroite collaboration avec les Communes et les Communautés bénéficiaires.

Une complémentarité géographique et temporelle avec les activités de Blanket Feeding et de distribution de semences sera recherchée lors de la mise en œuvre des opérations de Transferts d'argent inconditionnel et de distributions gratuites de vivres.

A4. Organiser la Distribution Gratuite Ciblée de vivres en cas d'une recrudescence de la pandémie de la COVID19

Objectifs : Lutter contre la vulnérabilité alimentaire et protéger les moyens d'existence tout en favorisant l'accès alimentaire aux ménages en insécurité alimentaire sévère et vulnérables impactés par une seconde vague de la pandémie de la COVID19.

Description : Distribution d'une ration complète équivalent à 100 kg de céréales, de légumineuse et d'huile/ ménage / mois (au prorata du nombre de personnes) soit un volume total de vivres distribués en 4 phases de **22 999 tonnes** (céréales et légumineuses).

Cible qualité : Population en insécurité alimentaire "Phase 2 sous pression" basculant en "phase 3 et plus" en raison de l'effet des mesures de prévention d'une seconde vague de la COVID19 (10% population phase 2 projetée du CH de Novembre 2020). Les groupes spécifiques tels que les enfants de la rue, les personnes handicapés, les personnes âgées vulnérables pourront, comme en 2020, bénéficier d'un appui alimentaire et / ou d'un appui sous forme de transferts monétaires.

Cible nombre : **536 634 personnes soit 76 662 ménages.**

Localisation : zones moyennement et extrêmement vulnérables, zones urbaines

Durée de l'opération et dates limites : Mai- Aout 2021

Budget/montant de l'opération : **1 533 239 429 FCFA** (coût de la mise en œuvre pour la DGC de la CCA) à raison de 20% du cout total d'achat des céréales pour le financement du transport des stocks par l'OPVN jusqu'aux centres secondaires de distribution, le ciblage des ménages, la distribution et le suivi des opérations.

Partenaires de mise en œuvre : CCA, CFS, PAM, MAH/GC, ONG, autres acteurs

Priorités opérationnelles : Le ciblage des bénéficiaires se fera en étroite collaboration avec les Communes et les Communautés bénéficiaires.

A5. Organiser le suivi de la mise en œuvre des opérations CCA

Cette activité se traduit par la mise en œuvre d'enquête **Post Distribution Monitoring (PDM)** que le Dispositif se doit de programmer pour répondre au besoin de vérifier l'impact de ses opérations de DGC.

Pour ce faire, deux PDM seront organisés avec une forte implication des structures du dispositif en vue d'internaliser le processus.

Un budget de 50 000 000 FCFA par enquête est planifié soit un montant total de l'opération de **100 000 000 FCFA**.

Durée de l'opération et dates limites : Juillet- octobre 2021

A6. Organiser la Vente à Prix Modérée des céréales

Objectif : Permettre aux ménages en insécurité alimentaire modérés d'accéder plus facilement aux céréales.

Description : Les ventes à prix modérés se font à l'unité de mesure locale (2,5kg) et s'étalent dans le temps afin de favoriser une régulation des prix sur les marchés. Le prix de vente est établi à 13.000 FCFA le sac de céréales de 100 kg, au moins **76 662 tonnes de céréales** seront nécessaires en 2021 pour **cette opération organisée en 6 phases**.

Cible qualité : Les populations en insécurité alimentaire modérée, sous pression de la phase projetée du CH.

Cible nombre : **1 073 268 personnes** (153 324 ménages) correspondant à 20% des populations en insécurité alimentaire modérée « sous pression » de la phase projetée du CH.

Localisation : zones extrêmement et moyennement vulnérables.

Durée de l'opération et dates limites : Mars- Août 2021.

Budget/montant de l'opération (coût du suivi et de mise en œuvre pour cette opération) : **2 000 000 000 FCFA** (forfait pour mise en œuvre et missions de suivi des niveaux nationaux, régionaux et communaux).

Partenaires de mise en œuvre : CCA, OPVN, CR, CSR, Communes.

Priorités opérationnelles : Les céréales prévues pour chacune des zones seront placées par la flotte de l'OPVN et de transporteurs privés jusqu'au niveau des zones concernées ciblées par la CCA. La mise en place des céréales dans les zones retenues se fera sous la supervision des comités régionaux et sous régionaux des zones concernées qui pourront en cas de besoin faire des réaffectations de stocks vers d'autres zones en fonction de l'évolution de la situation alimentaire du moment.

Des comités de vente seront mis en place dans les communes et regrouperont les autorités administratives, municipales, coutumières, les services techniques et les représentants de la société civile.

Dans la mesure du possible, il sera recherché une synergie entre les Ventes à Prix Modérés et les distributions de cash dans le cadre des activités conditionnelles et inconditionnelles.

A7. Organiser la Vente à Prix Modérée d'autres produits alimentaires (Sucre)

Objectif : Permettre aux ménages en insécurité alimentaire modérés d'accéder plus facilement aux autres produits alimentaires comme le sucre par exemple.

Description : Les ventes à prix modérés se font à l'unité de vente (sac de 50 kg ou carton de 25 kg) et s'étalent dans le temps afin de favoriser une régulation des prix sur les marchés. Le prix de vente est établi à 17.500 FCFA le sac de 50 kg soit 350 000 FCFA la tonne.

2 618 tonnes de sucre seront nécessaires en 2021 distribuées **en 3 phases**.

Cible qualité : Les populations en insécurité alimentaire modérée, sous pression de la phase projetée du CH.

Cible nombre : **1 221 943 personnes** soit 174 563 ménages.

Localisation : zones extrêmement et moyennement vulnérables.

Durée de l'opération et dates limites : Avril- Mai - Juin 2021.

Budget/montant de l'opération (coût du suivi pour cette opération) : **55 000 000 FCFA** (forfait pour 3 missions de suivi des niveaux nationaux, régionaux et communaux).

Partenaires de mise en œuvre : CCA, OPVN, Communes.

Priorités opérationnelles : Le sucre prévu pour chacune des zones sera placé par la flotte de l'OPVN et de transporteurs privés jusqu'au niveau des zones concernées. La mise en place du sucre dans les zones retenues se fera sous la supervision des comités régionaux et sous régionaux des zones concernées.

Des comités de vente seront mis en place dans les communes et regrouperont les autorités administratives, municipales, coutumières, les services techniques et les représentants de la société civile.

A8. Renforcer l'alimentation scolaire

Objectif : permettre aux enfants des écoles des zones en insécurité alimentaire d'avoir accès à une éducation de qualité et de poursuivre leur cycle scolaire.

Description : distribution de **1 215 tonnes de céréales**, de légumineuse, d'huile et de sel sous forme de rations sèches aux élèves du primaire en raison de 500 grammes par élève et jour pendant 3 mois.

Localisation : écoles situées dans les zones pastorales en insécurité alimentaire sévère

Cible qualité : élèves fréquentant dans les zones vulnérables

Cible quantité : **27 000 élèves**

Durée de l'opération et dates limites : mars- mai 2021.

Budget/montant de l'opération : **60 750 000 de coût de mise en œuvre.**

Partenaires de mise en œuvre : CCA, Ministère de l'éducation, ONGs, PAM

Priorités opérationnelles : Les opérations d'appui aux cantines scolaires sont préconisées dans les zones extrêmement et moyennement vulnérables. Elles contribuent, avec les autres actions, à maintenir les enfants pour jouir de leur droit à l'éducation dans le cadre de la crise pastorale en cas de déplacement des parents, elles constituent un apport indirect aux ménages et les parents et peuvent amoindrir leurs intentions de se déplacer dans le cadre de la crise pastorale. La zone pastorale (Agadez, Tahoua) sujette à la déscolarisation des enfants de pasteurs en période de soudure pastorale (avril-mai-juin) sera particulièrement visée tout comme les zones où l'insécurité civile force le déplacement des populations.

Les actions en renforcement des capacités seront conduites pour outiller les acteurs à mettre en œuvre l'opération.

Le ciblage des bénéficiaires se fera en étroite collaboration avec les services de l'Education Nationale. Les opérations seront confiées aux ONG et aux CSR/PGCCA. Une complémentarité géographique et temporelle avec les activités de DGC et de distribution d'aliment bétail sera recherchée lors de la mise en œuvre de ces opérations d'appui aux cantines scolaires.

6.2 Résultat 2 : La prise en charge des enfants malnutris est renforcée

A9. Prise en charge nutritionnelle des enfants âgés de 06 à 59 mois souffrant de Malnutrition Aiguë Sévère (avec et sans complication).

Objectifs : Renforcer la prise en charge de la malnutrition aigüe sévère avec et sans complication.

Description : Les actions de prise en charge couvrent le dépistage actif et systématique, le référencement des cas, l'approvisionnement et la distribution des intrants thérapeutiques essentiels à la prise en charge des cas de malnutrition aigüe, le renforcement de capacité de prestataires de service, le renforcement en ressources humaines pendant le pic et l'assurance qualité des soins ainsi que le suivi/évaluation.

Cible qualité : **457 200 enfants de 6 à 59 mois** auront besoin d'une prise en charge nutritionnelle.

Localisation : Dans 1 180 structures de santé (centres de santé intégrés et cases de santé).

Durée de l'opération et dates limites : janvier- décembre 2021.

Budget/montant de l'opération : Le montant prévisionnel est de **15 764 256 000 FCFA** pour la prise en charge des cas de MAS, à raison de **34 480 FCFA** par enfant.

Partenaires de mise en œuvre : Les entités responsables de la mise en œuvre de ces activités sont la Direction de la Nutrition (DN) du Ministère de la Santé Publique (MSP) avec l'appui des Agences des Nations Unies spécialisées (UNICEF, PAM, OMS), les Partenaires Techniques et Financiers et l'ensemble des ONGs partenaires.

Remarques : Cette activité est accompagnée d'un volet de prévention comprenant les activités de Communication (information, éducation et changement de comportements et pratiques) de la promotion des Pratiques Familiales Essentielles (PFE), de la promotion de l'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants et de l'offre des services de planification familiale et de vaccinations dans les centres de prise en charge visant à réduire l'incidence des nouveaux cas.

A10. Prise en charge nutritionnelle des enfants âgés de 6 à 23 mois souffrant de Malnutrition Aigüe Modérée (MAM).

Objectifs : Renforcer la prise en charge de la Malnutrition Aigüe Modérée auprès des enfants de 06 à 23 mois.

Description : Les actions de prise en charge couvrent le dépistage actif et systématique, le référencement des cas, l'approvisionnement et la distribution des intrants thérapeutiques essentiels à la prise en charge des cas de malnutrition aigüe, le renforcement de capacité de prestataires de service et l'assurance qualité des soins ainsi que le suivi/évaluation.

Cible qualité : Enfants de 06 à 23 mois.

Cible: 396 467 enfants souffrant de la Malnutrition Aigüe Modérée qui auront besoin d'une prise en charge nutritionnelle.

Localisation : Dans 1 236 structures de santé (centres de santé intégrés et cases de santé).

Durée de l'opération et dates limites : janvier- décembre 2021.

Budget/montant de l'opération : 6 938 172 500 FCFA pour la prise en charge des cas de la Malnutrition Aigüe Modérée à raison de 17 500 FCFA par enfant.

Partenaires de mise en œuvre : Les entités responsables de la mise en œuvre de ces activités sont la Direction de la Nutrition (DN) du Ministère de la Santé Publique (MSP) avec l'appui des Agences des Nations Unies spécialisées (PAM, UNICEF, etc.), les Partenaires Techniques et Financiers et l'ensemble des ONGs partenaires.

Remarques : Cette activité est accompagnée d'un volet de prévention comprenant les activités de Communication (information, éducation et changement de comportements et pratiques) de la promotion des Pratiques Familiales Essentielles (PFE) et de la promotion de l'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants dans les centres de prise en charge visant à réduire l'incidence des nouveaux cas.

A11. Distribuer des rations alimentaires complémentaires pour les Femmes Enceintes et Femmes Allaitantes (FEFA)

Objectif : Renforcer la prise en charge de la Malnutrition Aigüe Modérée des femmes enceintes et allaitantes (FEFA)

Description : La ration de céréales, légumineuses et huile sera distribuée aux FEFA avec un PB < 210 mm à raison de 200g de céréales, 160g de légumineuse et 60g d'huile/femme jusqu'à ce qu'elle atteigne un PB ≥ 210 mm ou accouche pour la femme enceinte.

Cible qualité : femmes enceintes et allaitantes

Cible nombre : 202 222 femmes enceintes et allaitantes

Localisation : 1 180 Centres de Santé Intégrés et cases de santé

Durée de l'opération et dates limites : de janvier à décembre 2021.

Budget/montant de l'opération : 7 151 581 030 FCFA à raison de 35 365 FCFA par femmes enceintes et allaitantes.

Partenaires de mise en œuvre : MSP, PAM et ONGs

A12. Organiser la distribution de rations alimentaires pour les mères accompagnantes dans les CRENI

Objectif : réduire de façon significative le taux d'abandon dans les CRENI

Description : Appui alimentaire dans les CRENI avec 3 repas journaliers. Cette intervention contribue à réduire de façon significative le taux d'abandon dans les CRENI en facilitant le séjour aux mères qui accompagnent leurs enfants.

Cible qualité : Couple mères accompagnantes - enfants.

Cible nombre : 65 468 mères accompagnantes des enfants

Localisation : 52 Centres de Récupération Nutritionnelle Intensive (CRENI).

Durée de l'opération et dates limites : de janvier à décembre 2021.

Budget/montant de l'opération : 654 680 000 FCFA à raison de 10 000 FCFA par mères accompagnante des enfants

Partenaires de mise en œuvre : MSP, PAM et ONGs

A13. Prévention nutritionnelle auprès des enfants de 6 – 23 mois vivant dans les ménages très pauvres des communes vulnérables (Blanket Feeding)

Objectifs : prévenir la malnutrition aigue

Description : La ration est de 200 g /enfant / jour de super céréales plus (SC+) pendant 4 mois de soudure pour les enfants vivant dans les ménages très pauvres des ménages vulnérables (Blanket Feeding). Cette opération pourrait être couplée à la supplémentation des adolescentes de 10 à 19 ans en fer acide folique pour la prévention de l'anémie.

Aussi, la CCA procédera à la distribution de farines fortifiées localement de 6 sachets de 500 g de farine MISOLA par mois et par enfant pour lutter contre la Malnutrition Aigüe Modérée des enfants de 6 à 23 mois. Cette opération qui s'étalera sur 3 mois de soudure touchera les enfants des ménages très pauvres.

Pour une meilleure efficacité ces opérations seront combinées à la réponse d'assistance alimentaire.

Cible qualité : Enfants de 6 à 23 mois et femmes enceintes et allaitantes des ménages très pauvres

Cible: 173 712 enfants et femmes enceintes et allaitantes

Localisation : zones vulnérables

Durée de l'opération : de Juin à Septembre 2021

Budget/montant de l'opération : 2 956 404 528 FCFA à raison de 17 019 FCFA par enfant et femmes enceintes et allaitantes soutenus.

Partenaires de mise en œuvre : Ministère de la santé en partenariat avec le PAM, l'UNICEF, la CCA et les ONG nationales et internationales

6.3 Résultat 3 : Les moyens d'existence des populations affectées par les crises alimentaires et / ou catastrophes sont protégés et réhabilités

A14. Appuyer les producteurs de cultures pluviales des zones vulnérables en semences de qualité de variétés améliorées

Objectifs : appuyer les producteurs en intrants de qualité au cours de l'hivernage 2021.

Description : distribuer des kits de semences (10 kg de céréales, 5 kg de niébé soit 15kg/kit) dans les zones déficitaires à plus de 50%. Le tonnage prévu est **de 10 000 tonnes, soit 666 666 kits.**

Dans la mesure du possible, il sera recherché une synergie entre cette activité d'appui en semences de qualité aux producteurs vulnérables et les distributions gratuites ciblées (vivres ou cash), afin d'améliorer l'efficacité de la réponse soudure.

Cible qualité : 666 666 ménages vulnérables issus des villages déficitaires (75% des ménages ruraux des zones vulnérables).

Localisation : villages déficitaires à plus 50% situés dans les zones vulnérables

Durée de l'opération et dates limites : mars–Juin 2021.

Budget/montant de l'opération 8 213 320 587 FCFA soit 12 320 FCFA/kit et par ménage à raison de 821 332 FCFA la tonne de semences améliorées.

Partenaires de mise en œuvre : Ministère de l'Agriculture, FAO, et ONGs.

A15. Renforcer la disponibilité en aliments pour bétail

Objectifs : Renforcer la disponibilité en aliments bétail pour protéger les moyens d'existence des éleveurs

Description : ventes à prix modérés de 35 000 tonnes d'aliments bétail.

Cible qualité : 30 640 ménages d'éleveurs vulnérables en zone pastorale, agropastorale et agricole

Localisation : Zones vulnérables et de déficit fourrager

Durée de l'opération et dates limites : Mars- Avril 2021.

Budget/montant de l'opération : 3 750 000 000 FCFA. (250 000 FCFA/tonne d'AB)

Partenaires de mise en œuvre : Ministère de l'élevage, FAO, CSR et ONGs

La synergie recherchée entre la distribution des semences et les distributions gratuites ciblées (vivres et cash) sera aussi recherchée avec celles des aliments bétail. Pour cela, la réponse soudure pastorale pourrait être mise en œuvre pendant la période de la vente à prix modérés d'aliments bétail (Mars- Avril 2021).

Il s'agira aussi de mieux cibler certaines catégories de bénéficiaires à l'image des ménages pauvres et très pauvres propriétaires de petits troupeaux (2 à 3 têtes) des zones vulnérables, qu'elles soient en zone pastorale ou agricole, et qui pourraient bénéficier gratuitement d'un aliment plus complet et de qualité disponible sur le marché nigérien.

A16. Renforcer la sécurité sanitaire du cheptel

Objectifs : Protéger le cheptel contre les maladies parasitaires endémiques et les foyers des suspicions de certaines épizooties.

Description : vacciner et déparasiter le cheptel grâce à l'appui des services vétérinaires privés de proximités, achat de 500 000 doses de vaccins.

Cible qualité : Cheptel concentré dans les zones de foyers de suspicions et d'épizooties appartenant à 224 000 ménages pastoraux

Localisation : Zones à risque sanitaire (de foyers de suspicions et d'épizooties).

Durée de l'opération et dates limites : Janvier à Décembre 2021.

Budget/montant de l'opération : 500 000 000 FCFA à raison de 1 000 FCFA la dose

Partenaires de mise en œuvre : Ministère de l'élevage, FAO, OPE et ONGs

A17. Appui alimentaire aux populations potentiellement victimes des inondations en 2021

Objectifs : Soutenir les populations victimes d'inondation en 2021 par des distributions alimentaires

Description : La prise en charge des besoins alimentaires des personnes victimes d'inondations en besoin d'assistance sera réalisée à travers la mise en œuvre de distributions gratuites de vivres et de non vivres.

Pour ce qui est des vivres, **un stock de 6 415 tonnes de céréales³ constituée par le Dispositif et ou ses partenaires** sera pré-positionnée dans les régions les plus à risque pour une intervention d'urgence qui devrait permettre la couverture des besoins alimentaires des ménages **pendant un mois.**

³ La modalité d'assistance pourrait également être en cash en fonction si la zone concernée est favorable à une réponse de transfert monétaire.

Cible qualité : populations victimes d'inondation ayant perdu leurs biens et leurs capacités productives. Au total, ce sont **64 154 ménages** qui pourraient être impactés par les inondations cette année soit **449 081 personnes**.

Localisation : Zones inondables et inondées

Durée de l'opération et dates limites : juillet- décembre 2021.

Budget/montant de l'opération : **320 772 143 FCFA** pour les coûts de mise en œuvre de l'appui.

Partenaires de mise en œuvre : MAH/GC, CCA, Protection civile, autres Ministères Techniques, les communes, PAM, UNICEF, FAO, ONGs...

A18. Appuis logistiques aux populations potentiellement victimes des inondations en 2021

Objectifs : Soutenir les populations victimes d'inondation en 2021 par des distributions de kits logistiques

Description : L'appui au relogement et à la réhabilitation des personnes victimes d'inondations sera réalisé à travers la mise en œuvre de distributions gratuites de non vivres.

Cible qualité : populations victimes d'inondation ayant perdu leurs biens et leurs capacités productives. Au total, ce sont **32 000 ménages** qui pourraient être impactés par les inondations cette année soit **224 000 personnes**.

Localisation : Zones inondables et inondées

Durée de l'opération et dates limites : juillet- décembre 2021.

Budget/montant de l'opération : **4 224 000 000 FCFA** répartis entre l'achat des kits (115 000 FCFA le kit) et les coûts de mise en œuvre (17 000 FCFA par kit)

Partenaires de mise en œuvre : MAH/GC, CCA, Protection civile, autres Ministères Techniques, les communes, PAM, UNICEF, FAO, ONGs...

A19. Appui aux populations Réfugiées des zones en crises

Objectifs : Soutenir les populations réfugiées en besoin d'assistance en 2021 par les crises soudaines dans les zones en crises (Diffa, Tillabéri, Nord Tahoua, Sud-Maradi) par des distributions de kits logistiques et de vivres.

Description : Dans la région de Diffa, la situation des réfugiés qui résulte principalement du contexte sécuritaire lié aux attaques de Boko Haram dans la zone du Lac Tchad est toujours difficile.

Le contexte sécuritaire est tout aussi complexe dans la région de Tillabéri et le Nord de la région de Tahoua et aussi le sud de la région de Maradi. Cette situation pourrait conduire à une évolution du nombre des personnes par statut de réfugiés. Il s'agira de prévoir leur prise

en charge en biens alimentaires et non alimentaires. Depuis 2019, il en est de même pour la situation des réfugiés nigériens à la frontière de Maradi.

Le coût d'achats des denrées alimentaires au profit de ces populations réfugiées est inscrit dans l'activité « reconstitution des stocks en vivres des partenaires PAM et ONG » (A31) à hauteur de 50 000 tonnes de céréales.

Il s'agit ici de proposer un appui en biens non alimentaires et logistiques aux populations affectées à travers la distribution de kits logistiques.

Populations cibles : Selon le MAHGC, le nombre de ménages déplacés (réfugiés, retournés) reconnu dans les régions de Diffa, Tahoua, Maradi et Tillabéri en Octobre 2019 est de **33 032 ménages soit 231 223 personnes affectées**.

Localisation : Régions Diffa, Tahoua, Maradi et Tillabéri

Durée de l'opération et dates limites : janvier – décembre 2021

Budget des opérations : **4 360 205 143 FCFA** répartis par ménage entre l'achat des kits (115 000 FCFA le kit) et les coûts de mise en œuvre (17 000 FCFA par kit)

Partenaires de mise en œuvre : MAH/GC, CCA, HCR, OIM, UNICEF, CICR, IRC, Fondations caritatives, etc.

A20. Appui aux populations déplacées internes des zones en crises

Objectifs : Soutenir les populations déplacées internes en 2021 par les crises soudaines dans les zones en crises (Diffa, Tillabéri, Nord-Tahoua et Sud-Maradi) par des distributions de rations alimentaires.

Description : Le contexte sécuritaire est difficile dans les régions ciblées et assujetties aux déplacements de populations de plus en plus fréquents. La dégradation du contexte sécuritaire observé en janvier 2021 pourrait conduire à une évolution du nombre des personnes déplacées internes. Il s'agira de prévoir leur prise en charge en biens alimentaires.

L'origine des biens alimentaires distribués à ces populations pourrait être le SNS pour la CCA, certains stocks bilatéraux ou encore ceux des partenaires comme le PAM ou les ONGs déjà pris en charge dans le cadre de l'activité « reconstitution des stocks en vivres des partenaires PAM et ONG » à hauteur de 40 000 tonnes et budgétisées dans le résultat 4 du présent plan.

Il s'agit ici de proposer la prise en charge de la distribution du tonnage de céréales planifié pour ces populations à savoir **29 045 tonnes de céréales** (100 kg / ménage / 6 mois).

Populations cibles : Selon le MAHGC, le nombre de ménages déplacés internes reconnu dans les régions de Diffa, Tahoua et Tillabéri est estimé à **48 408 ménages soit 338 858 personnes déplacées affectées**.

Localisation : Régions Diffa, Tahoua et Tillabéri

Durée de l'opération et dates limites : janvier – décembre 2021 sur une période opérationnelle de 06 mois.

Budget des opérations : 1 452 248 571 FCFA correspondants aux coûts de mise en œuvre (20% du cout du stock de céréales)

Partenaires de mise en œuvre : MAH/GC, CCA, HCR, OIM, UNICEF, CICR, IRC, Fondations caritatives, etc.

A21. Opération contingence pour un éventuel appui aux populations déplacées internes des zones en crises

Objectifs : Prévoir le déplacement potentiel de populations déplacées internes en 2021 par les crises soudaines dans les zones en crises (Diffa, Tillabéri et Nord Tahoua) et leurs assurer des distributions de rations alimentaires.

Description : Contexte Idem que l'Activité N°20.

Anticipation d'une opération de distributions de céréales en urgence suite à de nouveaux mouvements de populations.

Certains partenaires tels que le PAM pourront donner des rations plus complètes et diversifiées.

Il s'agit ici de proposer la prise en charge de la distribution du tonnage de céréales planifié pour ces personnes (à savoir 20 571 tonnes (100 kg / ménage / 12 mois).

Populations cibles : Selon le MAHGC et ses Partenaires, le nombre de ménages déplacés internes potentiel dans les régions de Diffa, Tahoua et Tillabéri est estimé à **17 143 ménages soit 120 000 personnes potentiellement déplacées et affectées.**

Localisation : Régions Diffa, Tahoua et Tillabéri

Durée de l'opération et dates limites : janvier – décembre 2021 sur une période opérationnelle de 12 mois.

Budget des opérations : 1 028 571 429 FCFA correspondants aux coûts de mise en œuvre (20% du coût du stock de céréales)

Ce coût pourra être potentiellement pris en charge en partie par le Mécanisme de Réponse Rapide (MRR) de certains partenaires techniques et financiers.

Partenaires de mise en œuvre : MAHGC, CCA, HCR, OIM, UNICEF, CICR, IRC, Fondations caritatives, etc.

A22. Appui aux populations migrantes et rapatriées

Objectifs : Soutenir les populations migrantes et rapatriées en 2021.

Description : Il s'agit ici de proposer la prise en charge de la distribution du tonnage de céréales planifié pour ces populations migrantes et rapatriées à savoir **1 800 tonnes** (100 kg / ménage / 2 mois).

Populations cibles : 25 697 personnes soit 3 671 ménages.

Localisation : Toutes régions

Durée de l'opération et dates limites : janvier – décembre 2021

Budget des opérations : 36 710 000 FCFA correspondants aux coûts de mise en œuvre (20% du coût du stock de céréales)

Partenaires de mise en œuvre : MAHGC, CCA, HCR, OIM, UNICEF, CICR, IRC, Fondations caritatives, etc.

A23. Appui aux populations retournées

Objectifs : Soutenir les populations retournées en 2020.

Description : Il s'agit ici de proposer la prise en charge de la distribution du tonnage de céréales planifié pour ces populations retournées à savoir **490 tonnes** (100 kg / ménage / 1 mois).

Populations cibles : 34 321 personnes soit 4 903 ménages.

Localisation : Toutes régions

Durée de l'opération et dates limites : janvier – décembre 2021

Budget des opérations : 24 517 143 FCFA correspondants aux coûts de mise en œuvre (20% du coût du stock de céréales)

Partenaires de mise en œuvre : MAH/GC, CCA, HCR, OIM, UNICEF, CICR, IRC, Fondations caritatives, etc.

6.4 Résultat 4 : Les populations chroniquement vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle sont soutenues

A24. Organiser les transferts d'argent inconditionnel (filets sociaux pluriannuels)

Objectifs : Réduire la vulnérabilité chronique à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages ruraux les plus pauvres.

Description : Distribution de 15 000 FCFA/mois/ménage accompagnée de mesures de sensibilisation/prévention de la malnutrition (pratiques familiales essentielles), d'incitation à l'épargne, d'accès aux moyens d'existence, ciblant des ménages identifiés comme les plus pauvres en fonction de critères « structurels ».

Cible qualité : Ménages chroniquement vulnérables

Cible nombre : 1 360 783 de personnes soit 194 398 ménages.

Localisation : zones à forte prévalence d'insécurité alimentaire chronique et affectées de manière récurrente par les chocs.

Durée de l'opération et dates limites : Janvier - Décembre 2020

Budget/montant de l'opération : 38 490 719 143 CFA

Partenaires de mise en œuvre : Cellule Filets Sociaux, Projet Filets Sociaux (BM), PAM ainsi que l'ensemble des partenaires de mise en œuvre intervenant dans ce domaine.

A25. Organiser les transferts d'argent inconditionnels (filets sociaux pluriannuels)

Objectifs : Réduire la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages impactés par la COVID19 en 2020 devant être soutenus à nouveau en 2021

Description : Distribution de transferts d'argent inconditionnels / filets sociaux annuels d'un montant de 15 000 FCFA / mois / ménage.

Cible qualité : Ménages vulnérables

Cible nombre : 70 000 personnes soit 10 000 ménages.

Localisation : zones à forte prévalence d'insécurité alimentaire chronique et affectées par la pandémie de la COVID 19.

Durée de l'opération et dates limites : Janvier - Décembre 2021

Budget/montant de l'opération : 1 980 000 000 CFA

Partenaires de mise en œuvre : Cellule Filets Sociaux, Projet Filets Sociaux (BM) dans la continuité de l'opération de réponse à la pandémie de COVID19 de 2020.

A26. Organiser les transferts d'argent inconditionnels (filets sociaux pluriannuels)

Objectifs : Réduire la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages impactés par la COVID19 en 2020 devant être soutenus à nouveau en 2021

Description : Distribution de transferts d'argent inconditionnel / filets sociaux annuels d'un montant de 15 000 FCFA / mois / ménage.

Cible qualité : Ménages vulnérables

Cible nombre : 230 000 personnes soit 32 635 ménages.

Localisation : zones à forte prévalence d'insécurité alimentaire chronique et affectées par la pandémie de la COVID 19.

Durée de l'opération et dates limites : 3 mois en 2021

Budget/montant de l'opération : 1 615 432 500 CFA

Partenaires de mise en œuvre : Cellule Filets Sociaux, UNICEF dans la continuité de l'opération de réponse à la pandémie de COVID19 de 2020.

6.5 Résultat 5 : Les instruments de prévention et de gestion des crises sont performants

A27. Reconstitution du Stock National de Sécurité (SNS) en céréales

Objectifs : Reconstituer le Stock National de Sécurité (SNS) en céréales à travers des achats de 45 000 tonnes.

Description de l'activité :

Achats de **45 000 tonnes** de céréales sèches (mil, sorgho, maïs) seront achetées à travers les achats directs aux petits producteurs et l'achat par appel d'offre national, répartis comme suit :

- Achats directs aux petits producteurs dans les zones potentielles de production à hauteur de **20 000 tonnes**,
- Achat par appel d'offre national à hauteur de **25 000 tonnes**,

Budget/montant de l'opération : 11 250 000 000 FCFA (250 000 FCFA la tonne)

Partenaires de mise en œuvre : CCA, OPVN, RECA, OP

A28. Reconstitution du Stock National de Sécurité (SNS) en légumineuses

Objectifs : Reconstituer le Stock National de Sécurité (SNS) légumineuse à travers des achats de **5 000 tonnes de niébé**.

Description de l'activité : Achats de 5 000 tonnes de niébé à travers un appel d'offres national. L'objectif attendu par le DNP-GCA pour cette activité est la diversification du panier alimentaire distribué aux bénéficiaires lors de la DGC par la CCA.

Budget/montant de l'opération : 2 500 000 000 FCFA (500 000 FCFA la tonne)

Partenaires de mise en œuvre : CCA, OPVN

A29. Stock de contingence pour réponse COVID 19 en cas de seconde vague

Objectifs : Constituer un stock de contingence en cas de seconde vague COVID19 à hauteur de **23 000 tonnes** de céréales.

Pour assurer la reconstitution de ce stock de contingence en cas d'une recrudescence de la pandémie de la COVID19 et pour atténuer les effets des mesures de prévention de la pandémie auprès des populations qui pourraient être prises, il est prévu de faire un achat par appel d'offre national d'environ **23 000 tonnes de céréales** pour un montant de **5 750 000 000 FCFA** (soit 250 000 FCFA la tonne).

Durée de l'opération et dates limites : Janvier - Mai 2021

A30. Reconstitution de la Réserve Alimentaire Stratégique (RAS) de l'OPVN en céréales

Objectifs : Reconstituer les stocks de la Réserve Alimentaire Stratégique (RAS) à hauteur de **76 662 tonnes** de céréales.

Pour assurer la reconstitution des stocks de la RAS et garantir la mise en œuvre de l'opération Vente de céréales à prix modéré, il est prévu de faire un achat par appel d'offre national d'environ **76 662 tonnes de céréales** pour un montant de **19 165 500 000 FCFA** (soit 250 000 FCFA la tonne).

Durée de l'opération et dates limites : Janvier - Mai 2021

A31. Reconstitution de la Réserve Alimentaire Stratégique (RAS) de l'OPVN en autres produits

Objectifs : Reconstituer les stocks de la Reserve Alimentaire Stratégique (RAS) à hauteur de **2 500 tonnes** de sucre.

Pour assurer la reconstitution des stocks de la RAS et garantir la mise en œuvre de l'opération Vente de sucre à prix modéré planifiée cette année, il est prévu de faire un achat par appel d'offre national d'environ **2 500 tonnes de sucre** pour un montant de **2 500 000 000 FCFA** (soit 1 000 000 FCFA la tonne).

Durée de l'opération et dates limites : Janvier - Mai 2021

A32. Reconstitution du Stock des Interventions d'urgence Humanitaires

Objectifs : Reconstituer le Stock des Interventions d'Urgences Humanitaires à hauteur de **5 000 tonnes** de céréales.

Pour assurer la reconstitution du le Stock des Interventions d'Urgences Humanitaires et garantir la mise en œuvre des opérations afférentes, il est prévu de faire un achat par appel d'offre national d'environ **5 000 tonnes de céréales** pour un montant de **1 250 000 000 FCFA** (soit 250 000 FCFA la tonne).

Durée de l'opération et dates limites : Janvier - Mai 2021

Ce Stock des Interventions d'Urgences Humanitaires sera utilisé entre autres pour certains chocs et autres catastrophes (incendie, conflits communautaires...)

A33. Constitution d'un stock de contingence pour les populations déplacées qui pourraient être dans l'obligation de se déplacer aux cas où la situation sécuritaire venait à se dégrader davantage

Objectifs : Anticiper le déplacement de populations déplacées internes en 2021 par les crises soudaines dans les zones en crises (Diffa, Tillabéri, Nord-Tahoua et Sud-Maradi) et leurs assurer des distributions de rations alimentaires.

Description : Achats de **20 571 tonnes de vivres** pour anticiper une opération de distributions de céréales en urgence suite à de nouveaux mouvements de populations.

Il s'agit ici de proposer la prise en charge de la distribution du tonnage de céréales planifié pour ces personnes (à savoir 100 kg / ménage sur l'année).

Populations cibles : Selon le MAHGC et ses Partenaires, le nombre de ménages déplacés internes potentiel dans les régions de Diffa, Tahoua et Tillabéri au cours de l'année 2020 est estimé à **17 143 ménages soit 120 000 personnes potentiellement déplacées et affectées sur l'année 2021.**

Localisation : Régions Diffa, Tahoua, Tillabéri et Maradi

Durée de l'opération : Janvier - Décembre 2020

Coût de l'opération **5 142 750 000 FCFA** (250 000 FCFA/tonne)

Partenaires de mise en œuvre : PAM, CICR, MAH/GC, ONG, autres acteurs

A34. Reconstitution des stocks pour la DGC de vivres dans le cadre de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire (RRSA)

Objectif : Acquérir les stocks pour la mise en œuvre des opérations de distribution gratuite ciblée de vivres par la CCA pour la période de soudure.

Description de l'activité : Achats de **7 500 tonnes de vivres** pour la distribution pendant la période de « soudure » 2021 pour les populations vulnérables, déplacées internes ou autres victimes de chocs dans le besoin.

Durée de l'opération et dates limites : Janvier - Mai 2021

Coût de l'opération 1 875 000 000 FCFA (250 000 FCFA/tonne)

Partenaires de mise en œuvre : CCA, OPVN

A35. Reconstitution des stocks pour la DGC de vivres pour les partenaires (période de Soudure et hors soudure)

Objectif : Acquérir les stocks pour la mise en œuvre des opérations de distribution gratuite ciblée de vivres par les partenaires humanitaires pour la période de soudure et la période hors soudure.

Description de l'activité : Achats de **61 000 tonnes de vivres** pour la distribution pendant les périodes « hors soudure » et « soudure » 2021 pour les populations réfugiées, les retournées, déplacées internes ou autres victimes de chocs dans le besoin.

Durée de l'opération et dates limites : Janvier - Mai 2021

Coût de l'opération 15 250 000 000 FCFA (250 000 FCFA/tonne)

Partenaires de mise en œuvre : PAM, CICR, MAH/GC, ONG, autres acteurs

En prenant en compte le fait qu'un basculement de la modalité « distribution de vivres » vers celle de « distribution de cash » via les transferts monétaires ou les bons d'achats (ou vice versa) pourra être engagé au cours de la mise en œuvre des opérations en fonction des analyses de marché faites par les acteurs, les volumes d'achats planifiés dans cette activité pourraient être réévalués en fonction des modalités opérationnelles retenues.

6.6 Résultat 6 : Les facteurs de risques humanitaires et les réponses mises en œuvre sont connus, suivis et gérés au niveau local, régional et national

A36. Contribuer à la lutte préventive contre le Criquet pèlerin

Objectifs : Prévenir les menaces acridiennes.

Description : l'opération consiste à maintenir un niveau de surveillance régulière des zones de grégarisation et de reproduction du criquet pèlerin, de localiser et neutraliser toute présence menaçante, d'effectuer la lutte dans le strict respect de la santé humaine et de l'environnement, d'évaluer l'impact sanitaire et environnemental de la lutte chimique et de suivre et évaluer toutes les actions déroulées.

Localisation : Zones grégarigènes de l'Aïr et du Tamesna (24 200 000 ha) ainsi que le Sahel des pâturages (au-dessus du 14ème parallèle).

Durée de l'opération et dates limites : juillet à décembre 2021

Budget/montant de l'opération : 150 000 000 FCFA

Partenaires de mise en œuvre : CNLA /DGPV / DGA / FAO, ONGs

A37. Renforcer les systèmes d'information sur la situation alimentaire, nutritionnelle et de veille pastorale

Objectifs : Renforcer les systèmes d'information sur la situation alimentaire, nutritionnelle et de veille pastorale.

Description : Renforcer les dispositifs locaux d'alerte et de veille au niveau des communes (Observatoires de suivi de la vulnérabilité) et des communautés (Systèmes communautaires d'alerte précoce et de réponse aux urgences), et la veille nutritionnelle (sites sentinelles). Assurer en priorité l'organisation des rencontres techniques, la réalisation de l'enquête sur la vulnérabilité, l'analyse cadre harmonisé, le suivi des zones vulnérables.

Durée de l'opération et dates limites : Janvier à Décembre 2021.

Budget/montant de l'opération : 700 000 000 FCFA.

Partenaires de mise en œuvre : SAP/PC, PNUD, PAM, FAO, ONGs internationales.

A38. Renforcer les capacités de la coordination des activités du Plan de Soutien 2021.

Description : L'appui du Plan de Soutien consistera à prendre en charge une partie des frais induits des réunions de concertation et coordination ainsi que des missions conjointes de supervision et autres actions convenues telles que les réunions périodiques avec les ONG et les organisations du Système des Nations Unies parties prenantes de la mise en œuvre.

Le SP/DNPGCA s'assurera de la régularité du fonctionnement des Comités Régionaux et Sous Régionaux ainsi que des groupes de coordination au niveau central.

Durée de l'opération et dates limites : janvier à décembre 2021.

Budget/montant de l'opération : 50.000.000 FCFA

Partenaires de mise en œuvre : SP / SAP / CCA / CFS, Partenaires

A39. Assurer la vulgarisation, le suivi-évaluation de la mise en œuvre du Plan de Soutien

Objectifs : Vulgariser le Plan de Soutien, assurer le suivi des activités sur le terrain tout en améliorant la qualité du rapportage.

Description : Pour faciliter le suivi, l'évaluation et la capitalisation des interventions planifiées dans le cadre du Plan de Soutien aux populations, certaines activités doivent être proposées et réalisées sous le lead du Dispositif avec l'aide financière mais également technique des acteurs et partenaires impliqués avec comme activités :

- L'élaboration d'un plan détaillé de suivi-évaluation ;
- La collecte, le traitement, le stockage et la diffusion des données ;
- L'organisation de missions conjointes de suivi et de supervision ;
- La réalisation d'évaluations conjointes post-actions ;
- L'organisation de rencontres périodiques de partage des produits (documents d'études, d'évaluation ou de missions) du système de suivi-évaluation ;
- La production et diffusion de documents écrits, sonores ou audiovisuels à travers divers canaux médiatiques pour le besoin d'information des parties prenantes du Plan de Soutien (décideurs, bénéficiaires, acteurs techniques...) ;
- La réalisation d'études ponctuelles sur les effets enregistrés.

Durée de l'opération et dates limites : janvier à décembre 2021.

Budget/montant de l'opération : 50 000 000 FCFA.

Partenaires de mise en œuvre : SP / CCA / SAP/ CFS.

Le dispositif de suivi évaluation du Plan de Soutien s'appuiera au niveau régional, sous régional et communal, sur les Secrétariats Permanents Régionaux (SPR, les Comités Régionaux (CR/PGCCA), les Comités Sous Régionaux CSR/PGCCA), les Observatoires de Suivi de la Vulnérabilité (OSV), les Systèmes Communautaires d'Alerte Précoce et Réponse d'Urgence (SCAP-RU).

A40. Communiquer et faire des plaidoyers pour la mobilisation des ressources du Plan de Soutien 2021

Objectifs : Communication et plaidoyer pour la visibilité et le financement du Plan de Soutien

Description : Organisation de rencontres périodiques, ateliers nationaux, séminaires d'information et de sensibilisation avec la participation des autorités nationales, régionales et des représentants des Partenaires Techniques et Financiers.

Durée de l'opération et dates limites : janvier à décembre 2021.

Budget/montant de l'opération : 40 000 000 FCFA.

Partenaires de mise en œuvre : SP / CCA / SAP/ CFS.

A41. Renforcer la capitalisation et la consolidation des données sur les interventions à travers une Revue Après Actions (RAA) des interventions du Plan de Soutien 2021

Objectifs : Analyser les réponses apportées aux populations assistées dans le Plan de Soutien 2021 en vue de capitaliser les bonnes pratiques et améliorer la mise en œuvre des activités d'atténuation de crise dans le cadre du Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires.

Description : Activité mise en œuvre sous forme d'ateliers régionaux sur le terrain puis sous la forme d'un atelier national en charge de consolider et de capitaliser toutes les données.

Planification de l'opération et dates limites : Novembre-décembre 2021.

Budget/montant de l'opération : 40 000 000 FCFA.

Partenaires de mise en œuvre : SP/DNPGCA, CCA, SP, SAP, PAM, ONGs



Achats locaux aux Petits Producteurs



Création de Bandes Pare-Feux



Pratiques de GDT: Impact des demi-lunes

VII. BUDGET ET FINANCEMENT DU PLAN DE SOUTIEN 2021

7.1 Budget du Plan de Soutien 2021

7.1.1 Répartition budgétaire par résultat :

Le budget total du Plan de Soutien 2021 s'élève à **192 865 315 988 FCFA** (contre 186 511 115 631 FCFA en 2020 avant la révision du Plan pour répondre à la pandémie à la COVID19). Il est décliné en **41 activités** et **6 résultats** attendus majeurs.

Déterminer le budget prévisionnel du Plan de Soutien de la façon la plus réaliste possible est très important pour le Dispositif afin qu'il permette non seulement aux acteurs, étatiques, Partenaires Techniques et Financiers de mobiliser et de réorienter si besoin les fonds d'un résultat à un autre au fur et à mesure des priorités mais aussi pour qu'il permette en fin d'année une capitalisation plus facile du niveau de financement du Plan de Soutien.

Dans la répartition budgétaire détaillée ci-après, le budget de chaque activité est calculé sur la base de coûts unitaires ou forfaitaires estimés et des besoins affiliés pour chaque activité, y compris les coûts de mise en œuvre. Si ces derniers varient d'un opérateur à un autre et d'une activité à une autre, les montants convenus et retenus dans le budget du Plan permettent de les prendre en compte et de les évaluer.

Les montants forfaitaires et les coûts unitaires retenus sont présentés en annexe 5 du Plan de Soutien. Certains ont été révisés par le groupe de rédaction (cas des coûts forfaitaires pour la nutrition par exemple) et peuvent faire l'objet d'une réactualisation en cours d'année si l'évolution du contexte l'impose (cas des prix des céréales ou de l'aliment bétail).

BUDGET PLAN DE SOUTIEN 2021

N°	Résultats	Montants (FCFA)	%	Orientation par résultat Conjoncturel / Chronique
R1	L'amélioration de l'accès aux aliments et nutriments sains et diversifiés des populations cibles ;	27 690 475 272	14,36	Conjoncturel
R2	Le renforcement de la prise en charge et de la prévention de la malnutrition ;	33 465 094 058	17,35	Conjoncturel
R3	La protection et la réhabilitation des moyens d'existence des populations affectées par les crises alimentaires et/ou catastrophes naturelles ;	23 910 345 015	12,40	Conjoncturel
R4	Le soutien aux populations chroniquement vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ;	42 086 151 643	21,82	Chronique
R5	Le renforcement de la performance des instruments de prévention et de gestion des crises (stocks de sécurité) ;	64 683 250 000	33,54	Conjoncturel
R6	La connaissance et le suivi des facteurs de risques humanitaires et des réponses mises en œuvre aux niveaux local, régional et national.	1 030 000 000	0,53	Conjoncturel
TOTAL (FCFA)		192 865 315 988	100	

7.1.2 Répartition budgétaire du Plan de Soutien 2021 détaillée par activité :

N°	Activités	Unité	Nombre/Qté	Cout Unitaire CFA	Durée (mois)	Montants (FCFA) Transfert / vivres	Montants (FCFA) Mise en œuvre	Montants (FCFA) Total	Période de mise en œuvre	Acteurs de mise en œuvre
R1	L'accès aux aliments et nutriments sains et diversifiés des populations cibles est amélioré							27 690 475 272		
A1	Opérations Food For Work cible hors soudure phase courante 3 et + (20% coût de mise en œuvre de 3 536 tonnes vivres distribuées)	Ménage	11 786	250 000	3		127 500 000	127 500 000	Janvier - Juin	PAM
A2	Opérations Cash For Work cible hors soudure phase courante 3 et + (Transferts monétaires + 15% coût de mise en œuvre)	Ménage	119 869	32 500	3	11 687 234 464	1 753 085 170	13 440 319 634	Janvier - Juin	CCA, PAM, CFS, ONG
A31	Opération Distribution Gratuite Ciblée de 13 165 tonnes de Vivres (SNS + Stock National + Partenaires) 25% Populations en Crise hors soudure (20% mise en œuvre)	Ménage	43 885	250 000	3		658 273 929	658 273 929	mars - avril - mai	CCA, PAM, ONG, MAHGC
A32	Opération Distribution Gratuite Ciblée Soudure de 55 650 t. de Vivres (prise en charge 20% de la valeur du stock pour la mise en œuvre)	Ménage	185 497	250 000	3		2 782 451 250	2 782 451 250	Juillet - Septembre	CCA, PAM, autres acteurs
A33	Opération Distribution Gratuite Ciblée de Cash (15% mise en œuvre)	Ménage	61 832	32 500	3	6 028 644 375	904 296 656	6 932 941 031	Juillet - Septembre	CCA, PAM, autres acteurs
A4	Opération Distribution Gratuite Ciblée COVID19 population impactées par covid19 en 2021 23 000 tonnes de Vivres (prise en charge 20% de la valeur du stock pour la mise en œuvre)	Ménage	76 662	250 000	3		1 533 239 429	1 533 239 429	Mai - Août	CCA, PAM, autres acteurs
A5	Opération de suivi de la mise en oeuvre des activités de réponse (PDM CCA)	Forfait	2	50 000 000	3	100 000 000		100 000 000	Juillet - Septembre	CCA, autres acteurs
A6	Mise en œuvre Opération de Vente à Prix Modéré de produits vivriers de base de 76*662 tonnes (2 000 000 000 de mise en œuvre)	forfait	1	2 000 000 000	8		2 000 000 000	2 000 000 000	Avril - Septembre	OPVN, CCA
A7	Mise en œuvre Opération de Vente à Prix Modéré autres produits alimentaires (sucre...) 2*618 tonnes (55 000 000 FCFA de mise en œuvre)	forfait	1	55 000 000	3		55 000 000	55 000 000	Avril - Juin	OPVN
A8	Renforcer l'alimentation scolaire (15 kg aliments par mois / élève) pour 27 000 élèves en zones vulnérables (1215 tonnes de vivres + 20% de mise en œuvre)	Elève	1 215	250 000	3		60 750 000	60 750 000	Mars - Mai	CCA/PAM / Education

R2	La prise en charge et la prévention de la malnutrition sont renforcées							33 465 094 058		
A9	Assurer le traitement médical et nutritionnel des enfants âgés de moins de 5 ans (06 à 59 mois) souffrant de malnutrition aiguë Sévère (MAS)	Enfants	457 200	34 480	12			15 764 256 000	Janvier - Décembre	Direction Nutrition, UNICEF, ONG
A10	Assurer le traitement médical et nutritionnel des enfants âgés de moins de 5 ans souffrant de malnutrition aiguë Modérée (MAM)	Enfants	396 467	17 500	12			6 938 172 500	Janvier - Décembre	
A11	Distribuer des rations alimentaires complémentaires pour les Femmes Enceintes et les Femmes Allaitantes	FEFA	202 222	35 365	12			7 151 581 030	Janvier - Décembre	Direction Nutrition, UNICEF, ONG
A12	Distribuer des rations alimentaires complémentaires pour les mères accompagnantes dans les CRENI	Couple mère enfant	65 468	10 000	12			654 680 000	Janvier - Décembre	Direction Nutrition, UNICEF, ONG
A13	Assurer la supplémentation alimentaire (blanket feeding) pour les enfants de 6 – 23 mois et la supplémentation alimentaire (blanket feeding) pour les femmes allaitantes.	Enfants, FEFA	173 712	17 019	3			2 956 404 528	Juin - Septembre	Direction Nutrition, UNICEF, CCA
R3	Les moyens d'existence des populations affectées par les crises alimentaires et/ou catastrophes naturelles sont protégés et réhabilités							23 910 345 015		
A14	Appuyer les producteurs de cultures pluviales des zones vulnérables (y compris la mise en œuvre)	Kit pluviale	10 000	821 332		8 213 320 587		8 213 320 587	Avril - Juin	Direction agriculture, FAO, CCA, ONG
A15	Renforcer la disponibilité en aliments pour bétail de plus de 30°640 ménages (achat y compris la mise en œuvre)	Tonne AB	15 000	250 000	3	3 750 000 000		3 750 000 000	Mars - Avril	Direction Elevage, FAO, CCA, ONG
A16	Renforcer la disponibilité la sécurité sanitaire du cheptel de plus de 224 000 ménages (Cf. plan d'urgence élevage)	Kit sanitaire	500 000	1 000	1	500 000 000		500 000 000	Mai - Août	Direction Elevage, FAO, CCA
A17	Assistance victimes inondations (MAHGC) / 6 415 tonnes de Vivres (Stock national + Partenaires) 20% mise en œuvre 1 mois	Ménage	64 154	250 000	1		320 772 143	320 772 143	Juillet - Septembre	CCA, MAHGC, ONG, Partenaires
A18	Assistance victimes inondations (MAHGC) NFI (132 000 fcfa par kit et par ménage (50% des ménages)+ mise en oeuvre)	Ménage	32 000	132 000	1	4 224 000 000		4 224 000 000	Juillet - Septembre	MAHGC, ONG
A19	Assistance Réfugiés, Diffa, Tahoua, Tillabéri, maradi (MAHGC / CCA / Partenaires) Cf. (132 000 fcfa par kit et par ménage + mise en oeuvre)	Ménage	33 032	132 000	1	4 360 205 143		4 360 205 143	Janvier - Décembre	CCA, MAHGC, ONG, Partenaires
A20	Appui aux Populations Déplacées Interne de Tillabéri, Tahoua, Maradi et Diffa (couts de mise en œuvre appui en vivres / 29 045 tonnes (SNS+Partenaires) 6 mois	Ménage	48 408	250 000	6		1 452 248 571	1 452 248 571		
A21	Opération contingence appui aux Populations Déplacées Interne potentielles des zones d'urgence (couts de mise en œuvre appui en vivres / 20 571 tonnes (SNS+Partenaires) 12 mois	Ménage	17 143	250 000	12		1 028 571 429	1 028 571 429		
A22	Appui aux Populations migrantes et rapatriées (734 tonnes de vivres) 2 mois 20% mise en œuvre	Ménage	3 671	250 000	2		36 710 000	36 710 000		
A23	Appui aux Populations retournées Diffa, Tahoua, Tillabéri (490 tonnes de vivres) 1 mois 20% mise en œuvre	Ménage	4 903	250 000	1		24 517 143	24 517 143	Janvier - Décembre	CCA, MAHGC, ONG, Partenaires

R4	Les populations chroniquement vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle sont soutenues							42 086 151 643		
A24	Opération de distribution des transferts d'argent inconditionnel / filets sociaux pluriannuels (Transferts monétaires 15000 fcfa/ mois + 10% coût de mise en œuvre)	Ménage	194 398	15 000	12	34 991 562 857	3 499 156 286	38 490 719 143	Janvier - Décembre	CFS, PAM, ONG
A25	Opération de distribution des transferts d'argent inconditionnel / filets sociaux annuels aux populations impactées par covid en 2020 devant être soutenus à nouveau en 2021 (Transferts monétaires 15000 fcfa/ mois / 12 mois + 10% coût de mise en œuvre) (y compris Appui PFS)	Ménage	10 000	15 000	12	1 800 000 000	180 000 000	1 980 000 000		
A26	Opération de distribution des transferts d'argent inconditionnel / filets sociaux annuels aux populations impactées par covid en 2020 devant être soutenus à nouveau en 2021 (Transferts monétaires 15000 fcfa/ mois + 10% coût de mise en œuvre) (y compris Appui UNICEF)	Ménage	32 635	15 000	3	1 468 575 000	146 857 500	1 615 432 500		
R5	Les instruments de prévention et de gestion des crises sont performants							64 683 250 000		
A27	Reconstitution de réserves en vivres aux niveaux national et local (SNS céréales) 45000 tonnes	Tonnes	45 000	250 000		11 250 000 000		11 250 000 000	Janvier - Mai	OPVN, CCA
A28	Reconstitution de réserves en vivres aux niveaux national et local (SNS Niébé) 5000 tonnes	Tonnes	5 000	500 000		2 500 000 000		2 500 000 000	Janvier - Mai	OPVN, CCA
A29	Contingence réserve de vivres pour réponse COVID 19 / 23 000 tonnes	Tonnes	23 000	250 000		5 750 000 000		5 750 000 000		
A30	Reconstitution de réserves en vivres aux niveaux national et local (RAS céréales) 76 662 tonnes de vivres	Tonnes	76 662	250 000		19 165 500 000		19 165 500 000	Janvier - Mai	OPVN, CCA
A31	Reconstitution de réserves en vivres aux niveaux national et local (RAS sucre / 2500 tonnes)	Tonnes	2 500	1 000 000		2 500 000 000		2 500 000 000		OPVN
A32	Reconstitution de réserves en vivres aux niveaux national et local (Etat Stock Urgence réponse aux catastrophes) 5 000 tonnes	Tonnes	5 000	250 000		1 250 000 000		1 250 000 000		CCA / MAHGC
A33	Stock contingence pour appui aux Populations Déplacées Interne potentielles du nord Tillabéri et nord Tahoua, Diffa (20 571 tonnes CCA SNS+Partenaires) 12 mois	Tonnes	20 571	250 000		5 142 750 000		5 142 750 000		CCA, OPVN, PAM, ONG
A34	Participation Reconstitution de réserves en vivres au niveau Régional (RRSA) 7 500 tonnes (au moins 5% des stocks nationaux)	Tonnes	7 500	250 000		1 875 000 000		1 875 000 000		CCA, OPVN, RRSA
A35	Reconstitution de réserves en vivres aux niveaux national et local (PAM-ONG) 61 000 tonnes	Tonnes	61 000	250 000		15 250 000 000		15 250 000 000	Janvier - Mai	PAM - ONG
R6	Les facteurs de risques humanitaires et les réponses mises en œuvre sont connus, suivis et gérés aux niveaux local, régional et national							1 030 000 000		
A36	Contribuer à la prévention des risques d'invasion acridienne	Forfait	1	150 000 000		150 000 000		150 000 000	Octobre - Décembre	CNLA
A37	Renforcer les systèmes d'information sur la situation alimentaire, nutritionnelle et de veille pastorale (enquête de vulnérabilité et analyse CH, journées techniques du SAP)	Forfait		700 000 000	1	-		700 000 000	Janvier - Décembre	SAP/PC, Partenaires
A38	Renforcer les capacités de coordination nationale en matière de prévention et de gestion des crises	Forfait		50 000 000	1	-		50 000 000	Janvier - Décembre	SAP, CCA, MAHGC, CFS
A39	Vulgarisation et Suivi Evaluation du plan de soutien (communication et diffusion du plan, évaluation de certaines activités, missions de terrain...)	Forfait		50 000 000	3			50 000 000	Janvier - Mars	CCA, SP, CFS, SAP, Partenaires
A40	Communication et plaidoyer pour la visibilité et le financement du Plan de Soutien	Forfait		40 000 000	1			40 000 000		DNPGCA / Partenaires
A41	Evaluation et suivi du plan de soutien (Revue Après Actions)	Forfait		40 000 000	1			40 000 000	Janvier - Décembre	SAP, CCA, MAHGC, CFS, ONG
TOTAL								192 865 315 988		

Le coût global du plan de soutien 2021 est de 192 865 315 988 FCFA.

7.2 *Financement du Plan de Soutien 2021*

Le Plan de soutien est mis en œuvre à travers différentes sources de financement à savoir :

1. la mobilisation des fonds sur budget national grâce aux inscriptions budgétaires concourant à la réponse à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, cette modalité de financement devient prépondérante dans le contexte des contributions passant par les appuis budgétaires,
2. le recours au Fonds Commun des Donateurs (FCD), régit par les instances de l'accord cadre (CEC, CRC) et abondé par une large gamme de partenaires,
3. les financements inclus dans des conventions spécifiques entre le DNP-GCA et certains partenaires,
4. les contributions à travers la mise en œuvre directe d'activités concourant au Plan de Soutien par les partenaires techniques et opérationnels (Agences des Nations Unies, ONG, autres opérateurs etc.).

Si certains mécanismes permettent l'obtention de fonds rapidement (Mécanisme de Réponse Rapide par exemple), la mobilisation des financements doit se faire selon un calendrier permettant d'assurer toutes les tâches préalables, nécessaires à la mise en œuvre de la réponse dans les délais prévus, de la planification jusqu'à la mise en œuvre.

En 2020, la CCA a pâti d'un manque de mobilisation et de disponibilité des ressources financières à temps pour la mise en œuvre de ses opérations de DGC et d'achats locaux de céréales auprès des Petits Producteurs. Certaines activités comme les opérations de distribution d'argent contre travail (restauration de terres) ont dû être déprogrammées.

Pour accompagner le DNP-GCA dans ses efforts de mobilisation des ressources financières, un Groupe de Travail « Finances » dénommé GT-F a été mis en place en décembre 2019 par Arrêté du Premier Ministre. Il sera demandé à ce groupe de mener des réflexions sur les mécanismes de financement du DNP-GCA intégrant les réformes en cours dans le domaine des finances publiques. Certains chantiers prioritaires sont déjà programmés comme l'élaboration d'outils pour une mobilisation réactive des ressources sur le budget de l'Etat, la formulation d'une programmation financière adaptée au contexte de l'urgence ou encore le chantier de la traçabilité et du renforcement du fonctionnement du DNP-GCA.

D'autres sont déjà en cours comme la reconstitution du SNS qui doit intervenir au plus tard dans les premières semaines de l'année 2021, notamment à travers les achats locaux aux petits producteurs via les OP, puis à travers des appels d'offre pour le complément nécessaire. Ceci implique une mobilisation rapide et garantie des financements prévus à cet effet, en particulier concernant les ressources du budget national.

Enfin l'information sur l'ensemble des ressources et des acteurs contribuant au financement du Plan de Soutien doit être partagée et centralisée au niveau du DNP-GCA afin de faciliter l'évaluation des niveaux de financement et de mise en œuvre en fin de période.

VIII. COORDINATION ET STRATEGIE DE MISE EN OEUVRE

8.1 Mécanismes de Coordination et de collaboration entre acteurs

✓ Principes généraux

La gestion de la coordination des interventions et de la stratégie de mise en œuvre des interventions inscrites dans le Plan de Soutien relève du DNP-GCA, en collaboration avec ses partenaires techniques étatiques (Ministères Techniques) et non-étatiques, locaux, nationaux et internationaux.

Les outils de coordination existants (GTI, Groupe des partenaires de la sécurité alimentaire, de la Nutrition, CEC...) et mobilisés pour la planification et la coordination des interventions doivent être connectés entre eux, renforcés et dynamisés.

Des accords de collaboration entre le Dispositif et ses Partenaires pourront être proposés et signés afin d'institutionnaliser et de formaliser davantage ces partenariats à l'image de la lettre d'entente et de la convention de partenariat signées toutes deux en 2019 entre le Dispositif, les ONG de l'Alliance et le PAM.

Un suivi de la mise en œuvre et de l'état d'avancement du plan sera réalisé par la CCA qui veillera à actualiser le plan et à diffuser aux membres du Dispositif et aux contributeurs un maximum d'informations le concernant.

✓ Coordination et complémentarité avec d'autres plans et initiatives d'urgence

Le Plan de Soutien s'inscrit en complémentarité avec d'autres dynamiques de planification et de réponses aux urgences :

- les plans de réponses sectoriels qui couvrent généralement des domaines spécifiques et auxquels le Plan de Soutien peut contribuer ponctuellement (plans d'urgence dans le secteur de l'élevage, de l'agriculture, de l'éducation...);
- le Plan de Réponse Humanitaire annuel dont l'élaboration est coordonnée par le Système des Nations Unies, sous l'égide du MAHGC, qui est multisectoriel et couvrent une large gamme de domaines (protection, eau-hygiène-assainissement, éducation, sécurité alimentaire, nutrition) et de groupes cibles en réponse aux différents types de chocs et de besoins existants. Le Plan de Soutien constitue la composante sécurité alimentaire et nutritionnelle et appui aux moyens d'existence du HRP.

✓ Dispositifs de coordination et de mise en œuvre

Le Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires à travers ses cellules met en place les activités, planifie et coordonne les opérations et capitalisent les informations techniques et financières à plusieurs niveaux.

- Au niveau National

Le Conseil de Cabinet de la Primature approuve les résultats des analyses de vulnérabilité et les grandes orientations du Plan de Soutien.

La Commission Mixte de Concertation (CMC) reçoit la communication du scénario d'intervention humanitaire, effectue le plaidoyer nécessaire pour le cadrage budgétaire.

Le Comité Elargi de Concertation (CEC) et le **Comité Restreint de Concertation (CRC)** ensemble analysent les options d'intervention, la mise en cohérence et les contours financiers. Ils apprécient également les niveaux d'avancements techniques des opérations de terrain. Le CRC approuve et valide les budgets des opérations concernant l'utilisation des fonds communs et apprécie les niveaux de réalisations financières pour les opérations en cours.

Le CEC est un organe de concertation ouvert aux acteurs de la sécurité alimentaire, nutritionnelle et pastorale. Il permet de partager des expériences et des bonnes pratiques. Il peut être utilisé pour l'analyse des options d'intervention ou encore pour faire évoluer les normes et leur mise en cohérence.

Le Cluster Sécurité Alimentaire est un forum qui rassemble les acteurs œuvrant dans la sécurité alimentaire au sein d'une même plateforme de coordination et qui y associe également les représentants des autorités gouvernementales.

En 2021, l'objectif stratégique du cluster sécurité alimentaire sera de renforcer son ancrage dans les mécanismes de coordination gouvernementaux existants.

En tant que co-lead des partenaires du Cluster SA, la FAO et le PAM accompagneront le renforcement du leadership gouvernemental dans la coordination et planification des interventions humanitaires liées à la sécurité alimentaire et la mise en place d'un système fonctionnel au niveau national et décentralisé. Des avancées ont été notées en ce sens en 2019 et 2021, notamment suite aux consultations menées durant la mission de support du Cluster Global.

En outre, le HNO / HRP 2021 s'est aligné sur les résultats du Cadre Harmonisé de Novembre 2020 et une synergie complète est à l'œuvre entre le HRP et le volet urgence du Plan de Soutien.

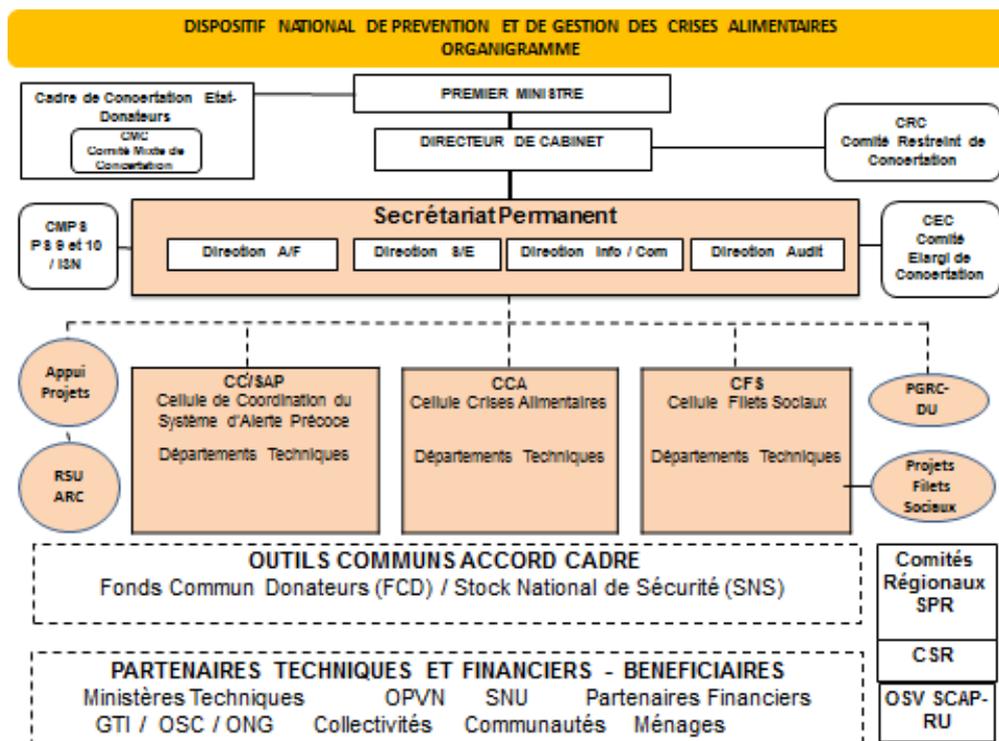
Enfin, des discussions sont en cours avec le Dispositif et le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage pour adapter les TDRs du cluster au panorama institutionnel et aux défis actuels.

- Au niveau déconcentré

Les SPR, les CR/PGCA au niveau des régions : Les Secrétariats Permanents Régionaux et les Comités Régionaux assurent le suivi des activités du Plan de Soutien mis en œuvre dans leurs entités. Ils signeront des conventions de prestations avec les cellules du DNP/PGCA et les partenaires pour la mise en œuvre et le suivi des activités retenues. Cette convention précisera le rôle spécifique du maître d'ouvrage, les résultats attendus, les dispositions financières, comptables et administratives, la durée de la convention, les rapports d'activités et le règlement des litiges. Ils effectueront des missions durant la phase de mise en œuvre pour vérifier la qualité et le respect des normes des ouvrages. Chaque mission sera sanctionnée par un rapport conformément au canevas de Suivi évaluation du DNP/PGCA qui sera transmis au SP.

Le CSR/PGCCA au niveau des départements : Les Comités Sous Régionaux assurent le suivi des activités du Plan de Soutien dans leurs départements. Ils peuvent signer des contrats de prestation avec la CCA le PAM et les autres partenaires pour les micros projets de cash ou food for work. Ils assurent le suivi de la mise en œuvre des projets d'atténuations exécutés par les ONG dans leurs départements. Chaque activité suivie sera sanctionnée par un rapport conformément au canevas de suivi-évaluation du DNP/PGCA. Les rapports seront transmis au SP. Ces comités sont habilités à demander la suspension d'un projet pour non-respect des engagements pris et prouvé.

Les OSV et SCAPRU au niveau communal : les Observatoires de Suivi de la Vulnérabilité (OSV) et les Systèmes Communautaires d'Alerte Précoce (SCAPRU) assurent la maîtrise d'ouvrage et les actions de prévention et de gestion des réponses qui s'inscrivent dans le Plan de Développement Communal. Ils apportent leurs appuis à la maîtrise d'ouvrage pour la collecte des informations et des données.



8.1 Modalités de planification et d'exécution des opérations

Le plan couvre la période de **Janvier à Décembre 2021** avec une mise à jour après la réunion de la réévaluation de situation alimentaire nutritionnelle et pastorale prévue en avril 2021 après l'analyse Cadre Harmonisé planifiée à la mi-mars.

La planification des opérations se fera de manière concertée à travers les instances du DNP-GCA et de ses partenaires.

L'ensemble des interventions de ce Plan de Soutien seront précisées dans le cadre de notes de cadrage présentées en CEC.

8.2 Critères de ciblage socio-économique.

Pour les réponses liées à l'insécurité alimentaire saisonnière, eu égard aux ressources limitées pour couvrir les besoins de tous les ménages, le ciblage des bénéficiaires se fera sur la base de la démarche HEA. Ce processus de sélection des bénéficiaires a l'avantage d'être conduit de manière participative et inclusive, pour identifier ainsi les ménages les plus prioritaires, de manière équitable, impartiale et non discriminatoire sur la base de la vulnérabilité et des besoins des populations.

Une stratégie de sensibilisation sera développée et mise en œuvre de manière continue avec des messages clefs et d'outils visuels pour permettre aux communautés, aux autorités coutumières et autres partenaires de coopérer pour améliorer le processus nécessaire pour que la réponse ait un impact significatif sur la sécurité alimentaire.

Dans les zones à accès limités notamment dans les régions de Tillabéry, de Tahoua, de Diffa et Maradi, le processus de ciblage doit être mis en œuvre en prenant en compte les questions sécuritaires, le droit humanitaire, les questions de protection.

Pour les victimes des inondations, les rapatriés, les refoulés, les retournés, les migrants en détresse, les réfugiés, les déplacés internes, le ciblage se fera sur la base des outils déjà utilisés en cas de choc soudain par les services techniques appropriés à savoir les évaluations rapides, l'enregistrement des bénéficiaires et toute la documentation déterminant l'impact du choc subit par les ménages vulnérables aux crises et catastrophes.

Ces démarches permettent d'identifier les ménages les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire (ici les très pauvres) et ceux victimes des crises humanitaires soudaines. L'approche HEA se base sur des critères socio-économiques et des perceptions de la pauvreté appréhendée de manière participative et prend en compte les opinions des hommes, des femmes et des autres composantes de la communauté.

Parmi ces critères on retrouve la taille du ménage, les avoirs possédés, y inclus le bétail, les sources de revenus et les stratégies de survie développées.

Les critères ainsi établis sont validés, complétés et partagés avec les communautés elles-mêmes. Au besoin, on fera recours à certains critères, sur la base d'enquêtes spécifiques précisant par zones homogènes les ménages en déficit de moyens d'existence. Parmi ces critères, on retrouvera :

- les ménages principalement dirigés par les femmes, les veufs et les veuves ;
- les groupes qui seront identifiés comme complètement démunis (populations flottantes, ménages sans capacités de subsistance ni de production, etc.) ;
- les mères d'enfants malnutris ;
- les ménages sans stocks et sans UBT ;
- les ménages sinistrés de catastrophes naturelles récentes ;
- les ménages d'accueil des rapatriés ;
- Les déplacés issus des conflits et sans ressources.

A noter que pour les activités de filets sociaux et de réduction de la vulnérabilité chronique, le ciblage géographique valorise une analyse de la pauvreté (fournie par l'INS) et les résultats de l'analyse pilote selon la méthode IPC chronique réalisée courant 2018.

Le ciblage des ménages se fait selon des principes alliant critères socio-économiques (selon le proxy means test) et l'approche HEA (triangulation entre ciblage selon des critères prédéfinis par catégories socio-économiques et identification par la communauté).

Les ménages chroniquement vulnérables ciblés pour ces appuis sont suivis sur une période de 2 à 3 ans, cette cible chiffrée sera donc reportée dans les Plans de Soutien des années à venir.

A terme des outils spécifiques de programmation, de coordination et de suivi des actions de réduction de la vulnérabilité, et en particulier des filets sociaux, seront mis en place par la CFS pour couvrir une période pluriannuelle et leur articulation avec les actions du Plan de Soutien sera explicitée.

8.3 Dispositif de suivi-évaluation

L'objectif du suivi évaluation du Plan de Soutien est de fournir des informations fiables et utiles pour la mise en œuvre des interventions planifiées et des résultats atteints.

Un dispositif de suivi évaluation inclusif sera mis en place et coordonné par le Département de suivi évaluation du Secrétariat Permanent du DNP-GCA en s'appuyant sur l'ensemble des acteurs à tous les niveaux. A ce titre, il sera responsable de la consolidation des résultats de suivi de toutes les opérations réalisées au titre du Plan de Soutien. Cependant, le suivi d'exécution physique et financière rentrant dans le cadre du Plan de Soutien requiert la contribution effective de tous les acteurs impliqués dans sa mise en œuvre.

Sur la base d'un plan de suivi détaillé élaboré à partir de la matrice des opérations du Plan de Soutien, chaque acteur, à travers son système de suivi évaluation propre, devra rapporter sur les informations requises pour renseigner les indicateurs retenus dans le Plan de Soutien.

Des concertations avec les acteurs de mise en œuvre seront initiées autour des outils et méthodes de collecte des données. Les informations recueillies seront centralisées dans la base de données logée au sein du Secrétariat Permanent en plus de l'alimentation des bases de données disponibles au sein des différents acteurs.

Des évaluations post-actions seront réalisées par les différents acteurs selon les types d'interventions. Une évaluation externe des effets des interventions menées dans le cadre du Plan de Soutien sera réalisée par le Secrétariat Permanent du DNP-GCA dans le cadre du plan annuel.

8.4 Validation du Plan de Soutien 2021 :

Le Plan de Soutien est présenté en CEC pour consolidation et enrichissement. Il est ensuite soumis au cabinet du Premier Ministre pour validation et soumission en conseil des Ministres.

8.5 Calendrier de mise en œuvre du Plan de Soutien 2021 :

A titre indicatif, le calendrier de mise en œuvre des activités du plan ci-après.

IX. DEFIS LIES A LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE SOUTIEN 2021

Lors des différentes réflexions conduites dans le cadre de l'élaboration du Plan de Soutien 2021, certains défis ont été relevés et méritent d'être retranscrits dans le document à savoir :

- Assurer un appui opportun aux populations vulnérables vivant dans les zones fragiles;
- Mobiliser des fonds suffisamment tôt en adéquation avec les planifications opérationnelles et les mécanismes de financements, qu'ils soient nationaux ou autres;
- Poursuivre et renforcer la synergie entre l'Etat et ses Partenaires dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Soutien et du Plan de Réponse Humanitaire;
- Poursuivre le renforcement de la concertation et des synergies entre les acteurs humanitaires et de développement en particulier grâce au Comité Tripartite Technique sur le Nexus Urgence Développement ;
- Renforcer les actions et mécanismes de coordination au niveau national mais également au niveau déconcentré (région, département, commune) ;
- Renforcer les actions de communication entre les acteurs vu le large éventail d'intervenants rendant difficile le suivi et la coordination.

Annexe 1

**Note Méthodologique
Définition de la cible du Plan de Soutien 2021**

- **Définition des principaux termes utilisés :**

Besoin : toutes les personnes qui sont dans le besoin et qui devraient recevoir une assistance alimentaire et nutritionnelle.

Cible : toutes les personnes qui recevront une assistance alimentaire et nutritionnelle en tenant compte de la classification de l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité, des tranches d'âge prioritaire et des moyens disponibles.

- **Démarche utilisée par le Dispositif :**

La population vulnérable du plan de soutien 2021 a été déterminée de façon consensuelle par le Dispositif et ses Partenaires dans le cadre du groupe d'acteurs en charge de l'analyse et de la rédaction du plan.

- **Origine des données retenues pour la détermination de la cible :**

Comme lors des exercices antérieurs, la détermination de la cible du plan de soutien tient compte des données disponibles les plus récentes et validées.

La méthodologie pour la détermination de la cible tient donc compte :

- Des résultats de l'analyse du Cadre Harmonisé de novembre 2020 pour la période courante (octobre – décembre 2020) et projetée (juin-août 2021),
- Des résultats de l'analyse des zones vulnérables en région organisée en novembre 2020 par le DNP-GCA qui a identifié 160 zones extrêmement et moyennement vulnérables.

- **Méthodologie retenue pour la détermination de la cible :**

1. Détermination des populations en Insécurité Alimentaire Sévère et Modérée en période hors soudure (janvier à mai 2021) :

Pour la détermination des cibles en « Insécurité Alimentaire » sur la période hors soudure de janvier à mai 2021, le groupe a pris en compte le nombre de populations en situation courante classées en phase 3 « crise à pire » lors du CH de novembre 2020.

Ceci a permis au groupe de considérer dans la cible hors soudure de janvier / mai 2020 un chiffre de 1 228 778 personnes identifiées en insécurité alimentaire pour la période hors soudure.

Pour la détermination des cibles en phase « sous pression » soit les bénéficiaires potentiels de l'opération de Vente de Céréales à Prix Modéré, le groupe a pris en compte :

- Un taux de 20% de la population classé en « phase 2 sous pression » en phase courante tiré du Cadre Harmonisé de novembre 2020 soit une cible de 1 073 268 personnes.

Pour la détermination des cibles en Insécurité Alimentaire Chronique soit les bénéficiaires potentiels des opérations de filets sociaux et de résilience, le groupe a pris en compte :

- Un taux de 20% de la population classé en « phase 3 et + » tiré du rapport sur l'étude de l'insécurité alimentaire chronique conduite par la CCA/SAP et ses partenaires validée en mars 2019 soit une cible de 1 360 783 personnes sur les 6 803 917 personnes de la phase 3 et + du rapport.

2. Détermination des populations en Insécurité Alimentaire en période de soudure (juin à aout 2021) :

A l'image de la période « hors soudure », et pour la détermination des cibles en « Insécurité Alimentaire » sur la période de soudure de juin à aout 2021, le groupe a pris en compte le nombre de populations en situation projetée classées en phase 3 « crise à pire » lors du CH de novembre 2020, soit une cible de **1 731 303 personnes**.

• **Planification au niveau communal :**

L'ensemble des résultats tirés des différentes évaluations caractérise la situation alimentaire, nutritionnelle et pastorale du niveau administratif départemental.

Pour les besoins de planification des interventions au niveau communal, la méthodologie appliquée par catégorie de population a été la suivante :

- La population en insécurité alimentaire de chaque commune sera déterminée en multipliant la population des villages vulnérables de la commune par le taux de prévalence retenu à l'insécurité alimentaire du département dont relève la commune,
- Pour chaque commune, il sera fait le total de la population en insécurité alimentaire phase 3 et +, et de la population en insécurité alimentaire phase 2 pour avoir la population totale vulnérable de la commune.

Annexe 2

Rappel de la classification des phases du Cadre Harmonisé

Phase	Description	Objectifs d'intervention prioritaires
Phase 1 : Minimale	Au moins quatre ménages sur cinq sont capables de couvrir leurs besoins alimentaires et non alimentaires sans recourir à des stratégies d'adaptation inhabituelles, ni dépendre de l'aide humanitaire.	Action requise pour développer la résilience et réduire les risques de catastrophe.
Phase 2 : Sous pression	Même avec l'aide humanitaire, au moins un ménage sur cinq dans la zone se trouve dans la situation suivante ou pire : une consommation alimentaire réduite et d'adéquation minimale mais incapacité de se permettre certaines dépenses non alimentaires essentielles sans s'engager dans des stratégies d'adaptation irréversibles.	Action requise pour réduire les risques de catastrophe et protéger les moyens d'existence
Phase 3 : Crise	Même avec l'aide humanitaire, au moins un ménage sur cinq dans la zone se trouve dans la situation suivante ou pire : les déficits alimentaires considérables et malnutrition aiguë à des taux élevés ou supérieurs à la normale ; ou marginalement capable de couvrir le minimum de ses besoins alimentaires en épuisant les avoirs relatifs aux moyens d'existence, ce qui conduira à des déficits de consommation alimentaire.	Protéger les moyens d'existence, prévenir la malnutrition, et prévenir les décès.
Phase 4 : Urgence	Même avec l'aide humanitaire, au moins un ménage sur cinq dans la zone se trouve dans la situation suivante ou pire : des déficits alimentaires extrêmes, ce qui résulte en une malnutrition aiguë très élevée ou une mortalité excessive ; OU une perte extrême des avoirs relatifs aux moyens d'existence, ce qui entraînera des déficits de consommation alimentaire à court terme.	Sauver les vies et les moyens d'existence.
Phase 5 : famine	Même avec l'aide humanitaire, au moins un ménage sur cinq dans la zone a un déficit complet en alimentation et/ou autres besoins de base et est clairement exposé à l'inanition, à la mort et au dénuement. (À noter, les preuves pour les trois critères de consommation alimentaire, l'émaciation, et le TBM sont requises pour classifier en famine).	Prévenir les décès à grande échelle et éviter l'effondrement total des moyens d'existence.

Annexe 3

Liste des Zones Extrêmement, Moyennement et Faiblement Vulnérables (CC/SAP – Décembre 2020)

Région	Départements	Communes	Zones vulnérables	Nombre de villages		Degré de vulnérabilité
				Total villages	Nbre de villages vulnérables	
Agadez	Bilma	Bilma	Bilma	3	3	Extrêmement
Agadez	Bilma	Dirkou	Dirkou	7	7	Extrêmement
Agadez	Bilma	Djado	Djado	3	3	Extrêmement
Agadez	Bilma	Fachi	Fachi	3	3	Extrêmement
Agadez	Arlit	Gougaram	Gougaram	54	21	Extrêmement
Agadez	Arlit	Dannet	Dannet	55	20	Extrêmement
Agadez	Arlit	Arlit	Arlit	3	3	Extrêmement
Agadez	Iferouane	Timia	Timia	120	33	Moyennement
Agadez	Iferouane	Iferouane	Iferouane	66	29	Moyennement
Agadez	Tchirozerine	Tchirozerine	Tchirozérine	174	125	Moyennement
Agadez	Tchirozerine	Dabaga	Dabaga	114	61	Moyennement
Agadez	Tchirozerine	Tabelot	Tabelot	158	32	Moyennement
Agadez	Tchirozerine	Agadez com	Agadez com	22	14	Moyennement
Agadez	Ingall	Ingall	Ingall	206	90	Faiblement
Agadez	Aderbissinat	Aderbissinat	Aderbissinat	258	129	Faiblement
Total	-	-	15	1246	573	
Diffa	Bosso	Toumour	Toumour	32	16	Extrêmement
Diffa	Bosso	Bosso	Bosso	166	64	Extrêmement
Diffa	N'Guigmi	N'Guigmi	N'Guigmi	103	26	Extrêmement
Diffa	Diffa	Gueskerou	Gueskerou	102	58	Extrêmement
Diffa	N'Guigmi	Kabalewa	Kabalewa	44	18	Extrêmement

Diffa	Diffa	Diffa CU	Diffa CU	45	14	Extrêmement
Diffa	Diffa	Chetimari	Chetimari	196	81	Moyennement
Diffa	Maine-soroa	Maine soroa	Maine soroa	279	102	Moyennement
Diffa	Goudoumaria	Goudoumaria	Goudoumaria	612	101	Moyennement
Diffa	N'gourti	N'gourti	N'gourti	424	85	Faiblement
Diffa	Maine-soroa	Nguelbeyli	Nguelbeyli	91	18	Faiblement
Diffa	Maine-soroa	Foulatari	Foulatari	89	23	Faiblement
Total			12	2183	606	
Dosso	Doutchi	Dogonkirya	Dogonkirya	62	34	Extrêmement
Dosso	Loga	Falwel	Falwel	50	25	Extrêmement
Dosso	Dosso	Mokko	Mokko	39	22	Extrêmement
Dosso	Loga	Sokorbé	Sokorbé	23	13	Extrêmement
Dosso	Loga	Loga	Loga	83	14	Extrêmement
Dosso	Dosso	Sakadamna	Sakadamna	42	11	Extrêmement
Dosso	Dosso	Tombo koirey	Tombo koirey	23	12	Extrêmement
Dosso	Falmey	Falmey	Falmey	45	25	Extrêmement
Dosso	Boboye	Guillagué	Guillagué	26	21	Extrêmement
Dosso	Dosso	Garankiéde	Garankiéde	24	15	Extrêmement
Dosso	Tibiri (Doutchi)	Guechémé	Guechémé	132	61	Moyennement
Dosso	Tibiri (Doutchi)	Tibiri	Tibiri	80	46	Moyennement
Dosso	Dosso	Goroubamkassam	Goroubamkassam	38	12	Moyennement
Dosso	Doutchi	Dankassari	Dankassari	59	10	Moyennement
Dosso	Doutchi	Soucoucoutan	Soucoucoutan	38	6	Moyennement
Dosso	Boboye	Kankandi	Kankandi	27	13	Moyennement
Dosso	Dosso	Tessa	Tessa	56	10	Moyennement
Dosso	Boboye	Kiota	Kiota	33	12	Moyennement
Dosso	Boboye	Koygolo	Koygolo	50	8	Moyennement
Dosso	Dioundiou	Dioundiou	Dioundiou	72	15	Moyennement
Dosso	Tibiri (Doutchi)	Zabori	Zabori	18	7	Moyennement

Dosso	Gaya	Tanda	Tanda	32	13	Moyennement
Dosso	Gaya	CU GAYA	CU GAYA	16	14	Moyennement
Dosso	Doutchi	CU DOUTCHI	CU DOUTCHI	34	14	Moyennement
Dosso	Dosso	CU DOSSO	CU DOSSO	36	8	Moyennement
Dosso	Doutchi	KECHE	KECHE	37	22	Moyennement
Dosso	Tibiri (Doutchi)	DOUMEGA	DOUMEGA	30	20	Moyennement
Dosso	Boboye	HAIKANASSOU	HAIKANASSOU	27	8	Moyennement
Dosso	Dioundiou	KARAKARA	KARAKARA	14	12	Moyennement
Dosso	Dosso	GOLLE	GOLLE	37	6	Moyennement
Dosso	Doutchi	Matankari	Matankari	38	12	Faiblement
Dosso	Tibiri (Doutchi)	Kore mairoua	Koremairoua	52	3	Faiblement
Dosso	Dosso	Karguibangou	Karguibangou	65	6	Faiblement
Dosso	Boboye	N'Gonga	N'Gonga	31	4	Faiblement
Dosso	Gaya	Tounouga	Tounouga	13	10	Faiblement
Dosso	Gaya	Yellou	Yellou	64	12	Faiblement
Dosso	Gaya	Bengou	Bengou	23	6	Faiblement
Dosso	Gaya	Bana	Bana	10	4	Faiblement
Total			38	1 579	566	-
Maradi	Bermo	Bermo	Bermo	83	21	Extrêmement
Maradi	Mayahi	Maireyrey	Maireyrey	37	24	Extrêmement
Maradi	Mayahi	Attantané	Attantané	38	20	Extrêmement
Maradi	Mayahi	G-Amoumoune	G-Amoumoune	67	24	Extrêmement
Maradi	Madarounfa	Dan Issa	Dan Issa	87	6	Extrêmement
Maradi	Bermo	Gadabédji	Gadabédji	75	10	Extrêmement
Maradi	Dakoro	Dakoro	Dakoro	36	8	Extrêmement
Maradi	Mayahi	Tchaké	Tchaké	22	26	Extrêmement
Maradi	Mayahi	Issawane	Issawane	27	13	Extrêmement
Maradi	Mayahi	S-Haoussa	S-Haoussa	53	14	Extrêmement
Maradi	Mayahi	Mayahi	Mayahi	57	29	Extrêmement

Maradi	Madarounfa	Gabi	Gabi	80	9	Extrêmement
Maradi	Madarounfa	Safo	Safo	59	9	Extrêmement
Maradi	Madarounfa	Sarkin Yamma	Sarkin Yamma	41	10	Extrêmement
Maradi	Guidan Roumdji	SAE SABOUA	SAE SABOUA	88	28	Extrêmement
Maradi	Guidan Roumdji	TIBIRI	TIBIRI	109	24	Extrêmement
Maradi	Guidan Roumdji	CHADAKORI	CHADAKORI	100	9	Extrêmement
Maradi	Tessaoua	Ourafane	Ourafane	81	36	Extrêmement
Maradi	Tessaoua	Korgom	Korgom	37	12	Extrêmement
Maradi	Dakoro	Tagriss	Tagriss	37	19	Extrêmement
Maradi	Dakoro	Korahane	Korahane	17	11	Extrêmement
Maradi	Dakoro	Azagor	Azagor	13	9	Extrêmement
Maradi	Dakoro	Dan Goulbi	Dan Goulbi	39	12	Extrêmement
Maradi	Dakoro	Kornaka	Kornaka	48	19	Extrêmement
Maradi	Mayahi	Kanembakaché	Kanembakaché	55	24	Moyennement
Maradi	Madarounfa	Madarounfa	Madarounfa	42	6	Moyennement
Maradi	Madarounfa	Djirataoua	Djirataoua	70	14	Moyennement
Maradi	Aguie	Aguié	Aguié	175	75	Moyennement
Maradi	Aguie	Tchadoua	Tchadoua	122	78	Moyennement
Maradi	Gazaoua	Gazaoua	Gazaoua	80	42	Moyennement
Maradi	Guidan Roumdji	GUIDAN SORI	GUIDAN SORI	67	11	Moyennement
Maradi	Guidan Roumdji	GUIDAN ROUMDJI	GUIDAN ROUMDJI	71	12	Moyennement
Maradi	Tessaoua	Hawandawki	Hawandawki	49	7	Moyennement
Maradi	Dakoro	Bader Goula	Bader Goula	42	20	Moyennement
Maradi	Dakoro	Roumbou I	Roumbou I	21	9	Moyennement
Maradi	Dakoro	Mayara	Mayara	48	12	Moyennement
Maradi	Dakoro	Birnin Lallé	Birnin Lallé	28	16	Moyennement
Maradi	Dakoro	Adjékoria	Adjékoria	24	13	Moyennement
Maradi	Gazaoua	Gangara	Gangara	32	17	Faiblement
Maradi	Tessaoua	Tessaoua	Tessaoua	99	14	Faiblement

Maradi	Tessaoua	Baoudéta	Baoudéta	8	3	Faiblement
Maradi	Tessaoua	Maijirgui	Maijirgui	42	11	Faiblement
Maradi	Dakoro	Sabon Machi	Sabon Machi	53	11	Moyennement
Total			43	2 459	797	
Niamey	ACN1	ACN1	ACNY I	11	7	Extrêmement
Niamey	ACN2	ACN2	ACNY II	4	3	Extrêmement
Niamey	ACN3	ACN3	ACNY III	3	2	Extrêmement
Niamey	ACN4	ACN4	ACNY IV	7	2	Extrêmement
Niamey	ACN5	ACN5	ACNY V	14	3	Extrêmement
Total	Niamey		5	39	17	
Tahoua	Tillia	Tillia	Tillia		12	Extrêmement
Tahoua	Abalak	Azaye	Azaye		8	Extrêmement
Tahoua	Tassara	Tassara	Tassara		9	Extrêmement
Tahoua	Tchintabaraden	Tchinta	Tchinta		14	Extrêmement
Tahoua	Abalak	Tamaya	Tamaya		1	Extrêmement
Tahoua	Abalak	Abalak	Abalak		5	Extrêmement
Tahoua	Tahoua	Tebaram	Tebaram		12	Extrêmement
Tahoua	Tchintabaraden	Kao	Kao		26	Extrêmement
Tahoua	Tahoua	Takanamatt	Takanamatt		11	Extrêmement
Tahoua	Abalak	Akoubounou	Akoubounou		4	Moyennement
Tahoua	Bouza	Daoule	Daoule		9	Moyennement
Tahoua	Bouza	Tabataki	Tabataki		19	Moyennement
Tahoua	Tahoua	Afalla	Afalla		14	Moyennement
Tahoua	Bouza	Babankatami	Babankatami		20	Moyennement
Tahoua	Madaoua	Bangui	Bangui		9	Moyennement
Tahoua	Bagaroua	Bagaroua	Bagaroua		20	Moyennement
Tahoua	Bouza	Bouza	Bouza		3	Moyennement
Tahoua	Keita	Garhanga	Garhanga		18	Moyennement
Tahoua	Bouza	Tama	Tama		2	Faiblement

Tahoua	Illela	Tajae	Tajae		15	Faiblement
Tahoua	Madaoua	Sabon Guida	Sabon Guida		4	Faiblement
Tahoua	Tahoua	Kalfou	Kalfou		17	Faiblement
Tahoua	Tahoua	Bambaye	Bambaye		12	Faiblement
Tahoua	Abalak	Tabalak	Tabalak		9	Faiblement
Tahoua	Birni N'Konni	TSERNAOUA	TSERNAOUA		10	Faiblement
Tahoua	Birni N'Konni	Alléla	Alléla		9	Faiblement
Tahoua	Bouza	Karofane	Karofane		12	Faiblement
Tahoua	Illela	Illela	Illela		24	Faiblement
Tahoua	Keita	Keita	Keita		23	Faiblement
Tahoua	Madaoua	Ourno	Ourno		31	Faiblement
Tahoua	Malbaza	Dogaraoua	Dogaraoua		19	Faiblement
Tahoua	Tahoua	ARRDT II	ARRDT II		13	Faiblement
Tahoua	Tahoua	ARRDT I	ARRDT I		11	Faiblement
Tahoua	Bouza	Allakaye	Allakaye		5	Faiblement
Tahoua	Keita	Ibohamane	Ibohamane		14	Faiblement
Tahoua	Malbaza	Malbaza	Malbaza		28	Faiblement
Tahoua	Tahoua	Barmou	Barmou		9	Faiblement
Tahoua	Illela	Badaguichiri	Badaguichiri		12	Faiblement
Tahoua	Keita	Tamaské	Tamaské		7	Faiblement
Total			39	0	500	
Tillabéri	Ayerou	Inates	Inates	42	21	Extrêmement
Tillabéri	Banibangou	Banibangou	Banibangou	53	43	Extrêmement
Tillabéri	Bankilare	Bankilare	Bankilare	91	34	Extrêmement
Tillabéri	Ayerou		Ayorou	27	11	Extrêmement
Tillabéri	Abala		Sanam	58	22	Extrêmement
Tillabéri	Abala		Abala	79	47	Extrêmement
Tillabéri	Torodi		Makalondi	31	22	Extrêmement
Tillabéri	Ouallam		Dingazi	43	15	Extrêmement

Tillabéri	Ouallam		Tondikiwindi	102	28	Extrêmement
Tillabéri	Ouallam		Ouallam	50	18	Moyennement
Tillabéri	Téra		Gorouol	37	4	Moyennement
Tillabéri	Torodi		Torodi	75	34	Moyennement
Tillabéri	Téra		Diagourou	41	10	Moyennement
Tillabéri	Filingue		Filingué	86	18	Moyennement
Tillabéri	Filingue		Tondikandia	141	42	Moyennement
Tillabéri	Kollo		Dantchandou	40	40	Moyennement
Tillabéri	Tillabéri		Kourthèye	61	24	Moyennement
Tillabéri	Tillabéri		Sakoira	11	5	Moyennement
Tillabéri	Kollo		Hamdallaye	51	27	Moyennement
Tillabéri	Tillabéri		Dessa	17	7	Moyennement
Tillabéri	Kollo		Kouré	31	31	Moyennement
Tillabéri	Kollo		Youri	23	16	Moyennement
Tillabéri	Balleyara		Tagazar	148	70	Moyennement
Tillabéri	Tillabéri		Sinder	22	14	Moyennement
Tillabéri	Tillabéri		Bibiyergou	13	3	Moyennement
Tillabéri	Tillabéri		Anzourou	24	5	Faiblement
Tillabéri	Téra		Kokorou	38	6	Faiblement
Tillabéri	Téra		Méhanna	35	9	Faiblement
Tillabéri	Filingue		Kourfeye Centre	58	8	Faiblement
Tillabéri	Kollo		Karma	60	17	Faiblement
Tillabéri	Kollo		Bitinkodji	17	9	Faiblement
Tillabéri	Kollo		Kirtachi	34	10	Faiblement
Tillabéri	Ouallam		Simiri	93	26	Faiblement
Tillabéri	Kollo		Liboré	23	6	Faiblement
Tillabéri	Kollo		Namaro	40	26	Faiblement
Tillabéri	Say		Guéladio	23	5	Faiblement
Tillabéri	Kollo		N'Dounga	35	20	Faiblement

Tillabéri	Say		Say	50	5	Faiblement
Tillabéri	Say		Tamou	63	4	Faiblement
Tillabéri	Gotheye		Gothèye	52	14	Faiblement
Tillabéri	Kollo		Kollo	24	17	Faiblement
Tillabéri	Tera		Téra	25	3	Faiblement
Tillabéri	Filingue		Imanan	45	6	Faiblement
Tillabéri	Tillabéri		Tillabéri	11	3	Faiblement
Tillabéri	Gotheye		Dargol	59	0	Faiblement
Total	-	-	45	2 182	805	-
Zinder	Belbedji	Tarka	Tarka agropastorale	282	80	Moyennement
Zinder	Damagaram Takaya	Guidimouni	Nord et est Guidimouni	33	33	Moyennement
Zinder	Damagaram Takaya	D/Takaya	Sud DTK	52	29	Moyennement
Zinder	Damagaram Takaya	Moa	Nord est Moa	30	18	Moyennement
Zinder	Damagaram Takaya	Alberkaram	Nord est et centre Alberkaram	10	10	Moyennement
Zinder	Damagaram Takaya	Mizamni	Est Mizamni	10	8	Faiblement
Zinder	Damagaram Takaya	Kangna Wamé	Sud est K/Wamé	23	7	Faiblement
Zinder	Dungass	Gouchi	Nord Gouchi	14	14	Moyennement
Zinder	Dungass	Dungass	Nord Dungass	17	17	Faiblement
Zinder	Dungass	Malawa	Nord Malawa	10	10	Faiblement
Zinder	Dungass	Dogo Dogo	Ouest Dogo Dogo	5	5	Faiblement
Zinder	Goure	Alakoss	Alakoss	23	12	Extrêmement
Zinder	Goure	Kellé	Kellé Nord et Est	83	42	Extrêmement
Zinder	Goure	Guidiguir	Guidiguir Nord-ouest	23	14	Moyennement
Zinder	Goure	Gamou	Gamou Nord	16	8	Moyennement

Zinder	Goure	Gouré	Gouré Est Sud et Ouest	50	22	Faiblement
Zinder	Goure	Bouné	Bouné Ouest	17	7	Faiblement
Zinder	Kantche	Dan Barto	Est, Sud et Nord D/Barto	34	9	Faiblement
Zinder	Kantche	Kourni	Nord Kourni	28	6	Faiblement
Zinder	Kantche	Yaouri	Est, Ouest et Nord Yaouri	46	8	Faiblement
Zinder	Kantche	Doungou	Est Doungou	24	10	Faiblement
Zinder	Kantche	Matamèye	Est Matamèye	42	5	Faiblement
Zinder	Kantche	Kantché	Ouest et Nord Kantché	45	6	Faiblement
Zinder	Kantche	Ichirnawa	Est Ichirnawa	20	3	Faiblement
Zinder	Kantche	Tsaouni	Ouest, N-Est et Sud Tsaouni	32	6	Faiblement
Zinder	Magaria	Wacha	Est Wacha	65	62	Faiblement
Zinder	Magaria	Magaria	Nord-Ouest Magaria	155	34	Faiblement
Zinder	Magaria	Dan Tchiao	Nord-Ouest Dantchiao	62	25	Faiblement
Zinder	Magaria	Bandé	Est Bandé	87	16	Faiblement
Zinder	Magaria	Kwaya	Nord Kwaya	35	18	Faiblement
Zinder	Magaria	Yékoua	Sud-Ouest Yékoua	45	10	Faiblement
Zinder	Magaria	S/Broum	Ouest S/Broum	80	8	Faiblement
Zinder	Mirriah	Droum	Droum	77	16	Moyennement
Zinder	Mirriah	Dogo	Dogo	70	26	Moyennement
Zinder	Mirriah	Koleram	Koleram	16	4	Faiblement
Zinder	Mirriah	Mirriah	Mirriah	60	13	Faiblement
Zinder	Mirriah	Gouna	Gouna	33	7	Faiblement
Zinder	Mirriah	Gaffati	Gaffati	52	15	Faiblement
Zinder	Mirriah	Hamdara	Hamdara	32	13	Faiblement
Zinder	Mirriah	Zermou	Zermou	43	4	Faiblement
Zinder	Takeita	Dakoussa	Dakoussa	84	22	Moyennement
Zinder	Takeita	Garagoumsa	Garagoumsa	100	17	Moyennement
Zinder	Takeita	Tirmini	Tirmini	214	32	Moyennement
Zinder	Tanout	Gangara	Sud et Sud-ouest Gangara	154	34	Moyennement

Zinder	Tanout	Tanout	Ouest et Sud Est Tanout	254	25	Moyennement
Zinder	Tanout	Olléléwa	Est et Sud Olléléwa	101	11	Moyennement
Zinder	Tanout	Falenco	Centre Falenco	21	8	Moyennement
Zinder	Tanout	Tenhiya	Tenhiya	54	25	Moyennement
Zinder	Tesker	Tesker	Tesker	249	85	Moyennement
Zinder	Mirriah	4e Arrondissement	4e Arrondissement	89	4	Faiblement
Zinder	Mirriah	5e Arrondissement	5e Arrondissement		12	Faiblement
Total			51	3 201	935	-

TOTAL GENERAL			248	12 889	4 799	
----------------------	--	--	------------	---------------	--------------	--

Principes de mise en œuvre de l'Action de la Cellule Filets Sociaux du DNP-GCA

• **Répondre à l'urgence, comprendre et adapter la réponse au contexte de vulnérabilité en s'attaquant aux causes profondes** : les activités à mettre en œuvre dans le cadre du Cash For Work⁴ (et aussi dans certains cas Food For Work) intégreront y compris l'aménagement des mares, la réalisation de bandes pare-feu, les activités de récupération des terres et réhabilitations environnementales. Les activités doivent permettre de consolider et d'améliorer ainsi les bases de la production agro-sylvo-pastorale. Par ailleurs, les revenus tirés du Cash For Work permettront aux ménages vulnérables d'accéder aux marchés pour un approvisionnement en vivres (principalement céréales) au cours de la période de soudure. Ce soutien permettra ainsi à ces ménages de pouvoir traverser la soudure avec plus de sérénité et de pouvoir mobiliser davantage leur force de travail dans leur propre champ pendant la saison des pluies.

• **Inclusion** : afin de garantir l'inclusion des ménages extrêmement vulnérables non productifs (sans bras valides pour travailler), les interventions de soutien intégreront ces ménages extrêmement vulnérables. Ces derniers seront pris en charge dans le cadre de la distribution gratuite ciblée (DGC) et bénéficieront de ce fait, des rations de céréales et de légumineuses complétées dans certains cas par de l'huile, du sel et du « super céréale », mises à disposition de cette catégorie de ménages. Le processus d'inclusion offrira l'opportunité de prendre en charge les ménages extrêmement vulnérables en combinant ainsi une gamme de possibilités, selon le type et le niveau de vulnérabilité. Ce processus permettra de réduire les menaces sur la cohésion sociale induites sur les processus de ciblage en favorisant ainsi les conditions d'une meilleure équité sociale. De plus, comme par le passé, les activités de Cash For Work, continueront à prendre en compte les spécificités liées aux aspects « genre » en matière de détermination de normes de travail (nombre d'ouvrages /hommes – jour) sur la confection des ouvrages.

• **Responsabilisation** : une structuration des communautés à la base en organisations communautaires de type coopératif permettra progressivement de pouvoir accompagner à travers ces structures, la promotion des organismes ruraux. Ces comités villageois seront mis en place sur la base d'une démarche consensuelle au niveau des villages. Ils seront en charge d'accompagner le processus de ciblage des ménages vulnérables, d'identifier les bénéficiaires des activités de soutien, d'accompagner les processus de paiement et de distributions, de suivre les activités de confection des ouvrages CES/DRS et de participer à la réédition des comptes.

⁴ Au niveau du PAM, il est utilisé le mot « Asset » en lieu et place du mot « Work » ; ceci afin de mettre l'accent sur la création des actifs productifs.

• **Efficacité** : au-delà des aspects humanitaires couverts par la mise en œuvre des activités, le plan de soutien renforcera par ailleurs les moyens de vie des communautés pour construire progressivement la résilience des ménages extrêmement vulnérables. L'efficacité de l'intervention sera vue d'une part, dans une perspective de répondre à un impératif humanitaire et à une consolidation des moyens de vie, d'autre part. Dans un contexte national, où le Niger subit de plein fouet, les effets des changements climatiques, il est nécessaire de pouvoir mettre en place des actions ambitieuses qui intègrent, entre autres, des actions de prévention, d'atténuation et de mitigation des effets de ces changements climatiques. Pour sauvegarder le potentiel productif, il est nécessaire de préserver le capital productif qu'est la terre par le traitement de larges superficies de terres à récupérer annuellement afin de limiter la dégradation des terres fertiles, l'ensablement du fleuve, etc. Les effets des récupérations des terres impacteront de façon positive les revenus de ménages, en permettant : i) une production sur des terres marginales, ii) de protéger les aires de pâturage contre les effets des feux de brousse, iii) de baisser l'occurrence des conflits liés à la gestion des ressources naturelles (conflit agriculteurs /éleveurs, agriculteurs /agriculteurs, etc.), iv) d'améliorer les productions piscicoles à travers entre autres les aménagements des mares (extirpation de Typha sur les mares et de la jacinthe d'eau sur le fleuve, etc.). L'incidence de l'augmentation des productions impactera les revenus et la sécurité alimentaire des ménages, de façon plus durable.

• **Partenariat stratégique** : les partenariats stratégiques permettront de pouvoir orienter et planifier les activités du plan avec les acteurs clés, à l'échelle nationale d'une part et de pouvoir mettre en œuvre de façon harmonieuse sur le terrain, les interventions dans le cadre du déploiement du plan de soutien, d'autre part. Au niveau terrain, ces relations de partenariat intègrent les interrelations à fluidifier davantage entre les différents acteurs : mairies, services techniques au niveau déconcentré, structures de l'OPVN, ...De plus, au niveau local, le cadre de partenariat permet de mieux coordonner le déploiement du plan de soutien en permettant, un meilleur alignement des partenaires et une meilleure synergie. L'efficacité de la réponse y sera, de ce fait, mieux optimisée et le processus plus efficient.

• **Durabilité** : les transferts monétaires programmés de façon pluriannuelle donnent l'opportunité d'adosser un accompagnement sur deux années pour les communautés identifiées. Cela offre également l'opportunité de mettre en place un plan d'actions sur deux années qui permet, suite à la confection des ouvrages de récupération des terres, de les ensemençer et / ou les planter pour permettre ainsi d'asseoir une consolidation des bases productives. Le cadre de partenariat stratégique déployé autour de la réponse permet d'inscrire ainsi de façon opportune les actions planifiées dans la durée, du fait de la forte implication des services techniques déconcentrés et des mairies qui prennent une part active au déploiement de la réponse. Les effets de la durabilité devront se consolider avec les sessions de renforcements de capacités déployées au niveau local au niveau des comités de gestion en particulier et des bénéficiaires de façon générale. Les formations en gestion durable des terres, en vie associative, permettront de placer durablement les effets et les impacts sur le long terme.

✓ **Mesures d'accompagnement**

Les Sessions de renforcements de capacité technique seront au cœur de la mise en œuvre des activités de filets sociaux. Tout en garantissant les conditions d'une meilleure mise en œuvre et de suivi de l'action à la base, les formations outilleront les comités de gestion communautaire et même les bénéficiaires, sur des modules techniques, utiles particulièrement sur les questions de gestion de l'épargne au niveau local, de pratiques familiales essentielles (lavage des mains, l'hygiène et la propreté, de l'usage de moustiquaires imprégnées, de la fertilité des sols, de nutrition...).

Les mesures d'accompagnement de la mise en œuvre des activités de transferts monétaires conditionnels et inconditionnels intègrent les aspects suivants : renforcements techniques des comités de gestion (formation en vie associative, formation en gestion simplifiée, initiation à la mise en place de groupe d'épargne et de crédit, formation en technique de récupération de terres et ensemencement /plantations sur les sites récupérés, ...), formation des FEFA (femmes enceintes et femmes allaitantes) en nutrition (démonstrations culinaires, hygiène alimentaire, les pratiques familiales essentielles...), un appui en équipements spécifiques aux comités de gestion ((bœufs de trait, charrettes et autres équipements...).

Les mesures d'accompagnement devront ainsi permettre de mieux outiller les bénéficiaires afin de permettre de faire des choix éclairés tenant compte de leur contexte socio-économique et environnemental.

✓ **Mesure des effets et des impacts**

Le dispositif de suivi & évaluation mis en place doit permettre de renseigner sur l'orientation stratégique d'une part et de pouvoir apprécier l'évolution des indicateurs déclinés sur le plan de soutien, d'autre part.

Le plan de suivi décliné pour le compte de l'ensemble des opérations du plan de soutien, sera élaboré afin de permettre de mesurer les effets cumulatifs des bénéfiques des différents instruments déployés sur le terrain.

Pour cela, il sera construit en tenant compte des acteurs travaillant sur le plan de soutien. Il devra permettre ainsi de pouvoir mieux aller dans le sens de la réédition des comptes à tous les niveaux. Les données seront collectées, traitées et analysées régulièrement pour produire des rapports intégrant les recommandations assorties de plans d'actions pour remédier les insuffisances.

Ce processus permettra de tirer les leçons et de mieux alimenter la réunion-bilan annuelle de la revue après-action (RAA).

De plus, le dispositif de suivi & évaluation doit permettre de renseigner sur les « non – attendus » en termes de résultats. La situation des prix sera régulièrement documentée pour contrôler des éventuels effets spéculatifs induits par la mise en œuvre des transferts monétaires inconditionnels et conditionnels.

De façon pratique, sur le terrain, il sera dévolu un rôle de plus en plus important aux comités de gestion mis en place au niveau communautaire. Ces structures participeront de façon active au suivi des activités déployées donnant ainsi un cachet plus participatif au processus de suivi des activités déployées.

Cette collecte des informations faite par les comités au niveau communautaire (tenue des registres de présence, nombre d'ouvrage confectionnés, ...) sera appuyée par les missions de suivis faites par les services déconcentrés de l'Etat, par les missions de supervision des Secrétariats Permanents Régionaux et enfin par celles du DNP-GCA au niveau central.

Ce processus, conduit de façon synergique, par les différentes parties prenantes, permettra de garantir le suivi des indicateurs de mise en œuvre d'une part et de pouvoir corriger, dans les délais, les insuffisances constatées, d'autre part.

Annexe 5

DESCRIPTION DES COUTS UNITAIRES DU PLAN DE SOUTIEN 2021

N°	Description de l'Appui	Unité de mesure	Valeur de l'unité (CFA) ou %	Remarques
1	Vivres Céréales (SNS, RAS, stocks Partenaires, autres stocks)	Tonne	250 000	Prix céréales livrées dans les magasins OPVN
2	Vivres Légumineuses (SNS)	Tonne	500 000	Prix légumineuses livrées dans les magasins OPVN
3	Vivres Sucre (RAS)	Tonne	1 000 000	Prix sucre livré dans les magasins OPVN
4	Transfers Cash For Work (CCA, partenaires...)	Forfait	32 500	Travaux HIMO rémunérés sur base de 1300 FCFA/J/personne / 25 jours (soit 32 500 FCFA/mois/personne).
5	Transfert Gratuit saisonnier soudure (CCA, Partenaires...)	Forfait	32 500	Distribution de 32 500 FCFA/ménage/mois pendant 3 mois
6	Transfert Filets Sociaux (CFS)	Forfait	15 000	Distribution de 15 000 FCFA/mois/ménage sur 24 mois
7	Kit Inondation (MAHGC)	Forfait ménage	132 000	Distributions gratuites de non vivres à raison de 1 kit par ménage inondé
8	Supplémentation alimentaire (blanket feeding) pour les enfants de 6 – 23 mois et les femmes allaitantes (DN, PAM, CCA...)	Forfait Enfant ou femme	17 019	Cout de la supplémentation pour un enfant sur une période de 3 mois (denrée, mise en œuvre, suivi...)
9	Traitement médical et nutritionnel des enfants âgés de moins de 5 ans (06 à 59 mois) souffrant de malnutrition aiguë Sévère (MAS) Sans complication (DN, UNICEF)	Forfait enfant	34 480	Cout forfaitaire du traitement pour un enfant sur la période nécessaire à sa guérison (denrée, mise en œuvre, suivi...)
10	Traitement médical et nutritionnel des enfants âgés de moins de 5 ans (0 à 59 mois) souffrant de malnutrition aiguë Sévère (MAS) Avec complication (DN, UNICEF)	Forfait enfant	40 139	Cout forfaitaire du traitement pour un enfant sur la période nécessaire à sa guérison (denrée, mise en œuvre, suivi...)

11	Traitement médical et nutritionnel des enfants âgés de moins de 5 ans souffrant de malnutrition aiguë Modérée (MAM) (DN, PAM)	Forfait enfant	17 500	Cout forfaitaire du traitement pour un enfant sur la période nécessaire à sa guérison (denrée, mise en œuvre, suivi...)
12	Rations alimentaires complémentaires pour les Femmes Enceintes et les Femmes Allaitantes (DN, PAM, UNICEF)	Forfait FEFA	35 365	Cout forfaitaire du traitement pour une femme sur la période nécessaire à la guérison de son enfant (denrée, mise en œuvre, suivi...)
13	Rations alimentaires complémentaires pour les mères accompagnantes dans les CRENI (DN, PAM, UNICEF)	Forfait FA	10 000	Cout forfaitaire du traitement pour une femme sur la période nécessaire à la guérison de son enfant (denrée, mise en œuvre, suivi...)
14	Mise en œuvre distribution de vivres (céréales, légumineuses, sucre)	%	20%	Cout de mise en œuvre évalué à 20% du cout de la tonne de céréale livrée à l'OPVN (transport interne, ciblage, distribution, suivi...)
15	Mise en œuvre distribution Transferts monétaires saisonniers (conditionnels ou inconditionnels)	%	15%	Cout de mise en œuvre évalué à 15% du montant du transfert distribué de façon saisonnière par bénéficiaire (ciblage, distribution, suivi...)
16	Mise en œuvre distribution Transferts monétaires pluriannuels (inconditionnels)	%	10%	Cout de mise en œuvre évalué à 10% du montant du transfert distribué de façon pluriannuelle par bénéficiaire (ciblage, distribution, suivi...)
17	Kit Semences pluviales	Kg de semences	12 380	Cout forfaitaire du kit semences pluviales distribué à un ménage vulnérable
18	Kit Sanitaire protection du cheptel	Dose vaccin	1 000	Cout forfaitaire d'une dose de vaccin pour le bétail
19	Aliment Bétail (tourteaux/son de blé)	Tonne	250 000	Prix AB livré dans les espaces de stockage Communaux suivis par le Ministère de l'Elevage